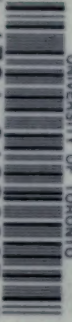


3 1761 01623885 9



UNIVERSITY OF TORONTO

PQ  
1486  
J7L3  
1913

HANDBOUND  
AT THE



UNIVERSITY OF  
TORONTO PRESS





8350

78

I

DE L'OMBRE

SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

LE LAI DE L'OMBRE

TABLE

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

LE LAI DE L'OMBRE

3346

70

LE  
LAI DE L'OMBRE

PAR

JEAN RENART

PUBLIÉ PAR

JOSEPH BÉDIER



137356  
29/12/15

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

RUE JACOB, 56

M DCCCXIII

LE  
LAI DE L'OMBRE

Publication proposée à la Société le 22 novembre 1911.  
Approuvée par le Conseil dans sa séance du 17 mai 1912, sur le  
rapport d'une Commission composée de MM. P. Meyer, M. Roques  
et A. Thomas.

Commissaire responsable :  
M. P. MEYER.

PQ  
1486  
J7L3  
1913

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C.  
RUE JACOB, 56  
M DCCCXIII



A MONSIEUR ERNEST LAVISSE

INTRODUCTION

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

HOMMAGE DE VIVE GRATITUDE

JOSEPH BÉDIER

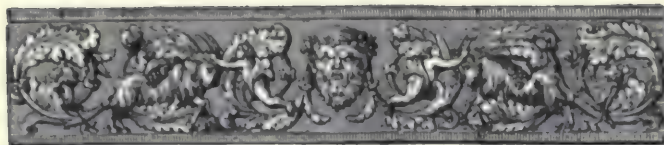
1870

A MONSIEUR LE COMTE DE LAUNAY

DE L'ACADEMIE FRANCAISE

HOMMAGE DE TOUTE GRATITUDE

JOSPH BÉDIER



# INTRODUCTION

---

## I. — ANALYSE DU POÈME

Dans la cour d'un château, assis sur la margelle d'un puits, un jeune chevalier implore sa dame. Il l'aime, elle ne l'aime pas, ou plutôt elle doute encore si elle l'aime et se défend de l'aimer. Par une ruse de guerre, il a réussi à lui passer au doigt un anneau. Elle lui ordonne de le reprendre ; lui, la supplie de le garder. Enfin, quand il a compris que sa prière restera vaine : « Soit ! rendez-le moi. » Il prend l'anneau et le regarde doucement : « Certes, dit-il, l'or n'en est pas noirci pour avoir été à votre doigt. » Elle sourit, croyant qu'il va le remettre au sien. Mais il fit alors chose très sage, d'où bientôt lui viendra une grande joie. Il s'accouda sur le puits, où l'eau claire et peu profonde reflétait l'image de sa dame : « Sachez, fait-il, que je ne remporterai pas cet anneau ; mais ma douce

amie l'aura, celle que j'aime le plus après vous. — Dieu! » dit-elle, toute surprise, « nous sommes seuls ici; où l'aurez-vous si tôt trouvée? — Très tôt, tout près. — Où donc? — Voyez-la, votre belle ombre, qui l'attend. » Il prend l'annelet et le tend vers l'ombre : « Tenez, ma douce amie; puisque ma dame n'en veut pas, vous du moins vous le prendrez bien, et sans querelle. » A la chute de l'anneau, l'eau se troubla un peu, et, quand l'ombre *se desfist* : « Veés, fait il, dame, or l'a pris. » Et la dame, enfin touchée et coquette encore, lui donne à son tour son propre anneau : « Beau doux ami, recevez-le; je vous le donne comme votre amie. Vous ne l'aimerez pas moins que le vôtre, encore qu'il soit moins beau. »

Ainsi conte notre poète, Jean Renart : La Fontaine eût-il conté mieux, avec plus de grâce et de sobriété? Mais La Fontaine, j'imagine, eût estimé que cette historiette, tendre et spirituelle, et plus spirituelle que tendre, se suffisait à elle-même, n'avait pas besoin d'être longuement préparée. Telle qu'on vient de la lire, c'est la plus menue des légendes d'amour, mais non la moins exquise. A quoi bon l'allonger? Qu'importent les aventures passées des amants, s'ils en eurent? Ils ne s'animent qu'à l'instant précis où le chevalier tend l'anneau vers le puits; et, sitôt que l'anneau choit, leur brève destinée s'achève; en même temps que l'eau qui se ride efface l'image de la dame, la dame elle-même s'évanouit aux regards, et son chevalier avec elle. Entre tous les amants que célébrèrent les poètes, ceux-ci sont des éphémères, et l'on serait donc tenté de louer un conteur qui viendrait droit à la

scène de l'anneau et de l'ombre pour ne traiter qu'elle seule.

Au contraire, avant d'y venir, Jean Renart, alignant les vers par centaines, a tenu à rapporter tout au long les incidents qui l'ont précédée, le dialogue du chevalier qui supplie, de la dame qui se défend. C'est à ce dialogue qu'il a mis tout son effort, et le don de l'anneau à l'ombre n'est rien pour lui qu'un « mot de la fin ». Le bien amener, c'est-à-dire analyser d'abord par le menu les manœuvres galantes du soupirant, les tours et les détours de sa stratégie, donner un exemple et un modèle de conversation courtoise, tel fut son dessein, et par là son poème appartient surtout, peut-on dire, au genre didactique. Comme le *Lai du Conseil* ou le *Donnei des Amanz*, on doit le ranger dans la classe des « enseignemenz » et des « chastimenz », parmi ces traités qui prétendent donner aux gens du bel air des leçons de maintien et de bienséance et des formulaires de conversation amoureuse. Or, c'est là le genre ennuyeux par excellence, comme le prouvent les écrits d'un André le Chapelain, par exemple, ou d'un Robert de Blois.

Mais il y a le tour de main. A vouloir « préparer » la jolie anecdote du *Lai de L'Ombre*, un lourd scolastique comme André le Chapelain, un « pédant à la cavalière » comme Robert de Blois l'eussent gâchée. Admironz au contraire, en cette entreprise difficile, l'adresse de Jean Renart.

Quelques vers lui ont suffi à présenter son héros, son héroïne. Qui est-il ? Le chevalier le plus courtois du royaume et le plus preux, débonnaire à

l'hôtel, rude au tournoi, très semblable, cela va de soi, à Monseigneur Gauvain. Qui est-elle? La dame la plus courtoise du royaume et la plus sage, mariée d'ailleurs (pour le dire en passant), bref « le rubis de toutes beautés ». Or le plus courtois des chevaliers va rendre visite à la plus courtoise des dames. C'est par un clair matin d'été; il chevauche vers elle, escorté de trois compagnons jeunes comme lui, comme lui couronnés de pervenches et parés de manteaux d'écarlate. Leurs gais propos sur la route, le remue-ménage de leur arrivée au château, jusqu'à la *salle* jonchée d'herbes et de fleurs; l'émoi de la châtelaine, à la nouvelle de leur venue : surprise à sa toilette, mais vite apprêtée, elle vient vers son hôte, le prend en riant par la main, et son *chainse* blanc, délié, traîne après elle sur les joncs menus... ce n'est, en quelques traits, que la mise en scène rapide, légère, adroite, d'une visite.

*La visite imprévue*, tel pourrait être aussi bien le titre du poème. Mais — ce qu'il faut bien mettre en relief, car c'est ici l'invention essentielle, — le visiteur est pour celle qu'il visite un étranger, presque un inconnu. Jean Renart aurait pu feindre que depuis des années son héros aime la dame, se dévoue pour elle, souffre pour elle, et qu'elle le sait. Tout au contraire, il a imaginé qu'elle ne le connaît que « par oïr dire » (v. 295), et lui (v. 130), ne la connaît que de vue. Il vient pourtant, bien décidé à la requérir d'amour. Il vient, il voit, il vaincra, le tout dès ce « premerain parlement », en une seule visite, et la prétention du poète est que cette victoire apparaisse à tous les yeux comme une chose

juste, nécessaire, et que « raison » avoue : si la dame se rend, c'est qu'elle le doit <sup>1</sup>.

Prétention hardie, ou plutôt véritable gageure. Le chevalier n'a d'autres armes que ses « beaux moz plesanz et polis » (v. 546) : un seul propos discourtois, une seule dissonance, et la gageure est perdue ; perdue de même, si la dame riposte mollement. Mais par là, pour avoir spirituellement mis contre lui ces difficultés et pour avoir joué le franc jeu, Jean Renart a obtenu que le dialogue des deux amants, ou, pour mieux dire, des deux adversaires, ne ressemble pas aux formulaires d'un André le Chapelain. C'est une vraie passe d'armes, animée, ardente, dont chaque péripétie pique notre curiosité ; car nous savons l'enjeu, et nous sommes les juges du camp.

A vrai dire, lecteurs modernes, nous sommes mauvais juges ; pour que Jean Renart ait osé traiter de la sorte son sujet, il faut qu'il ait escompté la faveur et comme la complicité d'un public très spécial, très préparé : public de jeunes seigneurs et de jeunes femmes, sans doute assez ressemblants aux personnages de son lai, cercle étroit de « ceux qui chantent et lisent d'amors » (v. 500), de « fins amanz bien appris », tout imprégnés des doctrines des troubadours, habiles aux subtilités des « demandes d'amour » et des « jeux partis », bons con-

1. Elle le dit en propres termes (v. 924) :

« Or ne li *doi* je ne ne puis  
 Plus veer le don de m'amor.  
 Ne sai por qoi je li demor :  
 Onques hom si bien ne si bel  
 Ne conquist amor par anel  
 Ne miex ne *dut* avoir amie. »

naisseurs des romans de Chrétien de Troyes. L'esprit du *Lai de l'Ombre*, c'est ce qu'en d'autres temps on appellera euphuisme, ou marinisme, ou marivaudage : pour le goûter, il faut être initié. Ceux-là seuls sauront s'y plaire qui se plaisent aussi aux madrigaux de Voiture ou aux *Maximes d'amour* de Bussy-Rabutin. Ces « chambres des dames » que Joinville et le bon comte de Soissons regrettaient si fort pendant la bataille de Mansourah eurent leurs précieux aussi bien que les ruelles d'Arthénice et de Climène. Le *Lai de l'Ombre* nous permet de les entrevoir : c'est ce qui en fait surtout le charme et le prix.

## II. — LES MANUSCRITS ET LES ÉDITIONS

Sept manuscrits, à ma connaissance, nous ont conservé le *Lai de l'Ombre*. Ce sont :

*A* = Bibliothèque nationale, fonds français 837  
(f° 40 r°-f° 44 v°);

*B* = B. N. f. fr. 1593 (f° 157 r°-f° 162 v°);

*C* = B. N. f. fr. 12603 (f° 249 v°-f° 255 r°);

*G* = B. N. f. fr. 1553 (f° 493 r°-f° 498 r°);

*D* = B. N. f. fr. 19152 (f° 85 v°-f° 89 r°);

*E* = B. N., Nouvelles acquisitions françaises  
1104, f° 54 v°-f° 61 v°);

*F* = B. N. f. fr. 14971 (f° 49 v°-f° 55 v°).

On admet que le manuscrit *C* date du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, les six autres de la seconde moitié ou de la fin du XIII<sup>e</sup>.

Le premier, en ses *Lais inédits des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles* (Paris, 1836), Francisque Michel a



publié le *Lai de l'Ombre* : cette édition reproduit, à peu de chose près, le manuscrit *A* ; en appendice sont notées les principales variantes de *B*. Dans ses *Lettres à M. le comte de Salvandy sur quelques-uns des manuscrits de la Bibliothèque de La Haye* (Paris, 1846, p. 154-176), Achille Jubinal a imprimé le texte du manuscrit *F*. En 1890, je publiai, d'après les six manuscrits que je connaissais alors <sup>1</sup>, une édition nouvelle <sup>2</sup>, dont je sais aujourd'hui les graves défauts. Si je la mentionne pourtant, c'est qu'elle garde un mérite, celui d'avoir été en son temps l'objet de quatre comptes-rendus qui, étant signés Hermann Suchier <sup>3</sup>, Wendelin Foerster <sup>4</sup>, Ad. Tobler <sup>5</sup>, Gaston Paris <sup>6</sup>, sont donc quatre études très précieuses. Elles seront maintes fois citées dans le présent travail : elles le seraient bien plus souvent, si j'avais expressément marqué chacun des services qu'elles m'ont rendus.

### III. — L'AUTEUR

Le *Lai de l'Ombre* est signé Jean Renart (v. 953).

1. M. Groeber signala peu après l'existence de la septième copie, *G*.

2. *Le Lai de l'Ombre*, publié par Joseph Bédier (Extrait de l'*Index lectionum quae in Universitate Friburgensi per menses aestivos anni MDCCCXC habebuntur*, Fribourg-en-Suisse.

3. Voir la *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1890, p. 244-6.

4. Voir le *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, t. XI, 1890, col. 146-150.

5. Voir l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. LXXXV, p. 350-8.

6. Voir la *Romania*, t. XIX, 1890, p. 609-15.

Le même Jean Renart ne serait-il pas aussi l'auteur de deux autres poèmes, non signés ceux-là, le *Roman de l'Escoufle*<sup>1</sup> et le *Roman de Guillaume de Dôle*<sup>2</sup>? Plusieurs critiques sont portés à le croire, et il convient d'examiner dès maintenant si leur opinion est bien fondée.

C'est M. Paul Meyer qui, le premier, la leur suggéra. En 1894, dans sa préface au roman de l'*Escoufle*<sup>3</sup>, il nota qu'« entre tous les auteurs du nord et du midi de la France qui font allusion à nos romans d'aventure, il n'en est qu'un seul qui fasse mention de l'*Escoufle*, et c'est le trouvère Jean Renart, auteur du *Lai de l'Ombre*. » Or cette mention, ou plutôt cette citation de l'*Escoufle*<sup>4</sup>, est « amenée de loin », de si loin que M. P. Meyer en écrivit : « On serait presque tenté de croire que Jean Renart s'est cité lui-même. » Il marqua en effet entre les deux ouvrages maintes analogies ;

1. *L'Escoufle*, roman d'aventure publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de l'Arsenal, par H. Michelant et P. Meyer, Paris (Publications de la Société des anciens textes français), 1894.

2. *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, publié d'après le manuscrit du Vatican par G. Servois, Paris (Publications de la Société des anciens textes français) 1893.

3. P. XL.

4. Elle se trouve dans le prologue du *Lai* (v. 22) :

Par Guillaume qui depieça  
L'escoufle et art un a un membre,  
Si com li contes nous remembre,  
Poez savoir que je di voir.

Et ces vers sont comme une reprise de ceux-ci, qui se lisent dans le roman de l'*Escoufle* (v. 6898) :

Il a lués droit l'escoufle pris,  
Si le depece membre a membre.

mais, plus frappé encore de leurs dissemblances, il résista à la tentation d'en identifier les auteurs et conclut en ces termes : « L'examen comparatif de l'*Escoufle* et du *Lai de l'Ombre* montre du moins que les poètes composaient pour le même public, appartenaient, si j'ose le dire, à la même école, et écrivaient à peu près la même langue ; on peut admettre du reste qu'il y a ici non pas seulement l'influence d'un milieu commun, mais encore une action plus particulière, exercée par l'auteur de l'*Escoufle* sur Jean Renart. » Comme, d'autre part, M. G. Servois venait de publier le roman, jusqu'alors inédit, de *Guillaume de Dôle*, M. P. Meyer releva entre ce roman et l'*Escoufle* quelques ressemblances, mais « qui n'autoriseraient nullement, écrivit-il, à supposer qu'ils ont le même auteur <sup>1</sup>. »

Peu après, en 1896 et en 1897, Ad. Mussafia publia deux mémoires, l'un sur l'*Escoufle*, l'autre sur *Guillaume de Dôle* <sup>2</sup>. Ce sont des remarques d'une extrême délicatesse, d'où il ressort que fréquemment telle particularité de langage de l'un des deux textes reparaît dans l'autre et que maint passage obscur de l'un trouve dans l'autre son explication. Pourtant Mussafia crut devoir s'interdire toute interprétation de ces faits. Il s'en tint, en sa pru-

1. *Ibid.*, p. XLIV.

2. Aux tomes CXXXV (1896) et CXXXVI (1896-7) des *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Classe der k. Akademie der Wissenschaften*, Vienne. Ces mémoires portent pour titre *Zur Kritik und Interpretation romanischer Texte, Zweiter Beitrag, l'Escoufle* (72 pages), *Dritter Beitrag, Guillaume de Dole* (48 pages).

dence, à cette petite phrase, reléguée en note au bas d'une page : « Les rapports de fond et de forme entre *Guillaume de Dôle* et l'*Escoufle* sont assez nombreux ; M. P. Meyer en a déjà indiqué plus d'un ; d'autres résultent de mes observations sur le texte des deux ouvrages ; peut-être reviendrai-je là-dessus en une autre occasion. <sup>1</sup> » Il n'y est pas revenu.

Le premier, G. Paris résolut par l'affirmative ce problème d'attribution : « Il y a, a-t-il écrit, de sérieuses raisons de croire que l'auteur de *Guillaume de Dole* est aussi celui de l'*Escoufle*, et il n'est guère douteux que celui-ci ne soit l'auteur du *Lai de l'Ombre*, Jean Renart. » Malheureusement, ces lignes se lisent dans un article posthume<sup>2</sup>, et G. Paris n'a pas dit sur quoi il fondait sa thèse. À son défaut, M. F. M. Warren<sup>3</sup>, puis M. Gustave Charlier<sup>4</sup> l'ont reprise et développée. M. Charlier l'a appuyée surtout d'arguments littéraires très dignes d'attention, M. Warren d'arguments fondés sur des particularités de versification communes aux trois ouvrages (brisure du « couplet » de deux vers, fréquence des rimes féminines et des rimes riches, etc.). L'étude précise et pénétrante de M. Warren séduisit M. P. Meyer : dans le compte-

1. Tome CXXXVI, p. 33, note 1.

2. *Le cycle de la gageure*, au t. XXXII (1903), p. 487, de la *Romania*.

3. *The works of Jean Renart*, dans les *Modern Language Notes*, Baltimore, vol. XXIII, 1908, numéros de mars (col. 68-73) et d'avril (col. 96-100).

4. *L'Escoufle et Guillaume de Dole*, dans les *Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire offerts à M. Maurice Wilmotte*, 1910, t. I, p. 81-98.

rendu qu'il en fit<sup>1</sup>, il rappela qu'il s'était montré, dès 1894, « assez disposé à admettre que Jean Renart, l'auteur du poème de l'*Ombre*, avait aussi composé l'*Escoufle*. » Mais, ajouta-t-il, « en ce qui concerne *Guillaume de Dole*, j'avoue que je ne suis pas encore tout à fait convaincu. »

Pour notre part, nous croyons fermement que les auteurs de l'*Escoufle*, de *Guillaume de Dôle* et du *Lai de l'Ombre* s'appellent tous trois Jean Renart. Voici, à l'appui de notre opinion, une liste de quinze remarques<sup>2</sup>. Nous les présenterons au lecteur selon l'ordre des vers du *Lai de l'Ombre*.

1° V. 50-2. M. Mussafia a remarqué<sup>3</sup> que, dans ces vers de *Guillaume de Dôle* : *L'escuieraille menue Et li anuis ist dou palais* (v. 1735), et en deux autres passages du même roman (v. 1073, v. 1325), le mot *anui* est pris en un sens très particulier, et qu'on ne rencontre guère, si on le rencontre, en d'autres textes : au sens de « foule importune ». Or, il a la même acception, si je ne me trompe, en ces vers du *Lai de l'Ombre* : *Or orrés par tens en cest conte Que dirai, s'anuis ne m'encombe, En cest lai que je faz de l'Ombre* (v. 50-2). Jean Renart se représente lisant son poème dans un cercle choisi, que les « fâcheux » ne doivent pas troubler ; mais nous ne comprenons ce qu'il veut dire que grâce à *Guillaume de Dôle*.

1. *Romania*, t. XXXVII (1908), p. 483.

2. Presque toutes d'ailleurs ont déjà été faites soit par M. P. Meyer, soit par M. Mussafia, soit par M. Warren.

3. T. CXXXVI, p. 35.

2° V. 57. « Il n'y a point, dit Jean Renart, de chevalier plus accompli que le héros de mon lai « de Chaalons jusqu'en Parçois » (variantes *Perchois*, *Persois*, *Pierchois*). Or l'héroïne de *Guillaume de Dôle* réside dans la « marche de *Perchois* » (v. 665). Quelque pays que ce nom désigne <sup>1</sup>, nous en avons cherché en vain, et l'on en chercherait en vain, croyons-nous, une troisième mention dans les œuvres littéraires du moyen âge.

3° V. 64-5. *Proece et cortoisie l'ot Eslit a estre suen demaine*. Il arrive à tous les écrivains de mettre au singulier un verbe qui a deux ou plusieurs sujets. Mais l'auteur de l'*Escoufle* le fait si souvent qu'on peut considérer ce trait comme caractéristique de sa manière : Mussafia a fait l'analyse de plus de trente phrases où il se présente en des conditions diversement dignes de remarque <sup>2</sup>. Même particularité dans *Guillaume de Dôle*. Or on la rencontre aussi en une dizaine de passages du *Lai de l'Ombre* : aux vers 140-3, 202-3, 210-11, 215, 402-3, 432-3, 482-3, 498-9, 522-3, 578-9, 580-1, 840-1.

4° V. 71. *Il se sot mout bien avoir*. Expression qui signifie « savoir bien tenir son rang ». Elle reparait par deux fois dans *Guillaume de Dôle* (v. 570 et v. 2143). Il faut qu'elle soit peu usuelle, puisque l'éditeur de ce roman a voulu corriger l'un des deux passages où il la rencontre.

5° V. 130. Voici quatre vers du *Lai de l'Ombre*

1. Voir PARÇOIS à notre-Glossaire.

2. T. CXXXV, p. 12-18.

qui ressemblent fort à quatre vers de *Guillaume de Dôle* :

*Lai de l'Ombre.*

Amors.....  
 La grant biauté et le douz non  
 D'une dame li mist el cuer ;  
 Or li covint a geter puer  
 Toutes les autres por cesti.

*Guillaume de Dôle, v. 792.*

Amors l'a cuit d'une estencele  
 De cel biau non mout près del  
 cuer ;  
 Or li seront, sachiez, d'un fuer  
 Totes les autres por cesti.

6° V. 268-73. Dans le *Lai de l'Ombre*, trois jeunes chevaliers, qui se hâtent vers une aventure d'amour, éperonnent en s'écriant : « *Aus dames, chevalier!* » Même chevauchée galante dans *Guillaume de Dôle* (v. 218-23), et même cri galant : « *Ça, chevalier, as dames!* »

7° V. 374. *La colors l'en croist et avive*. M. P. Meyer a noté <sup>1</sup> comme une « locution à tout le moins peu fréquente ailleurs », l'association de *croistre* et d'*aviver*, qu'il a retrouvée par trois fois dans *l'Escoufle*, en des vers tels que ceux-ci : *Sa dolors croist tant et avive Qu'ele s'asiet, ou voelle ou non* (v. 4716; cf. v. 2982 et v. 7688).

8° V. 384-6. *Vous me savriiez... par l'ueil a trere la pene*. Les lexicographes n'ont relevé jusqu'ici (voir notre Glossaire au mot *PENE*) que trois ou quatre autres exemples de cette expression. Or l'un de ces exemples, si peu nombreux, provient de *Guillaume de Dôle* : *Puis li sot bien trere par l'oel La plume* (v. 3463-4).

1. *L'Escoufle*, p. XLVII.

2. Voir de fines remarques sur ces passages dans l'étude de Mussafia, t. CXXXV, p. 47.

9° *V. 496. Par foi, ce doit il estre liez.* Cette sorte d'accusatif absolu (*ce pour de ce*) reparait dans *Guillaume de Dôle* : « *Ne vendra ele ? — Nenil, ce sui je mout dolente* » (v. 5630). Mais c'est un tour si peu usité que deux excellents connaisseurs de l'ancienne langue, Tobler et M. G. Servois, le rencontrant, l'un dans le *Lai de l'Ombre*, l'autre dans *Guillaume de Dôle*, ont cru devoir corriger l'un et l'autre passage <sup>1</sup>.

10° *V. 548. D'endroit ce que.* Cet emploi de *de* avant la préposition *endroit* a été rencontré par Godefroy dans une charte datée de 1271. Mussafia <sup>2</sup> en a trouvé dans *Guillaume de Dôle* un troisième exemple : *d'endroit ceste chose* (v. 2817). Personne, croyons-nous, n'en a pas relevé un quatrième.

11° *V. 716-7.* Jean Renart, voulant dire que son héros n'a guère réussi à émouvoir sa dame par ses propos d'amour, écrit : *Ne l'a ore en autre maniere Ferue del poing lez l'oïe*. Pareillement, l'auteur de *Guillaume de Dôle*, pour exprimer qu'un personnage entend sans surprise l'éloge de la belle Liénor, dit : *Ne le feri pas lez l'oïe Qui si li loe la pucele* (v. 1410). En quel ouvrage de quelle littérature pourrait-on trouver un troisième exemple de cette litote bizarre ?

12° *V. 776-9.* Il serait difficile de croire que le seul hasard a pu faire concorder aussi exactement le *Lai de l'Ombre* et *Guillaume de Dôle* en ces vers :

1. Voir Mussafia, *ouvr. cité*, t. CXXXV, p. 48.

2. T. CXXXVI, p. 40.



*Lai de l'Ombre*, . . . . . Guillaume de Dôle, v. 4970.

« Mal fet qui destruit et confont	« Ha ! dame, mal fet qui confont
Ce dont il puest estre au	Ce dont il puet estre au
	deseure <sup>1</sup> .
Trop m'i cort force d'amors	Tant li prient et corent seure
	seure
Por vous...	Que...

13° V. 914-5. De même, est-ce le seul hasard qui a provoqué la ressemblance des deux passages que voici ?

*Lai de l'Ombre*, . . . . . Guillaume de Dôle, v. 2055.

Mout vient a homme de grant	Mout vient a home de grant sen
	sens
Qn'il fet cortoisie au besoing.	Qu'i fet cortoisie au besoig.

14° V. 930. Jean Renart, au moment de faire dire à l'héroïne du *Lai de l'Ombre* une certaine parole propre à remplir de joie son interlocuteur, écrit : *Sachiez quele n'en bleça mie Quant ele dist...* L'expression est si surprenante que Tobler a proposé, à la place de *bleça* (*blessa*), de lire *blesa* (« elle ne blésa, ne bégaya pas »). Mais, pour comprendre le *bleça* de Jean Renart, il n'y a qu'à se rappeler les litotes semblables de tout à l'heure (*Ne le ferî pas lez l'oïe*), et celle-ci encore, non moins étrange, qu'emploie l'auteur de *l'Escoufle* (v. 5644), pour indiquer qu'une certaine louange ne fut pas autrement désagréable à qui la recevait : *Sachiez qu'ele ne li a mie A cest mot la teste brisie.*

15° V. 951. *De celui lor couvendra bien.* La même expression se retrouve, impliquant le même sous-

1. Leçon des manuscrits C, D, E, F, G.

entendu, dans un passage de l'*Escoufle* : *Bien li couvenra del sorplus* (v. 4984).

Les quelques rapprochements qui précèdent auront-ils persuadé le lecteur? Ils peuvent, nous le savons bien, s'expliquer par l'hypothèse de deux auteurs dont l'un aura imité l'autre. Mais les vraies preuves de l'identification proposée ne sont point dans ces passages similaires que l'on peut imprimer sur deux colonnes. Elles sont plutôt dans une multitude d'analogies fugitives, de menues ressemblances<sup>1</sup>, dont chacune prise à part est contestable, et qui pourtant, réunies, composent une physionomie individuelle d'écrivain, cette chose complexe et indivisible que l'on appelle un style. Il en est ainsi toutes les fois qu'on veut prouver qu'un certain ouvrage est d'une certaine main : on peut dire sans paradoxe que les preuves les plus fortes sont pour chaque observateur celles

1. J'en indiquerai ici quelques-unes, par de simples renvois aux textes :

*O*[mbre] 1-3, cf. *Esc*[oufle] 1-3. — *O* 61, cf. *Esc.* 101. — *O* 66-7, cf. *Esc.* 4276-7. — *O* 94-5, cf. *Dôle* 765-6. — *O* 139, cf. *Dôle* 2747. — *O* 176-7, cf. *Esc.* 3369-70. — *O* 214, cf. *Esc.* 3728, 6406, 8750, *Dôle* 1488. — *O* 215, cf. *Dôle* 5167. — *O* 222, cf. *Esc.* 783, *Dôle* 1377, 2349. — *O* 224, cf. *Esc.* 458, 4354, 7568, *Dôle* 4183. — *O* 276-9, cf. *Dôle* 1567-8, 2191-2. — *O* 299, cf. *Esc.* 852, 1927, etc., *Dôle* 2217, 2758, etc. — *O* 338, cf. *Dôle*, 4760. — *O* 362, 498, cf. *Esc.* 1509, 2268. — *O* 370, cf. *Esc.* 6358, *Dôle* 1593. — *O* 467, cf. *Dôle* 1386. — *O* 544, cf. *Esc.* 1982, 2082, *Dôle* 2907. — *O* 556, cf. *Esc.* 7689, 4200. — *O* 558-66, cf. *Esc.* 7602-3, *Dôle* 3908-16. — *O* 719-20, cf. *Dôle* 1328-9. — *O* 758, 380, cf. *Esc.* 4566. — *O* 762-5, cf. *Esc.* 2310-2. — *O* 795, cf. *Esc.* 8709, *Dôle* 3534. — *O* 796, cf. *Esc.* 5843. — *O* 829, cf. *Esc.* 2468. — *O* 906-7, cf. *Esc.* 1388-9. — *O* 947, cf. *Esc.* 2076. — *O* 958-9, cf. *Dôle* 5495-6. — *O* 960, cf. *Esc.* 7884.

qu'il lui est le plus malaisé de communiquer à autrui.

Malheureusement il suit de là que tout problème d'attribution est par nature insoluble, reste indéfiniment ouvert, à moins que quelque jour un témoignage externe vienne le résoudre, ou plutôt le supprimer. C'est pourquoi il convient de bien mettre en lumière les remarques que voici.

Trois vers forment tout l'épilogue de *Guillaume de Dôle* :

5639 Et cil se veut reposer ore  
 Qui le jor perdi son sornon  
 Qu'il entra en religion.

Ils ont fort intrigué les érudits. Ils obligent à croire que ce roman courtois, chevaleresque, de ton assez libre, aurait été « composé, ou du moins achevé dans un couvent », ce qui a chagriné plusieurs critiques<sup>1</sup>. M. Ch.-V. Langlois déclare même « fort douteux que ces trois vers soient de l'auteur du poème »<sup>2</sup> : à son avis, ils auraient été ajoutés au texte, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, par un lecteur, peut-être mal informé.

Il faut convenir en effet qu'ils sont bizarres. Pourquoi l'auteur éprouve-t-il le besoin de marquer qu'il a perdu son « sornon » (ce que nous appellerions son « nom de famille »), le jour de son entrée dans un monastère ? La chose allait

1. Voir l'édition Servois. p. xxviii.

2. Voir la page 58 de son livre si attrayant, *La société française au XIII<sup>e</sup> siècle, d'après dix romans d'aventure*, Paris, 1904.

de soi en nombre d'ordres religieux. — C'est, dit M. G. Servois, que le poète veut expliquer l'anonymat qu'il garde : « il n'ose se nommer ». — Mais qui lui demandait de se nommer ? Tant d'autres romans sont anonymes ! Il était usuel de ne pas signer.

En présence de cette difficulté, je me suis demandé si, dans la phrase considérée, *il* ne se rapporterait pas à *sornon* aussi bien qu'à *cil*, si ce ne serait pas le *sornon* aussi bien que l'auteur qui « entra en *religion* ». Assurément, cela ne signifierait rien dans la langue commune ; mais cela est bien de la langue des faiseurs d'anagrammes. « Si vous voulez savoir mon nom, dirait l'auteur, apprenez qu'il s'est perdu à l'entrée de *religion* ; cherchez-le donc là, au moment où il y entre, donc au commencement du mot, puis rebroussez chemin ; lisez de droite à gauche ; vous le trouverez. » Que si, en effet, on lit de droite à gauche le vers

Qu'il entra en religion,

on trouve **religion**, puis **EN**, puis **entra**. Ce qui donne, ou à peu près, **RENART**.

Sur quoi, j'ai recherché, si, d'aventure, il n'y aurait pas, à la fin de l'autre roman, réputé anonyme, l'*Escoufle*, un « engien » du même genre.

L'*Escoufle* se termine, comme *Guillaume de Dôle*, par un épilogue, en cinquante vers cette fois, non moins surprenant que l'autre. L'auteur y loue son ouvrage, digne de tous points, assure-t-il, d'être lu « par devant rois, par devant comtes. » Néanmoins, au moment de l'adresser à un

haut seigneur, le comte de Hainaut, une chose l'inquiète, et c'est le titre du roman :

9072 . . . . Je ne cuit que li desplaise,  
Fors li nons, c'on en tient a lait.

Il craint qu'on ne lui reproche d'avoir affublé un si joli poème du nom d'un oiseau vil, l'écoufle. Il s'en justifie par des arguments littéraires longuement déduits (que deviendrait le conte sans l'oiseau ravisseur? etc.), puis il ajoute :

9098 Pour çou si di c'on ne doit mie  
Blasmer le rouman pour le non,  
C'on fait par bien povre seurnon  
A cort connoistre maint preudome.  
Çou'n est et la fins et la some.

Cette discussion semble pesante et même oiseuse. Mais elle deviendrait spirituelle au contraire et ingénieuse, si le lecteur consentait un instant à supposer que l'auteur y joue sur son propre nom, que ce nom est Renart, et que son public le sait. « Pourquoi (dirait-il en cette hypothèse) mon roman ne s'appellerait-il pas l'*Escoufle*? Je m'appelle bien Renart. Renart est le nom d'une bête non moins décriée que l'écoufle, ce qui ne m'empêche pas, comme chacun sait, d'être un *preudome*; mon roman n'est donc pas moins digne que moi, malgré son titre, de paraître « par devant rois, par devant contes. »

Ce qui appuie cette interprétation, en soi fort arbitraire assurément, c'est que, si on lit de

droite à gauche les mots *fait par bien povre*, on trouve :

povRE  
 bien  
 PAR  
 fait.

Ce qui l'appuie une seconde fois, c'est que, si on lit de gauche à droite les mots *povre seurnon a cort*, on trouve :

povRE  
 seurnON  
 A  
 CORT.

Je crois donc avoir par trois fois réussi à déloger Renart de son Malpertuis. Si le lecteur accorde que j'y ai réussi, il tiendra pour légitime que, par la suite de ce travail, j'appelle à témoin, pour interpréter le *Lai de l'Ombre*, les deux autres romans de Jean Renart.

Si l'on accepte les conjectures de M. G. Servois en son *Introduction à Guillaume de Dôle*, on admettra que Jean Renart dédia vers l'an 1200 ce roman à Milon de Châtillon-Nanteuil, ce haut personnage (« un des preus del regne ») qui devait en 1217 être élu à l'évêché de Beauvais, conserver ce titre d'« élu »<sup>1</sup> jusqu'à l'année 1221 ou 1222, et qui

1. Ne serait-il pas l'« eslit » (*electus*), dont il est parlé au vers 41 du *Lai de l'Ombre*?

vécut jusqu'en 1234. Le comte de Hainaut à qui notre poète dédia l'*Escoufle* semble être Baudouin VI, celui qui devint empereur de Constantinople en 1204. Quant à savoir où vécut Jean Renart, il n'y a rien à tirer de la géographie de ses romans : il connaît des localités infimes de la région de Dôle, de la Normandie, du Hainaut, de la Flandre, du Soissonnais : mais justement parce qu'il est bien renseigné sur des pays si divers, on ne peut rien induire de ces données, sinon tout au plus qu'il avait l'imagination précise ou bien qu'il avait fait quelques voyages. Les indications que fournissent les rimes et la mesure des vers dans ses trois romans sont un peu plus significatives. S'ils sont écrits « en français de France, comme c'était l'usage, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, parmi les poètes qui fréquentaient les cours <sup>1</sup> », quelques traits concordants (distinction ordinaire, mais non pas constante, des mots comme *riant* et des mots comme *prent*, — distinction ordinaire, mais non pas constante, des mots terminés par *s*, comme *assis*, et des mots terminés par *z*, comme *liz*, — emploi de formes telles que *no*, *vo*, *seïr*, *prenderai*, — emploi de rimes telles que *destrece mece*, *teche simplece*, ou telles que *mieus vermeus*, ou telles que *amot mot* auprès de *amoit voit*), indiquent les provinces du Nord-Est de la France. C'est vers les mêmes provinces que diverses observations d'ordre lexicographique sur le roman de l'*Escoufle* ont récemment conduit M. Antoine Thomas <sup>2</sup> : l'*Es-*

1. P. Meyer, *Introduction à l'Escoufle*, p. XLIV.

2. Voir la *Romania*, t. XLIII (1914), p. 254.

*coufle*, par exemple, est le seul texte littéraire qui emploie le mot *assin*, « mesure de capacité pour les grains » : or, il semble que « l'usage de cette mesure était fort restreint, et ne comprenait que la Picardie, particulièrement le Soissonnais et la Flandre française » ; pareillement l'auteur de l'*Escoufle* emploie les mots *contekier* (au sens de « palper » et au sens de « plaire ») et *coron* (au sens de « bout ») : or tous les exemples connus de ces deux mots proviennent de la Picardie, de la Flandre ou de l'Artois. En outre, il faut tenir grand compte du fait que M. Hermann Suchier, très délicat connaisseur en ces matières, a marqué<sup>1</sup> la conformité du langage de Jean Renart en son *Lai de l'Ombre* avec le langage de l'auteur du *Coutumier de Beauvaisis* et du roman de *Jean et Blonde*, Philippe de Beaumanoir.

Nous ne savons, comme on voit, presque rien, en somme, sur les dates et les circonstances de la vie de Jean Renart. L'important est que nous savons de lui maintes choses, après tout bien moins extérieures, les choses profondes de l'esprit et de l'âme que peuvent révéler sur un écrivain trois poèmes aussi délicats, aussi variés, aussi rares que *Guillaume de Dôle*, l'*Escoufle* et le *Lai de l'Ombre*. Jean Renart mérite qu'une étude littéraire soit un jour consacrée à toute son œuvre : mais ce n'est point en cette préface qu'il conviendrait de placer une telle étude.

1. Voir la *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1890, p. 245.



## IV. — DU CLASSEMENT DES MANUSCRITS

Si l'on essaye de classer, selon la méthode usuelle, inventée, semble-t-il bien, par Karl Lachmann, les manuscrits du *Lai de l'Ombre*, on parvient sans grand effort à discerner les cinq groupes de faits que voici :

1° Les manuscrits *A* et *B*, très voisins l'un de l'autre, s'opposent souvent aux cinq autres manuscrits, et plusieurs des leçons qu'ils ont en propre sont fautives : voir les variantes des v. 50, 152, 591, 713-4, 850, 956-7, etc., et nos remarques sur ces vers.

2° Il en va de même des manuscrits *C* et *G*, qui sont aussi très prochainement apparentés entre eux : fréquemment ils ont en commun une même leçon fautive, qui ne se retrouve pas dans les autres manuscrits : voir les variantes des vers 66-7, 85, 457, 499-500, 797, 952, etc.

3° A leur tour, les manuscrits *D* et *F*, qui donnent d'ailleurs souvent des leçons très différentes entre elles, offrent en quelques passages une même leçon que l'on peut tenir pour un remaniement de la leçon donnée par les cinq autres manuscrits. Voir les variantes des vers 64, 80-1, 134<sup>1</sup>, 273, 410, 758, etc.

1. Il s'agit ici de douze vers, qui manquent en *F* comme en *D*. Mais, si l'on remarque que la lacune va du v. 133, terminé par le mot *cesti*, au v. 145, terminé par le même mot *cesti*, on peut l'attribuer à un « bourdon », qui se sera produit deux fois. Cependant cette explication n'est pas très vraisemblable, vu la longueur du passage omis.

4° En 33 passages au moins, les manuscrits *A*, *B*, *C*, *G* donnant une certaine leçon, les trois autres, *D*, *E*, *F*, en donnent une certaine autre. Ces conflits se produisent aux vers 27<sup>1</sup>, 175<sup>2</sup>, 202, 274, 290, 296-7<sup>3</sup>, 335, 336, 511, 518, 522, 523, 549, 555, 557, 562-5, 572, 573, 583, 601, 609, 611, 615-6, 626-9, 677, 780-1, 793, 819, 843, 876-7, 885, 901, 950. De ces 33 passages, il en est au moins quatre où la leçon *ABCG*, comparée à la leçon concurrente, apparaît nettement comme moins bonne : c'est aux vers 511, 562-5, 573, 583. Voir nos remarques sur ces vers.

5° Inversement, de ces 34 passages, il en est au moins deux où la leçon *DEF*, comparée à la leçon concurrente, semble moins bonne : c'est aux vers 523 et 608. Voir nos remarques sur ces vers.

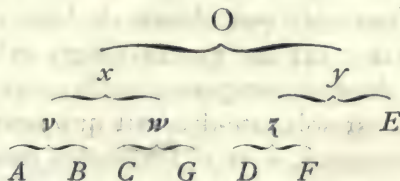
Si l'on tient pour bien interprétés quelques-uns des faits rangés dans ces cinq catégories, ne serait-ce qu'un seul fait de chaque catégorie, et si l'on ne connaît pas de faits qui contredisent ceux-là, on pourra réputer acquis le classement des manuscrits : on admettra que *A*, *B*, *C*, *G* remontent, par l'intermédiaire de deux manuscrits perdus, "*v*", "*w*", à un même manuscrit, déjà fautif, *x*; — que, d'autre part, *D* et *F*, par l'intermédiaire du manuscrit perdu "*z*", et *E* remontent à un même manuscrit

1. Au v. 27, *D* et *E* ont en commun une faute évidente ; malheureusement le passage manque dans le manuscrit *F*.

2. Les chiffres en italiques renvoient à des vers où il ne s'agit que de variantes presque indifférentes.

3. Aux vers 296-7, *F* se sépare de *DE*, pour donner une leçon qui lui est propre.

perdu, déjà fautif,  $y$ ; — et que  $x$  et  $y$  sont deux dérivés, indépendants l'un de l'autre, du manuscrit original,  $O$ . Ce que l'on peut représenter aux yeux par le graphique que voici :



C'est à ce classement que je m'arrêtai et c'est en vertu des règles qu'il me traçait que j'établis, dans mon édition de 1890, le « texte critique » du *Lai de l'Ombre* ; et, selon toute apparence, je m'arrêterais, aujourd'hui encore, au même classement et j'établirais à nouveau le texte d'après les mêmes règles, si je n'avais récemment pris garde à un fait non remarqué jusqu'ici, et pourtant bien digne de remarque.

Depuis quarante-cinq ans environ que la méthode ici maniée sert à publier les anciens textes français, elle a été employée en une centaine d'éditions. Or, si l'on recueille, comme j'ai fait, dans les préfaces de ces éditions <sup>1</sup>, les graphiques dessinés par les éditeurs et qui sont censés représenter les « arbres généalogiques » des manuscrits considérés, on constate que ces arbres sont tous, ou presque tous, de la même forme que celui que

1. Je dis dans les préfaces, je ne dis pas dans les comptes rendus de ces éditions : on verra plus loin pourquoi je marque cette distinction.

nous venons de dessiner pour les manuscrits du *Lai de l'Ombre*. Qu'il se soit agi d'une chanson en cinquante vers ou d'un roman en dix mille vers, et que le texte fût conservé en trois manuscrits seulement ou en deux cents, tant de critiques opérant chacun de son côté ont abouti, à leur insu, au même résultat : sur les quatre-vingts arbres généalogiques dont se compose actuellement ma collection, il en est soixante-dix-huit qui sont à deux branches seulement,  $x$  et  $y$ , lesquelles poussent à leur tour chacune deux branches, et la dichotomie persiste jusqu'aux dernières ramifications <sup>1</sup>.

C'est là une loi, un peu surprenante, qui pourrait se formuler ainsi : *Toute entreprise de classement, passée ou future, des manuscrits d'un texte a conduit, ou conduira, presque fatalement, l'opérateur à les répartir en deux familles seulement.*

Qu'est-ce à dire? Il est très naturel que tel roman de Chrétien de Troyes, *Erec* par exemple, ne nous soit parvenu qu'en des copies dérivées de deux

1. Je compte comme des classements bipartis ceux où l'éditeur, après avoir reconnu trois familles indépendantes,  $x$ ,  $y$ ,  $z$ , admet qu'une « contamination » s'est produite entre deux d'entre elles, ce qui, pratiquement, revient à ne reconnaître que deux familles : c'est le cas, par exemple, pour le classement des manuscrits d'*Eneas* proposé par M. J.-J. Salverda de Grave et pour celui des manuscrits d'*Auberée* proposé par M. G. Ebeling. — Les deux seuls arbres généalogiques à plus de deux branches que je connaisse sont celui de l'*Abécé Plantefolie*, très court poème publié par M. A. Langfors, dans la *Romania*, 1904, p. 238 (six manuscrits, trois familles), et celui du *Roman de Carité*, publié par A. Van Hamel, Paris, 1885 (quarante-sept manuscrits, cinq familles). — Je ne considère pas ici, il va sans dire, des ouvrages dont nous avons trois ou quatre rédactions, si différentes que la différence apparaît à quiconque en a lu seulement deux pages (exemples, le *Charroi de Nimes*, l'*Image du Monde*, etc.)

manuscrits seulement,  $x$  et  $y$ , et que le temps ait détruit les autres; il est très naturel que le même fait se soit produit, tout pareil, pour un second roman du même Chrétien de Troyes, disons *Perceval*, et pour un troisième encore, disons *Philomena*; mais qu'il se soit répété tout pareil pour les autres romans de Chrétien de Troyes, et tout pareil pour tous les autres romans de tous les autres romanciers, et tout pareil pour toutes les chroniques de tous les chroniqueurs, et tout pareil pour toutes les chansons de tous les chansonniers, etc., là est l'étrangeté : il serait merveilleux que le temps, en toute occasion et s'agissant d'une œuvre littéraire quelconque de notre moyen âge, se fût acharné à en détruire toute copie qui ne dérivait pas soit d' $x$ , soit d' $y$ , et que ce fût là une « loi » constante de l'histoire de la transmission des textes.

Or, pour qui n'accepte pas volontiers le merveilleux, il n'y a qu'une autre façon imaginable d'interpréter cette loi : elle signifie que l'on est en présence, non point de faits réels de l'histoire de la transmission des textes, mais à l'ordinaire de phénomènes qui se passent dans l'esprit des éditeurs de textes : auquel cas un nombre indéterminé, mais peut-être considérable, d'éditions de nos anciens textes sont fondées sur des classements erronés en partie et illusoires.

Ce n'est point ici le lieu de traiter à fond de ces choses; mais il était nécessaire de les indiquer du du moins en ces quelques lignes, afin que l'on comprenne pourquoi, regardant à vingt-quatre ans de distance mon classement des manuscrits du *Lai de l'Ombre*, je me sens plutôt porté à en recher-

cher les défauts qu'à le défendre : il m'apparaît comme d'autant moins assuré qu'il ressemble à un plus grand nombre d'autres.

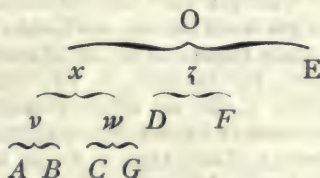
Il est un au moins de ses défauts que je ne saurais me dissimuler et que G. Paris aperçut d'emblée : c'est que la réalité de la famille  $\gamma$  (= *DEF*) est des plus contestables. En mon édition de 1890, j'avais allégué, pour constituer cette famille, cinq arguments, cinq passages où *D*, *E*, *F* me semblaient avoir une même faute en commun. G. Paris, en son compte rendu de mon édition <sup>1</sup>, n'eut pas de peine à montrer que, dans chacun de ces cinq cas, on pouvait au contraire qualifier fautive la leçon opposée, celle d'*ABCG*, et revendiquer la leçon *DEF* comme la plus ancienne des deux. Aujourd'hui (voir ci-dessus, 5<sup>o</sup>), pour constituer la famille  $\gamma$ , j'allègue deux autres indices : mais sont-ils plus probants ? Au v. 523, j'incline à croire que la leçon *DEF ostagier* <sup>2</sup>, rimant avec *dangier*, est l'œuvre d'un reviseur  $\gamma$ , qui, en présence de la leçon originale *justicier* (*ABCG*), l'a remaniée pour rimer plus richement ; au v. 608, pareillement, j'incline à croire que la leçon *DEF s'esbahi* n'est qu'une faute de lecture pour *s'esvanü* et j'appelle  $\gamma$  le scribe qui a commis cette faute. Mais qui ne voit qu'il serait aisé de soutenir au contraire, dans ces deux cas, de façon non moins plausible, l'hypothèse inverse, celle de l'antériorité des leçons *ostagier* et *s'esbahi* ? La vérité est

1. *Romania*, t. XIX, p. 611.

2. *F* donne *estanchier*, qui doit être une faute pour *ostagier*.

que, le conflit d'*ABCG* et de *DEF* se produisant trente-trois fois, quatre fois il apparaît en pleine clarté (voir ci-dessus, 4<sup>o</sup>) que la leçon *ABCG* est fautive, ce qui semble constituer solidement la famille *x*; mais que, les vingt-neuf autres fois, la balance reste en parfait équilibre; ou, si parfois elle semble osciller, l'oscillation est tellement minime que tout critique, croyons-nous, qui referait après nous ces pesées, serait obligé de convenir, comme nous en convenons, que ses yeux le trompent peut-être: en sorte que la réalité de la famille *y* demeure indémontrée.

C'est ce que G. Paris mit en lumière, à très bon droit. Partant de là, et acceptant d'ailleurs le reste de notre classement, il ajouta: « Il résulte de ces remarques que, bien probablement, le lai de l'*Ombre* nous est conservé non par deux, mais par trois familles, *x*, *z*, *E*, et que, par conséquent, l'original commun se reconstitue, à coup sûr, par l'accord d'*x* ou de *z* ensemble ou avec *E*. » Toutes assertions que l'on peut représenter graphiquement de la sorte:



Voilà donc, proposé par G. Paris, un classement triparti, ce qui n'est pas pour contredire ce que tout à l'heure nous disions de la rareté de tels classements: très rares en effet dans les éditions

d'anciens textes, ils foisonnent au contraire dans les comptes-rendus de ces éditions, préconisés qu'ils sont par des critiques qui se contentent de reviser en passant le travail d'autrui, mais qui, peu soucieux de procurer eux-mêmes une édition nouvelle, n'essayent pas de se servir eux-mêmes du nouveau classement par eux préconisé <sup>1</sup>.

Sans examiner pour l'instant si le système de G. Paris est mieux assuré que le nôtre, essayons de l'appliquer, puisqu'aussi bien ce classement nous invite à la plus séduisante des tâches : par sa vertu, dit G. Paris, le manuscrit original du *Lai de l'Ombre* doit « se reconstituer à coup sûr ».

Dès qu'on essaye de s'en servir, on aperçoit qu'il impose, pour l'établissement du texte, des règles bien plus étroites que l'autre. Avec notre classement en deux familles, une fois que l'opérateur a choisi pour « base » de son édition l'un des sept manuscrits, disons *A*, il garde le droit de maintenir assez souvent les leçons de ce manu-

1. Pareillement, il n'est pas rare de rencontrer des classements tripartis, mais qui n'ont jamais servi, dans des mémoires écrits en prévision d'une édition de tel ou tel ouvrage, laquelle édition n'a jamais paru. Par exemple, M. Ed. Schwan a dessiné (*Romania*, t. XIII, 1884, p. 250) un arbre généalogique à trois branches des manuscrits de la *Vie des anciens Pères*, et M. V. Friedel a dessiné (*Romania*, t. XXIV, 1895, p. 55) un arbre généalogique, à trois branches aussi, des manuscrits du *Roman de Fierabras*. Mais ni M. Schwan n'a publié une édition de la *Vie des Anciens Pères*, ni M. Friedel une édition du *Roman de Fierabras*. S'ils l'avaient fait, retrouverions-nous dans les préfaces de leurs éditions les mêmes arbres généalogiques ? Il est permis d'en douter, à considérer ce qui s'est passé toutes les fois qu'un critique a réellement fait paraître une édition.



scrit <sup>1</sup> : il peut les maintenir, s'il lui plaît ainsi, non seulement aux vingt-neuf endroits où s'opposent  $x$  et  $y$ , mais encore en un certain nombre des endroits où  $AB$  s'opposent à  $w (= CG) + y (= DEF)$  : car il lui suffit en de tels cas de supposer qu'un double accident a pu se produire, et, par exemple, au vers 93, que, Jean Renart ayant écrit *peniu d'armes*, leçon conservée en  $AB$ , deux scribes,  $w$  et  $y$ , ont bien pu, l'un par fantaisie, l'autre par erreur de transcription, remplacer, chacun de son côté, *peniu* par *preu*. Il en va tout autrement si l'opérateur a accepté un classement en trois familles, le classement de G. Paris : aux règles complaisantes et souples qu'il suivait, le propre d'un classement triparti est de substituer une loi d'airain. Que deux scribes ( $w, y$ ) aient pu, par simple coïncidence, remplacer *peniu* par *preu*, à la bonne heure ; mais, s'ils sont trois ( $E, z, w$ ), la supposition d'un triple accident est trop invraisemblable. Il faut donc que l'éditeur rejette, coûte que coûte, toute leçon  $AB$ , au profit de toute leçon proposée à la fois par  $E, z, w$  ; et, sans doute, il conserve encore, en théorie, le droit de recourir à l'hypothèse du double accident en quelques-uns des vingt-neuf passages où  $ABCG$  s'opposent à  $DEF$  ; mais ce dernier reste de sa liberté est si peu de chose qu'il serait presque ridicule à lui d'en user : puisqu'il se plie partout ailleurs à la loi du nombre, il ne peut que l'accepter encore dans ces vingt-

1. Par malheur, bien des éditeurs renoncent spontanément à l'usage de ces droits légitimes et se plaisent, par tempérament ou par mode, à constituer des textes aussi composites que possible : tel fut mon cas quand je fis mon édition de 1890.

neuf cas ; il ne peut que laisser son texte s'établir de lui-même, par le seul jeu de la mécanique à triple ressort qu'il a construite : ce n'est plus lui, à vrai dire, qui travaille, c'est elle.

Elle lui imposera de « corriger » le manuscrit *A* 1° aux trente passages où *DEF* s'opposent à *ABCG* ; 2° aux quatre-vingts passages environ où *CGDEF* s'opposent à *AB* ; 3° aux vingt ou trente passages où se présentent trois ou quatre variantes, où, par exemple, *CGE* donnant une certaine leçon, *DF* en donnent une autre et *AB* une troisième. Et, pour prendre un exemple, elle lui imposera de remplacer, au v. 62, *en tret au fil Loth* par *resamble au fil Loth* ; — au v. 67, *s'esmerveillent* par *se merveillent* ; — au v. 74, *pucele ne dame* par *dame ne pucele* ; — au v. 75, *qui mout ne l'aint et prist* par *qui durement nel prist* ; — au v. 81, *peüst* par *pooit* ; — au v. 83, *le trovissiez* par *le trovast on* ; — au v. 91, *qu'il en fussent deus* par *que il en fust deus* ; — au v. 92, *n'onques* par *onques* ; — au v. 93, *si peniu d'armes qu'il* par *si preu d'armes comme il* ; — au v. 94, *ce n'est* par *ce n'ert* ; — au v. 98, *veut* par *vout* ; — au v. 101, *que on n'eüst* par *qu'on ne l'eüst* ; — au v. 102, *pleüst* par *leüst* ; — au v. 103, *mespris* par *despris* ; — soit, en ces quarante vers, jusqu'à quatorze « corrections », lesquelles consistent essentiellement à remplacer *bonnet blanc* par *blanc bonnet*, ou inversement.

De là, si l'on se sert d'un classement triparti, et quelque soit le manuscrit que l'on aura pris pour base, un texte étrangement composite et bigarré. Mais on conçoit qu'un tel système d'édition, s'il est souvent préconisé, soit rarement appliqué. En

effet, pour n'importe quel opérateur, et supposé même que son goût soit peu délicat, quand il aura un certain nombre de fois abandonné le *bonnet blanc* de son manuscrit *A* pour le *blanc bonnet* des familles  $\zeta$  et *E*, quand il aura, en sa foi au classement triparti, sacrifié *n'onques si ne s'esvanui à n'onques mais si ne s'esbahi* (v. 608), — puis *nenil, quar ce seroit folie à ensi dira, je n'en dout mie* (v. 626), — puis *seur son cors deffendant à et vers li deffendant* (v. 677), etc., il viendra toujours un moment, un peu plus tôt, un peu plus tard, où il s'inquiètera de la singularité d'un tel travail ; où il s'irritera, plus ou moins consciemment, contre son classement, véritable automate, qui seul choisit, décide et tranche ; où il se rappellera que cet automate, dont il s'est fait l'esclave, c'est lui-même après tout qui l'a construit ; et alors, soit révolte de son goût, soit peur des responsabilités, il se demandera s'il est tout-à-fait sûr de l'avoir bien construit : en l'espèce, s'il est tout-à-fait sûr que les leçons attestées par les deux familles  $\zeta$  et *E*, qu'il vient d'adopter, soient supérieures aux leçons attestées par un témoignage unique, qu'il vient de rejeter. Il en reprendra donc l'examen, et ce sera miracle, en vérité, s'il ne découvre pas quelque raison de se persuader que telle et telle d'entre elles, *s'esbahi (DEF)* par exemple, ou *et vers li deffendant (DEF)*, bien que fournies à la fois par  $\zeta$  et par *E*, sont moins bonnes que les leçons opposées ; mais se le persuader, qu'est-ce sinon baptiser *s'esbahi* et *et vers li deffendant* « fautes communes » à  $\zeta$  et à *E*, et, du même coup, réduire ces deux « familles » à une seule,  $\gamma$ ? Désor-

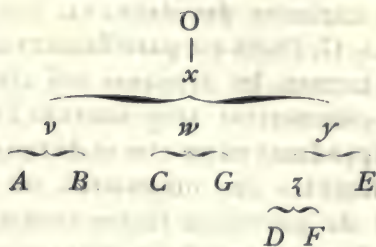
mais, voilà la mécanique à trois branches rejetée; voilà constitué à sa place un commode classement en deux familles seulement,  $x$  et  $y$ , et voilà reconquise cette liberté vers quoi, dès le début de son travail, l'opérateur, à son insu, n'avait cessé d'aspirer. Et c'est là, sans doute, pour le dire en passant, l'une des raisons qui font que, dans les classements en deux familles, l'une des deux familles est souvent déterminée par des indices très contestables; et c'est aussi l'une des raisons pourquoi, dans l'histoire de cette méthode, les classements en plus de deux familles sont si rares, — j'entends les classements qui ont réellement servi.

Pourtant, dira-t-on, puisque le système proposé par G. Paris rend compte exactement de tous les faits d'observation groupés ci-dessus en cinq catégories, n'est-on pas tenu de se plier aux règles qu'il impose, dussent-elles fournir un texte plus composite encore et plus bigarré? — Certes, on y serait tenu, si le système de G. Paris, très plausible assurément, et vrai peut-être, était nécessairement vrai. Mais il est facile de faire voir qu'il ne l'est pas nécessairement et que, par exemple, mon ancien classement à deux branches, si peu de cas que j'en fasse aujourd'hui, garde autant de vraisemblance que le sien.

En effet, de ce que je n'ai pu établir la réalité de la famille  $y$  ( $= DEF$ ), il ne résulte nullement qu'elle soit irréelle. Je ne puis prouver que la leçon *s'esvanū* ( $ABCG$ ) soit plus ancienne que la leçon concurrente *s'esbahi* ( $DEF$ ), et, par suite, mon classement est arbitraire; mais nul ne peut

prouver que cette leçon concurrente *s'esbahi* soit la plus ancienne des deux, et, par suite, le classement de G. Paris est pareillement arbitraire. En d'autres termes, les critiques qui classent des manuscrits commettent trop souvent l'erreur de réputer indépendants entre eux et de ranger en des familles différentes des manuscrits où ils n'ont point relevé de grossières fautes communes : ils oublient qu'ils ont écarté de leur opération des leçons acceptables en soi, et qui pourtant peuvent fort bien être des leçons refaites, donc des fautes, imposées à ces manuscrits par un remanieur. En l'espèce, il est constant que vingt-neuf fois le texte de Jean Renart a été remanié volontairement, avec plus ou moins de bonheur et d'adresse : par qui ? Il plaît à G. Paris d'attribuer ces vingt-neuf retouches à un seul reviseur, qu'il appelle  $x$ , et nul ne peut prouver qu'il ait tort ; mais, s'il me plaît d'attribuer, de ces vingt-neuf retouches, les unes à un reviseur  $x$  et les autres à un reviseur  $y$ , nul ne peut prouver que j'aie tort. Et il n'est pas nécessaire que je puisse démontrer ma proposition, il suffit que, dans un seul des vingt-neuf cas, elle ne soit pas tout à fait absurde, pour que mon classement garde autant de titres à subsister que l'autre.

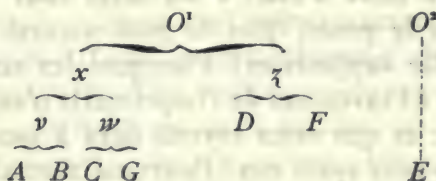
Or, il y a un troisième moyen de rendre un compte exact de tous les faits groupés ci-dessus en cinq catégories, donc un troisième classement, non moins plausible, de nos manuscrits, celui que représente la figure ci-contre :



J'appelle ici  $x$  un manuscrit perdu, déjà fautif, duquel dérivent les sept manuscrits conservés. Les quatre fautes communes qui nous ont servi tout à l'heure à reconnaître la parenté d' $A, B, C, G$ , celles des vers 511, 562, 573, 582 (voir ci-avant, sous la rubrique 4<sup>o</sup>), se trouvaient déjà dans ce manuscrit  $x$ . Mais un scribe  $y$ , copiant  $x$  à son tour, les a aperçues toutes quatre (ce qui n'était pas difficile). Il y a substitué ce que nous lisons aujourd'hui dans ses dérivés  $DF, E$ , c'est-à-dire des leçons qui ne restituent pas, il va sans dire, le texte, à jamais détruit par  $x$ , de Jean Renart, et que pourtant, les voyant sensées et acceptables, nous attribuerons de confiance à Jean Renart; en outre, le scribe  $y$  a, par caprice, retouché son modèle en vingt-neuf autres passages. Ignorant que tel est le véritable rapport des manuscrits, et supposé que nous ayons adopté le classement de  $G$ . Paris, nous introduirons trente-trois fois dans le « texte critique » la leçon  $DFE$ , et les trente-trois fois nous nous tromperons.

Mais voici encore une quatrième façon, non moins recevable, d'interpréter nos cinq catégories de faits. Si l'on regarde le texte du manuscrit  $E$ ,

on constate <sup>1</sup> qu'il offre près de cent leçons qui ne se retrouvent nulle part ailleurs et dont quatre-vingts environ sont en soi fort bonnes. En l'état de nos connaissances, tout éditeur, même s'il prend pour base ce manuscrit *E*, et quelque soit celui des trois classements ci-dessus considérés qu'il aura choisi, ne pourra que rejeter ces quatre-vingts leçons « individuelles ». Il se peut pourtant que, les rejetant, il ait quatre-vingts fois tort, si par hasard le classement vrai de nos manuscrits est celui que représente ce double graphique :



Je suppose ici que Jean Renart a d'abord lancé son *Lai de l'Ombre* dans la circulation sous la forme d'un manuscrit pur de fautes, *O*<sup>1</sup>. De ce manuscrit dérive d'une part *x*, lequel a introduit dans le texte les trente-trois variantes qui opposent aujourd'hui à nos yeux *ABCG* et *DEF*, d'autre part *z*, lequel s'est contenté de modifier son modèle aux quelques endroits qui nous servent aujourd'hui à grouper *D* et *F*. Trois mois, six mois après cette première publication de son ouvrage, Jean Renart l'a relu dans un manuscrit identique à *O*<sup>1</sup>, et en a tiré de sa main une copie nouvelle, *O*<sup>2</sup>, pour l'offrir à quelque patron ou pour la vendre à quel-

1. On pourrait employer à la même hypothèse le manuscrit *D*.

que jongleur. En recopiant, chemin faisant, mécontent de son premier jet, il a refait certaines leçons : ce furent quatre-vingts retouches à quoi il tenait beaucoup, et le manuscrit *E*, dérivé d'*O*<sup>2</sup>, les a scrupuleusement conservées : et c'est donc, en cette hypothèse, le texte du manuscrit *E* que nous devrions imprimer en beaux caractères, au lieu d'en rejeter les leçons au bas des pages comme un fatras inutile.

Si nous supposons ainsi que nos sept manuscrits peuvent représenter celui-ci un *O*<sup>1</sup>, celui-ci un *O*<sup>2</sup>, c'est-à-dire deux « états » du texte tour à tour avoués par le poète, quoi de plus naturel en soi qu'une telle supposition ? Pourquoi les écrivains antérieurs à l'invention de l'imprimerie n'auraient-ils pas fait ce que nous voyons faire à tous leurs confrères venus après eux ? Pourquoi n'auraient-ils pas, comme eux, aussi souvent qu'eux, revu leurs écrits ? Quel est l'écrivain qui ne se relise pas ? qui, se relisant à quelques mois, à quelques jours de distance, ne se corrige pas ? Dès lors, le nombre des cas est peut-être très grand où les manuscrits conservés d'un ouvrage en représentent deux ou trois revisions, faites par l'auteur lui-même : et pourtant on peut compter sur les doigts d'une seule main les cas où les éditeurs de nos anciens textes ont retenu cette possibilité. Presque tous, sans même la considérer, se sont évertués à reconstituer *O*, « l'archétype », souche réputée unique de toute la tradition manuscrite : risquant ainsi de procéder comme des éditeurs d'*Atala* qui combinerait en un texte unique et monstrueux les variantes de trois éditions, *o*<sup>1</sup>, *o*<sup>2</sup>, *o*<sup>3</sup>, procurées



toutes trois par Chateaubriand. On peut donc très légitimement former l'hypothèse que les quatre-vingts leçons propres au manuscrit *E* seraient du Jean Renart le plus pur et le plus authentique.

Certes cette hypothèse est condamnée à rester à jamais une hypothèse ; mais que rien ne contrarie. Et c'est aussi le cas des trois autres combinaisons considérées avant celle-ci, qui sont toutes trois également habiles à expliquer tous les faits groupés ci-dessus en nos cinq catégories. Par suite, nul n'a le droit de choisir entre elles, et le seul parti pur d'arbitraire serait de publier à la suite les uns des autres quatre « textes critiques » du *Lai de l'Ombre*, établis chacun d'après un système différent. Par malheur, quand on l'aurait fait, il resterait encore à publier un cinquième texte critique, puis un sixième, etc., car je sais encore trois autres classements possibles de nos manuscrits, que je me dispenserai de produire ici, tant pour épargner de la fatigue au lecteur que pour lui laisser le plaisir de constater par lui-même combien il est facile de construire un nombre indéfini de ces petites combinaisons conjecturales que nous appelons des classements de manuscrits.

Si l'on renonce, dira-t-on, à reconstituer le manuscrit original du *Lai de l'Ombre*, on devrait du moins, semble-t-il, vu que tous les « arbres généalogiques » ci-dessus dessinés groupent les manuscrits *A, B, C, G* en une seule famille *x*, rétablir cet *x*. — A quoi bon, répondrons-nous, puisque ce qui constitue *x* à nos yeux, ce sont essentiellement vingt-neuf leçons dont nous ne savons

pas décider si elles sont ou non de Jean Renart? Puis, est-on tout à fait assuré même de ce peu de chose, la réalité du manuscrit *x*? Certes les variantes de nos manuscrits se distribuent presque toutes de telle sorte qu'on peut croire à la réalité de cet *x*; et cependant, en quelques passages, se produisent des groupements de leçons, *AC* contre *BDEF* (v. 69), — *ABC* contre *DEFG* (v. 92), — *ABD* contre *EF* (v. 102), — *ABE* contre *CGDF* (v. 719), — *ABF* contre *CGDE* (v. 753), — *ABCGF* contre *DE* (v. 768 et v. 950), — *ABCGD* contre *EF* (v. 826), — bizarres et inquiétants. Si l'on tient à se rassurer, on peut, je le sais bien, expliquer ces quelques faits (il ne s'agit que de variantes assez menues) par l'hypothèse commode de rencontres dues au hasard : ne signifieraient-ils pas plutôt que, dans l'histoire de la transmission d'un texte, il s'est produit à l'ordinaire beaucoup plus de faits et de plus complexes que nos regards n'en savent reconnaître et démêler?

A combien d'autres textes français que le *Lai de l'Ombre*, à combien de textes latins, grecs, allemands, etc., peuvent s'appliquer, *mutandis mutatis*, les remarques qui précèdent? En tant qu'un classement de manuscrits prétend remonter vers le manuscrit original, *O*, atteindre et reconstituer l'archétype, ce n'est à l'ordinaire rien qu'une hypothèse plus ou moins plausible, mais invérifiable, choisie arbitrairement entre plusieurs autres, non moins plausibles, non moins invérifiables. Pour nous en tenir ici au *Lai de l'Ombre*, le peu de chose que l'on puisse vraiment constater et accepter comme probable, c'est, en premier lieu, que

les manuscrits *A, B, C, G* ne nous fournissent à eux quatre, sur le texte primitif, qu'un seul témoignage ; c'est, en second lieu, qu'à leur tour les manuscrits *D* et *F* ne doivent représenter à nos yeux qu'un seul témoignage ; et c'est enfin, et par suite, que nous disposons de trois témoignages au plus, *ABCG*, — *DF*, — *E*. Mais de ces quelques faits, il nous est bien défendu de rien induire : car jamais nous ne saurons quelle est la valeur respective de ces trois témoignages, ni même s'ils sont trois, puisque tel d'entre eux peut à notre insu dépendre de l'un des deux autres.

Bref, nous renonçons à proposer un classement de nos manuscrits : non pas qu'il soit difficile d'en proposer un, aussi recevable que la plupart de ceux qu'ont employés en tant d'éditions tant de critiques, mais au contraire parce qu'il est trop facile d'en proposer plusieurs.

Nous avons donc fait la présente édition sans recours à la méthode inventée par Lachmann. Ce qui nous rassure un peu, c'est que quelques éditeurs de textes avant nous, s'ils ne se sont jamais expressément élevés contre elle, du moins ne l'ont guère pratiquée. Il est remarquable, par exemple, que M. P. Meyer, à qui nous devons tant d'éditions de nos anciens textes, semble avoir évité les cas où il y aurait eu lieu de l'appliquer ; que d'autres éditeurs, en des cas où il y avait lieu de l'appliquer, se sont dispensés de le faire : Gaston Raynaud, entre autres, en ses éditions de la *Châtelaine de Vergy* et des *Cent ballades*, Auguste Longnon en son édition des poésies de Villon.

Il ne nous reste qu'à dire comment nous avons procédé.

Nous avons choisi, entre nos sept manuscrits, le manuscrit *A*, pour servir de « base » à notre édition. Ce n'est nullement que nous le tenions pour le plus voisin de l'original, puisque, comme nous l'avons vu, il se peut fort bien que *D*, ou *E*, représente le dernier état du texte, tel qu'il plut à Jean Renart de le constituer. Si nous avons choisi le manuscrit *A*, le précieux manuscrit 837 de la Bibliothèque nationale, c'est de façon tout empirique, et simplement parce que, offrant d'ailleurs un texte à l'ordinaire très sensé et très cohérent, et des formes grammaticales très françaises (à part quelques « picardismes »), et une orthographe très simple et très régulière, il est, entre nos sept manuscrits, celui qui présente le moins souvent des leçons individuelles, celui par conséquent qu'on est le moins souvent tenté de corriger.

L'ayant une fois choisi, nous avons pris le parti d'en respecter autant que possible les leçons. Nous les avons abandonnées pourtant, à tort ou à raison, en 34 passages. Voici l'indication de ces 34 corrections. Nous les rangeons en quatre catégories.

1° En 11 cas, il s'agit de fautes serviles (erreurs de transcription, non-sens, contre-sens, etc.), que tout éditeur attentif eût aperçues et corrigées aussitôt, n'eût-il disposé que du seul manuscrit *A* :

V. 50, en cest conte (*A* en monte). — V. 409 (*omission du mot nul*). — V. 469, ce n'est gas (*A* ce est gas). — V. 498, mais se gentelise et (*A* se gentelises et). — V. 570, cil (*A* si). — V. 591, lons

(*A cors*). — V. 600, Sainz Espirs (*A Sainz Esperiz*). — V. 690, nel (*A le*). — V. 758, vaudroit (*A voudroit*). — V. 784 lerai (*A aurai*). — V. 881, En l'aigue qui ert bele (*A L'aigue qui ert et bele*).

2° En 10 cas, il s'agit de fautes non moins serviles que les précédentes, que tout éditeur attentif eût aperçues pareillement, n'eût-il disposé que du seul manuscrit *A*, et qu'il eût cherché à corriger par conjecture. La seule différence entre cette catégorie et la précédente est qu'ici les autres manuscrits, nous offrant des leçons plus vraisemblables, nous ont épargné des conjectures :

V. 54, de l'Empiere (*A d'Angleterre*). — V. 115, qu'ele vout (*A ele*). — V. 152, averté (*A aversité*). — V. 191-2 (*omission de deux vers*). — V. 362, et que (*A que*). — V. 562-5 (*omission de quatre vers*). — V. 712-3, ne nule ame de l'ostel (*A n'ont nule asme de l'oster*). — V. 726, mès (*A il*). — V. 817, lacier (*A poncier*). — V. 955-6, quar puisque... ont mis andeus (*A puisque... et qu'il ont mis lor*).

3° En 8 cas, il s'agit de fautes non moins serviles que les précédentes, mais que nous n'aurions probablement pas aperçues sans le secours des autres manuscrits, lesquels nous fournissent le moyen de les corriger, en même temps qu'ils nous les révèlent :

V. 12, por parole (*A por ramposne*). — V. 270, aus dames (*A aus armes*). — V. 280-3 (*omission de quatre vers*). — V. 360, que (*A et*). — V. 511 (*substitution d'un vers à un autre*). — V. 573 (*de même*). — V. 850, amis (*A sages*). — V. 950, mès du geu (*A fors de celui*).

4° En 5 cas, il s'agit de leçons acceptables en

soi, mais qui sont isolées en *A* (ou en *AB*) et qui, comparées à celles des autres manuscrits, apparaissent comme moins bonnes, et peuvent être interprétées, elles aussi, comme des fautes serviles (c'est dans cette catégorie que sont les moins nécessaires de nos retouches) :

V. 15, par derrière (*A* par droiture). — V. 125, fols (*A* sot). — V. 229, qui montast (*A* qu'il montrast). — V. 543, prochain (*A* de moi). — V. 885, je n'en reporterai mie (*A* je n'en reprendrai mie).

En quelques-uns de ces passages — en un très petit nombre, croyons-nous, — un éditeur plus prudent n'aurait pas corrigé ; en beaucoup d'autres passages du poème, un éditeur plus hardi l'aurait fait, et nous-mêmes avons été maintes fois tenté de le faire. De toutes ces difficultés et incertitudes, nous discuterons en des notes que l'on trouvera à la suite du poème. Notre technique nous obligeait, en effet, à écrire de telles notes. Puisque, selon cette façon de procéder, le choix entre les variantes n'est plus déterminé d'avance, une fois pour toutes et mécaniquement, par un classement des manuscrits, puisqu'il est remis, en chaque cas douteux, au jugement, au tact, à la prudence de l'éditeur, et, pour dire le vrai mot, à son goût, qui est la chose la plus faillible du monde et la plus précaire, il convient qu'en chaque cas douteux l'éditeur s'applique à justifier son choix. Et après tout, il n'importe guère — car cela n'intéresse que son amour-propre — qu'il ait choisi bien ou mal, pourvu qu'il dise très clairement ce qu'il a fait (de là la liste ci-dessus dressée de nos corrections) et qu'il dise très clairement pourquoi il l'a fait (de

là les notes qui suivent). Par là le lecteur pourra du moins se rendre compte sans effort de ce qu'on lui offre à lire, et c'est, croyons-nous, ce qu'il souhaite surtout, s'il est las, comme nous le sommes, de lire des textes très ingénieusement constitués sans doute et très savamment, mais composites, en des éditions où il est difficile, tant l'appareil critique en est compliqué, de démêler, en quelle mesure les éditeurs se sont permis de collaborer avec les vieux écrivains. Pour nous, nous avons tâché de collaborer avec Jean Renart le moins possible. Nous n'offrons au lecteur rien que le texte d'un bon manuscrit, réparé seulement dans les quelques cas ci-dessus énumérés. L'archéologue Didron a dit un jour cette sage parole : « Il faut conserver le plus possible, réparer le moins possible, ne restaurer à aucun prix ». Ce qu'il disait des vieilles pierres doit s'entendre aussi, croyons-nous, de nos beaux vieux textes.

Au cours de mon étude du *Lai de l'Ombre*, j'ai maintes fois pris conseil de M. Jean Acher et de M. Lucien Foulet : je les remercie pour l'assistance amicale qu'ils m'ont prêtée.

Les trois fois que j'ai publié des textes pour la Société, M. Paul Meyer a bien voulu se charger d'en surveiller l'édition en qualité de commissaire responsable ; par trois fois j'ai donc contracté une grande dette à son égard : qu'il me permette de lui exprimer ici toute ma gratitude.







LE LAI DE L'OMBRE

## LE LAI DE L'OMBRE

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

THE MUSEUM OF THE HISTORY OF SCIENCE



## LE LAI DE L'OMBRE

---

Ne me vueil pas desaüser (A, f° 40 a)  
De bien dire, ainçois vueil user  
Mon sens a el qu'a estre oiseus.  
Je ne vueil pas resambler ceus  
5 Qui sont garçon por tout destruire,  
Quar, puis que j'ai le sens d'estruire (b)  
Aucun bien en dit ou en fet,  
Vilains est qui ses gas en fet,  
Se ma cortoisie s'aoevre  
10 A fere aucune plesant oevre

*Le titre du poème varie selon les manuscrits : AB Le lai (B lay) de l'ombre, C Du lait de l'ombre, D Ci comence de l'ombre de l'anel, E Ce est le lay de l'ombre, F Du chevalier qui donna l'anel a la dame, G Li lais de l'ombre et de l'aniel. — Le prologue (v. 1-52) manque en F. — 1 B [...]je me vuel desaüser, C Je ne v. — 2 C ains vorrai, BEG ainz vuel — 3 C en el que iestre, DG en el qu'en e., E en el que e. — 5 E s. oiseus p. — 6 B que ja le, DE Mais p., D le sen descire — 7 C b. c'om dist ou on f., DE d. et en — 8 B Foux est cil qui ces — 9 C c. descuevre, E Quant ma — 10 E A dire*

Ou il n'ait ramosne ne lait.  
 Fols est qui por parole lait  
 Bien a dire, por qu'il le sache;  
 Et s'aucuns fel sa langue en sache  
 15 Par derriere, tout ce li doit,  
 Quar nient plus que je puis cest doit  
 Fere ausi lonc comme cestui,  
 Ne cuit je que on peüst hui  
 Fere un felon debonere estre,  
 20 Et miex vient de bone eure nestre  
 Qu'estre de bons, c'est dit pieça.  
 Par Guillaume qui depieça  
 L'escoufle et art un a un membre,  
 Si com li contes nous remembre,  
 25 Poez savoir que je di voir,  
 Et miex vient a un homme avoir  
 Eür que avoir ne amis :  
 Amis muert et on est tost mis  
 Fors de l'avoir, qui bien nel garde  
 30 Ou qui a fol le met en garde ;  
 Mès celui qui le gaste et use

11 *B* n'ait parole de l., *CE* n'a, *D* n'ait cointise ne l. — 12 *A* por ramosne l., *D* qui sa p. — 13 *B* puis qu'il, *C* Bien a faire — 14 *CGDE* s'aucuns fous, *C* le langue — 15 *AB* Par droiture, *C* Et par derrer tolt chou qu'il doit, *E* li loit, *G* Par derriere chou c'on li doit — 16 *B* p. com ne puis ce d., *C* p. com je p. cest droit, *D* Noient p., *E* Que n., *G* ce d. — 17 *D* ausi grant — 18 *D* que l'en pooist — 20 *CG* Et *manque* — 21 *DEG* des bons, *D* b. ge di pieça — 22 *G* Por — 23 *DE* un et un, *G* ars — 24 *E* com cis c. — 25-7 *se lisent ainsi en CG* : Car mieus vient a un homme avoir Et puet prouver que je di voir Eür c'avoir ni (*G* ne) amis — 25 *CGE* Puet on prover, *D* Puet l'en prover et tot por voir — 26 *C* Car, *DE* Que mieus valt — 27 *B* Sens que a., *DE* *E*. que parenz ne a. — 28 *C* et s'est on t., *G* et s'est tantost, *D* S'amis muert tost a l'en amis — 29 *C* bien *manque*, *E* Hors — 30 *BCGDE* Et, *D* a foi le — 31 *C* Mès cil qui tout g. et tout u., *D* Mais celui qui tout g. et u., *E* Sachiez que tost le g. et u.

Et après sa folie encuse  
 Qu'il l'a despendu sanz mesure,  
 Se d'iluec après s'amesure,  
 35 Si lait la folie qu'a fait  
 Et mesaventure li lait,  
 Eürs le ra tost mis en pris;  
 Et por ce l'ai je si empris  
 Que je vueil mon sens emploier  
 40 A bien dire et a souploier  
 A la hautece de l'eslit.  
 Mout par me torne a grant delit  
 Quant ma volentez est eslit  
 A fere ce qui me delite,  
 45 Une aventure a metre en rime.  
 L'en dit : Qui bien nage et bien rime,  
 Qui de haute mer vient a rive,  
 Qui a port de bien dire arrive,  
 Plus l'en proisent et roi et conte.  
 50 Or orrés par tens en cest conte

32 C la f., E Après sa f. s'acuse — 34 CDEG d'iluec avant, C se mesure, D prent mesure, E avant amesure — 35 B Son sens sa folie son lait, C Et fait sens et folie i lait, D Son sens sa folie et son l., E Ses sens sa folie entrelet — 36 B Se m., DEG le l. — 37 B Sens le ra mout tost m., C Iche l'avra tost, D Si en vueil retraire beax dis — 38 D Por ce l'ai ge ainsi, E ce ai cest lai e., G donne ainsi les vers 35-9 : Et fait sens et folie lait Et mesaventure le lait Et c'on le ra tost mis en pris Et pour chou l'ai jou si empris Que je vuel mon sens emploier — 39 E s. desploier — 40 D A beau d. — 41 C de mon dit, D d'un eslit, G del delit — 42 D par manque — 43 B sa v. m'a eslit, C Que, D Quant sa v. m'a eslit, E Quant la v. m'est, G Que sa v. est — 44 D A faire ce qui m'enbelit, E A f. ce que me d. — 45 CDE D'une aventure metre — 46 CEG On d., D bien riue, CDEG et manque — 48 C Et au pont, G Et au port. *Au lieu de ce vers, E a Fox est se a la mer estrive* — 49 CEG Mieus l'en, D Plus le — 50-2 A Or o. par tens en monte etc., B Or o. par t. en cest conte Que j'ai fait de cest lai de l'o. Que dirai s'aucuns ne m'encombe, C Or o. par t. en quel conte Que dirai se nus ne m'en-

Que dirai, s'anuis ne m'encombre,  
En cest lai que je faz de l'Ombre.

- Je di que uns chevaliers ere  
En cele marche de l'Empiere  
55 De Loheraine et d'Alemaingne.  
Je ne cuit pas c'uns tels en maingne  
De Chaalons jûsqu'en Parçois (c)  
Qui si ait toutes a son chois  
Bones teches comme cil ot.  
60 De maintes en tret au fil Loth,  
Gavain, si comme nous dison;  
Mès nus n'oï onques son non,  
Ne je ne sai se point en ot.  
Proece et cortoisie l'ot

combre Et je faich chi le lait de l'o., *D* Or o. par t. en cest conte  
Que dirai se nus ne m'encombre En ce dit que j'ai fet de l'o., *E*  
Or escoutez en icest conte Que ferai s'aucuns ne m'encombre Et  
dirai ci du lay de l'o., *G* Or poés par t. en cest conte Que dirai  
se aucuns ne m'encombre Que je faic chi le lai de l'o. — 53 *B*  
Ez vous c'uns bons ch., *C* En se dist chuns (*sic*), *D* Ge vos di  
c'uns, *E* Ci dit que uns, *F* Jadis uns frans ch., *G* Or se dist  
c'uns — 54 *A* De cele m. d'Engleterre — 55 *C* ou d'A. —  
56 *C* que teuls i m., *D* Ne cuit pas certes c'uns maingne (*sic*), *E*  
pas c'om tex en m., *F* que nulz teulz m. — 57 *B* Des Ch. dusc'a  
P., *C* jûsqu'en Artois, *E* jûsqu'en Perchois, *F* Persois, *G* jûsqu'à  
Pierchois — 58 *B* Que, *E* Qui eüst toutes a — 59 *G* Bones  
cités — 58-9 sont remplacés en *D* par ces trois vers : Ne cuit ge  
pas qu'il en ait trois Si preu si saige si cortois Ne qui si aient a  
un chois Bones tesches, etc. — 60 *B* manque, *C* omet 60 et 61,  
*D* Et de maintes en resanblot, *E* De m. ressemble au fil Lot, *F*  
Comparer le vueil au fill Lot, *G* De maintes retrait au filot —  
61 *B* Mon seignour Gauvain ce dit on, *C* manque, *D* lison —  
62 *B* Mais ains ne pou savoir son n., *C* voir la note du vers 64,  
*D* Mais ge ne soi, *EF* Mès je n'oï, *G* Mais je ne sai mie son —  
63 *D* Ne ne sai s'onques point en ot — 64 *On lit en C après le*  
*v. 59* : Mais je ne sai mie son non Molt par estoit de grant renon  
Mais je ne s'ai s'il non ot Proeche et courtoisie l'ot, *D* Hennor  
et largece et sens ot, *F* Largesce et honnour et sens l'ot

- 65 Eslit a estre sien demaine.  
De la despense qu'il demaine  
S'esmerveillent tuit si acointe.  
Ne trop emparlé ne trop cointe  
Nel trovissiez ne de ruistece.
- 70 Il n'ert mie de grant richece,  
Mès il se sot mout bien avoir;  
Bien sot prendre en un lieu l'avoir  
Et metre la ou point n'en ot.  
Pucele ne dame n'en ot
- 75 Parler qui mout ne l'aint et prist,  
N'onques a nule ne s'en prist  
Bien a certes qu'il n'en fust bien,  
Quar il estoit sor toute rien  
Et frans et dous et debonere.
- 80 Quanques chascuns en vousist fere  
En peüst fere entor ostel;  
Mès aus armes autre que tel  
Le trovissiez que je ne di:  
Estout et ireus et hardi,

65 *B* estre son d., *CG* estre en son d., *DF* estre siens d. — 66 *CG* De la pensee — 67 *DE* Se merveillent, *F* S'en merv., *C* Ne veriés ja mais aconté, *G* Ne venriés vous ja mais aconté — 69 *BE* t. pour sa prouesse, *C* Ne troupuissies (*sic*) ne de richeche, *D* Ne trovast nus de sa proece, *F* Nel trovast nus por sa proece — 70 *B* Il n'ert pas de trop grant hautesse, *CGE* Il n'estoit pas de, *D* Il n'avoit mie grant, *F* Il n'ert pas de trop gr. — 71 *B* se set mout bel, *E* se savoit bien, *G* mout biel a. — 72 *BC* sot metre — 74 *CD* Dame ne pucele — 75 *C* P. durement ne l'em prist, *DFG* P. qui (*G* que) durement nel prist, *E* P. que durement prist — 76 *BCDG* Onques, *F* N'onques a une — 77 *D* A certes voir qu'il, *E* A certes que il — 78 *F* Tant par e. — 79 *D* Et preuz et dolz — 80-1 *B* Q. ch. en v. f. En peüst fere par o., *CG* Q. ch. en voloit f. Em pooit f. en son o., *D* Et chascuns pooit de lui f. Quanque voloit entor o., *F* Que chascuns pooit de lui f. Quanqu'il vausist entour o. — 83 *BDEFG* Le trovast on (*D* l'en), *E* on plus que ne — 84 *B* Vaillant i estoit et h.

- 85 Quant il avoit l'elme en son chief.  
 Bien sot un renc de chief en chief  
 Cerchier por une jouste fere.  
 A ce ot torné son afere  
 Li chevaliers dont je vous di
- 90 Qu'il vousist que chascun lundi  
 Qu'il estoit qu'il en fussent deus,  
 N'onques chevaliers ne fu teus,  
 Si peniu d'armes qu'il estoit.  
 Ce n'est mie cil qui vestoit
- 95 Sa robe d'esté a yver.  
 Plus donoit il et gris et ver  
 C'uns autres de dis tans d'avoir,  
 Et toz jors veut o lui avoir  
 Set compaignons ou cinc au mains,
- 100 Ne ja riens ne tenist aus mains,  
 S'on le vousist, que on n'eüst.  
 Deduit d'oisiaus, quant lui pleüst,  
 Ama, que je ne mespris mie.

85 *CG* Quant il ot l'iaume lacheé, *D* Puisque il ot le heaume el ch., *F* le hiaume el ch. — 86 *D* sot el r. — 88 *D* Quar en ce ot mis — 89 *D* Li ch. que je, *F* Cis ch. que — 90 *CGF* Il vausist que chascun (*G* k'alcun), *D* Si v. — 91 *BCG* que il en fust, *D* Que il estoit qu'il, *E* Qu'il e. qu'il en, *F* Qu'il ert d'armes qu'il — 92 *C* C'onques chevaliers ne fust teus, *DEFG* Onques (*G* C'onques) chevalier (*F* chevaliers) ne fist Diex — 93 *C* Si preus comme il, *DEG* Si preu d'armes com il, *F* Plus jolis d'armes qu'il — 94 *AB* n'est, *C* Che n'ert pas chieus qui ostioit, *D* Ce n'iert pas celui, *E* Ce n'estoit pas cil — 95 *C* Ses robe (*sic*), *D* Sa robe (*sic*) en yver, *E* en yver, *FG* en l'iver — 96 *D* Plus vestoit il — 97 *Bomet* de — 98 *D* vout, *CG* Tous jours vaut avoec li, *E* Et tot jorz voloit il a., *F* Adès vault entour lui a. — 99 *CEG* ou .VI., *D* VI. comp. ou .V. — 100 *D*. r. qu'il t. — 101 *C* S'on nel v. c'on eüst, *D* Si le v. qu'il ne l'eüst, *EG* qu'on ne l'eüst, *F* Que nulz vausist qu'il ne l'eüst — 102 *B* se il pleüst, *CG* Deduis d'o. quant liu eüst, *D* Le deduit d'o. que lui plut, *E* Deduiz d'o. qu'en li leüst, *F* quant li leüst — 103 *D* ge nel despris, *EF* je ne despris



- Il sot d'eschés et d'escremie  
 105 Et d'autres geus plus que Tristans.  
 Mout bon may ot un bien lonc tans  
 Et mout se fist amer aus genz. (d)  
 Il ert de cors et de braz genz  
 Et frans et legiers et isniaus,  
 110 Si ert encor plus preus que biaux :  
 Tout ce doit bien chevaliers estre.  
 Amors, qui se fet dame et mestre  
 De ceus dont ele est au deseure,  
 En cel bon point li corut seure,  
 115 Qu'ele vout avoir le tretü  
 Del grant deduit qu'il a eü  
 De mainte dame en son eage,  
 Ne ainc service ne hommage  
 Ne l'en fist, entrues qu'il li lut,  
 120 Por ce qu'il ne se reconnut  
 A son homme n'a son baillieu,  
 Se li fist en tans et en lieu  
 Sentir son pooir et sa force.  
 Onques Tristans, qui fu a force  
 125 Tondus comme fols por Yseut,

104 *CG* Si s., *D* Molt s., *F* Et s. — 106 *CGF* M. ot bon mai et mout l., *D* mai un poi de tant — 108 *BE* cors et biaux et genz, *D* Quar il estoit et beaus et g., *F* Biaux fu de bras et de cors g. — 109 *CG* Et frans et larges et i., *C* donne le vers 110 avant le vers 109, *F* Et frans et courtois et loiaux — 110 *CDFG* Et s'ert, *E* Et si estoit p. — 111 *B* Et ce d., *D* Tot ce puet b., *E* Et tot ce doit ch. — 112 *Domet* se, *E* donne ainsi ce vers et les suivants : A. qui est et d. et m. En ce bon point li corut seure Que ele en velt estre au deseure — 113 *C* omet est, *D* De ce d. — 114 *BF* En ce, *D* Et en ce b. p. li cort, *F* p. le corut — 115 *AB* Ele v., *CFG* Qu'ele en v., *E* Et si v. — 116 *D* D'un gr., *F* Des gr., *BDEFG* qu'il ot eü, *C* qu'ele ot eü — 118 *CDEFG* N'onques s. — 119 *CDEFG* Ne li f., *C* detreues que, *D* entrues que li, *FG* d'entrues qu'il — 120 *C* P. che que ne secourut, *G* Por chou que ne — 121 *E* N'a son — 122 *B* Se il f., *F* Li fist elle en — 124 *CE* C'onques, *D* Tritans — 125 *A* comme sot

- N'ot le tiers d'ahan com cil eut  
 De si qu'il en ot sa pais fete.  
 Ele li ot saiete trete  
 Par mi le cōrs jusqu'au penon :
- 130 La grant biauté et le douz non  
 D'une dame li mist el cuer.  
 Or li covint a geter puer  
 Toutes les autres por cesti.  
 De maintes en avoit parti
- 135 Son cuer, que nule n'en amoit,  
 Mès or set, il sanz doute et voit  
 Qu'il li covient tout metre ensamble  
 Por celi servir qui li samble  
 Li rubis de toutes biautez.
- 140 Li sens, la deboneretez,  
 La grant douçor de son cler vis  
 Li est, ce li est bien avis,  
 Devant ses iex et jor et nuit.  
 Il n'est joie ne li anuit,
- 145 Fors seul li penssers a cesti.  
 De tant li a bon plet basti  
 Amors qu'i le connoissoit bien,  
 N'onques nule si plesant rien  
 Qui fame fust n'avoit veüe,

126 *F* le quart d'a. que c., *CDG* que cil, *E* que il — 127 *CG* De si que il ot, *D* Dusque tant qu'il ot, *F* Jusques il ot sa paie f. — 128 *CG* Amours li a s., *DEF* li a — 129 *F* jusque as penons — 130 *C* le grant non, *F* La grans biautez et li dous nons — 131 *C* qui mist en cuer, *D* li maint el, *G* en cuer — 132 *C* covient, *D* covient tot g., *E* li estuet a g., *F* li estuet il jeter, *G* convient a gete (*sic*) — 133 *CG* p. celi, *D* p. celui — 134 *D* et *F* omettent ce vers et les onze suivants. — 134-5 *CEG* De m. s'en estoit partis (*E* parti) Ses cuers — 138 *E* Por ceste — 140 *E* La grant biauté de — 144 *C* Il n'est riens qui ne, *E* N'est joie qui ne — 145 *E* Fors que li, *C* a celi — 146 *F* li ot b. — 147 *DF* qui la, *E* qu'il la — 148 *CEFG* C'onques, *D* N'onques ne vi si — 149 *D* Com ele estoit n'avoit

- 150 Ce dist, et s'en trait sa vetie  
 A garant qu'il dist verité :  
 « Ahi ! » fet il, « tante averté  
 Ai fet de moi et tant dangier !  
 Or veut Diex par cesti vengier  
 155 Celes qui m'ont seules amé.  
 Certes mar ai mesaesmé  
 Ceus qui d'amors erent souspris : (f° 41)  
 Or m'a Amors en tel point mis  
 Qu'ele veut que son pooir sache.  
 160 Onques vilains qui barbiers sache  
 Les denz ne fu si angoisseus. »  
 Ce pense et dit, quant il est seus,  
 Ne ja, son vuel, ne feïst el,  
 N'onques mès en si trés cruel  
 165 Point ne fu comme Amors l'a mis.  
 « Las ! » fet il, « se je sui amis,  
 Que sera ce se n'est m'amie ?  
 Ce ne sai je ne ne voi mie  
 Comment je puisse vivre un jor.  
 170 Deduis d'errer ne de sejour

150 *D* Ce dit si en t. — 151 *B* dit, *CG* A tesmoing qu'il dist (*G* dit) v., *D* qu'il a dit verté, *E* qu'il a dit verité — 152 *AB* Ha fet il t. aversité, *C* tant kierté, *DF* tant averté, *G* tant iureté (?) — 153 *C* A fait, *E* J'ai f. — 154 *DF* ceste, *G* Or vient — 155 *F* qui seules m'ont a. — 156 *B* Certes mal, *C* ai desaameé, *DEG* desaamé, *F* Je cuit mar ai mesaamé — 157 *D* qui erent d'a., *E* Fet cil qui d'amors ert seurpris — 158 *D* Or l'a, *EF* point pris — 159 *B* Qu'ele voit, *F* Que je comperrai mon outrage — 160 *FC* Onques cui barbiers arrache, *E* C'onques v. — 162 *AC* dist — 163 *D* Que ja — 164 *CG* Onques mais entre (*sic*) cruel, *D* C'onques nus hom ainsi c., *E* C'onques mès hom eini c., *F* N'o. mais hom en si c. — 165 *B* omet Point, *G* a. m'a mis — 166 *CG* se j'estoie a. — 167 *CG* Que seroi che se (*G* que) n'ert amie, *D* se n'est amie, *E* S'el n'est amie, *F* Que ferai je s'el n'est amie — 168 *D* Ce ne voi ge ne ne sai m., *E* Je ne sai ne je ne voi m., *F* Je ne sai je ne le voi m., *G* Ge ne sai ce ne me voi vie (*sic*) — 170 *G* e. et de, *F* D. d'armes et de, *G* omet ce vers.

Ne me puet mon cuer solacier.  
 Or n'i a fors de tenir chier  
 Ceus qui la vont ou ele maint,  
 Quar por ce fere ont eü maint  
 175 De lor amor joie et solas.  
 Quar m'eüst ceste fet un las  
 De ses .ii. braz entor mon col !  
 Toute nuit songe que l'acol  
 Et qu'ele m'estraint et embrace.  
 180 Li esveilliers me desembrace  
 En ce qui plus me delitast ;  
 Lors quier par mon lit et atast  
 Son biau cors qui m'art et esprent ;  
 Mès, las ! qui ne trueve ne prent ;  
 185 C'est avenu moi et maint autre  
 Mainte foiz. Or ne puet estre autre :  
 Aler ou envoier m'estuet  
 Proier, puis qu'autre estre ne puet,  
 Qu'ele ait de moi merci en fin  
 190 Et que, por Dieu, ainz que je fin,  
 Qu'ele ait pitié de ma destrece  
 Et que, par sa grant gentillece,  
 Qu'ele me gart et vie et sens.  
 Elle i avroit un mains des suens

171 *B* mon cors s., *CG* mon cuer alaschier, *DEF* mon mal alaschier (*F* alegier), *E* Ne m'i puet — 172 *CDEFG* du (del) t. — 174 *CE* par che, *D* Por son afaire o. — 175 *DEF* De lor dame (*E* dames) — 176 *BF* C'or m'eüst, *CDF* m'eüst ele f., *G* m'eüst ore f. — 177 *D* ses dolz b., *F* ses biaux b., *DE* entor le c. — 178 *C* que lecol — 180 *B* Li resveilliers — 181 *CD* ce que — 182 *C* quiert par m. l. et atainst, *F* et si tast — 183 *F* Son gent, *G* et emprent — 184 *B* que treuve, *F* Ha las qui ne — 186 *C* Maintes f. si ne, *D* Molt de, *F* Mainte f. mais ne — 187-8 *Ces deux vers manquent en B* — 188 *C* Pr. quant estre autre ne p., *D* Pr. plus qu'autre, *F* Pr. quant autre — 189 *D* Qu'il est pitié de moi en, *E* ait merci de moi — 191-2 *manquent en ABF* — 191 *D* Qu'ele ait proier (*sic*) de — 193 *G* gart moi et me sens — 194 *CG* Ele avroit trop peu de sens, *D* omet un, *E* Il i, *F* Qu'elle avroit bien perdu son sens

- 195 S'ele souffroit que je perisse,  
S'est bien droiz que de son cuer isse  
Douçors, et pitiez de ses iex.  
Mès je cuit qu'il me venist miex  
Li alers que se g'i envoi.
- 200 L'en dit : « N'i a tel comme soi »,  
Ne nus n'iroit si volentiers.  
Pieç'a c'on dist que li mestiers  
Aprent l'omme et la grant soufrete.  
Puis que g'i ai reson atrete,
- 205 Il n'i a se de l'aler non  
Dire qu'ele a en sa prison  
Mon cuer, qui de gré s'i est mis;  
Ja, devant qu'il ait non amis,  
N'en quiert eschaper por tristece. (b)
- 210 Gentelises, pitiez, larguece  
Le devroit a ce esmouvoir. »  
Il s'est atornez por movoir,  
Soi tiers de compaignons sanz plus.  
Ne sai que vous deïsse plus :
- 215 Il monte, et vallet jusqu'a .vi.  
Il chevauche liez et penssis  
En son penser et en sa voie ;

195 *C* mourusee (*sic*), *DEG* morisse, *F* morusse — 196-7 *C* que je seuisse Pitié et d., *F* Bien croi que en son cuer deüsse Pitié trouver par ses douz iex — 197 *CGDEF* Douçors et pitiez — 198 *C* qu'il me vauroit m., *G* K'i me waroit m., *DE* Si cuit bien qu'il (*E* qui) me venroit m., *F* Je cuit que moult m'i vaudroit m. — 199 *C* Aler que se je i envoie, *D* Li a. ou que g'i envoi — 200 *CDEF* On, *G* On dit qu'il — 202 *DEF* On dit pieça que — 203 *D* Aprent home — 204 *C* ge ai, *E* ai parole a. — 205 *E* se d'aler la non — 207 *E* omet qui — 209 *CDEG* por destrece, *F* departir par destrece — 210-1 *F* Jentillece et pitiez et ce Que je l'aim m'i doit bien valoir, *GG* pitiez et largece La d. a chou movoir, *D* La devroit pitié esmouvoir — 212 *D* Il est, *F* Lors s'est — 214 *CG* que vous en die, *D* que g'en deïsse — 215 *C* Il montent vallet — 216 *CDF* Et chevauche — 217 *CG* Celant son penser et sa voie, *DE* A son pensé et a sa voie, *F* A ses amours et a sa joie

Ses compaignons oste et desvoie  
 De la voie de son pensser,  
 220 Qu'il ne s'en puissent apensser  
 En la reson de son voiage.  
 Il dist qu'il chevauche a grant rage,  
 Celant son pensser souz sa joie,  
 Tant qu'il vindrent a la monjoie  
 225 Du chastel ou cele manoit.  
 Fet li sires quis i menoit :  
 « Veez com cil chastiaus siet bien ! »  
 Il nel disoit pas tant por rien  
 Qui montast aus fossez n'aus murs,  
 230 Mès pour savoir se ses eürs  
 L'avroit encor si amonté  
 Qu'il parlaissent de la biauté  
 La dame qu'il aloit veoir.  
 Font il : « Vous en devez avoir  
 235 Grant honte, quar mal avez fet,

218 *F* S'envoiseüre oste — 218 *E* voie et de, *F* Ses compaignons de — 220-1 *CG* Qu'il ne se puissent apenser De l'occoison de, *DE* Qu'il ne se puissent apenser A la r., *F* Il ne se pueent apenser De l'achoisson de — 222 *D* Or dist, *F* Dient — 223 *CG* En son penser (*G* son voiage) et en sa voie, *D* C. sen p. sor sa voie, *E* C. son p. et sa voie, *F* C. sen p. et sa joie — 226 *B* qui i, *CDEFG* qui les m. — 227 *C* Voiies que chiex castiax siet bien Et com illuecques avient bien, *D* Vez com cist ch. la siet b. — 228 *B* Il nest disoit (*sic*), *C* tant por chou, *G* tant por bien — 229 *A* Qu'il montrast, *BE* Qu'il montast, *DF* Qui montast, *C* Ne qu'il acontast a ichou Affossés n'as murs qui i fust, *G* Qu'il montast n'a fossés n'a murs — 230 *CG* Fors por, *D* Tant com il fait por ses eürs, *EF* Com por — 231 *BDEF* L'avoit encor si haut monté, *CG* L'eüst encor si haut monté — 232 *C* de la bonté, *D* de sa beauté, *E* de sa bonté, *F* Qui par l'assaut — 233 *CDEFG* De (*D* *A*) la dame qu'il va veoir — 234 *D* Font cil vos en devrés a., *E* Font cil vous devriez a., *F* Font cil — 235 *C* h. que mal, *D* h. quar mar l'avez f., *F* Grant honte en ce ramentevoir Chevalier qui tant quide avoir Bones teches et tant bien fait Que vous avez avant retrait Le chastel etc.

- Qui ainçois nous avez retret  
 Le chastel que la bele dame  
 Dont chascuns dit bien qu'el roïame  
 N'a si cortoise ne si bele.  
 240 Or tout quoi ! » font il, « quar se ele  
 Savoit com vous avez mespris,  
 Il vous vendroit miex estre pris  
 Aus Turs et menez en Chaaire ! »  
 Il dist en sozriant : « Hé ! caire,  
 245 Seignor, por Dieu, or belement !  
 Menez me un poi mains durement,  
 Quar je n'i ai mort deservie.  
 Il n'est citez dont j'ai envie  
 Ne chastiaus, se de cesti non.  
 250 Je voudroie estre en la prison  
 Salahadin .v. anz ou .vi.,  
 Par si que il fust miens, assis  
 Si comme est, s'en fusse seürs.  
 — Et quanqu'il a dedenz les murs, »  
 255 Font cil, « si en seriez trop sire. »  
 Il n'entendent pas a cel dire

238 *CF* dist qu'en un r., *D* Dont chascune dit que r. — 240 *C*  
 Et sachiés bien font il se ele, *D* Or tost certes font il que ele, *E f.*  
 il que se ele, *F* Or sachiez bien de voir se ele, *G* Or tost dient il  
 car se ele — 241 *G* avez mis — 242 *B* Au, *C* a cauaire, *D* en chaaire,  
*E* en chaere, *F* a chaaire, *G* en caine — 244 *B* hez caire, *CG* Il  
 prist en sourriant a daire (*G* a dire), *D* Il dit en s. arriere, *E* aere,  
*F* Fait il en s. aaire — 245 *CG* Or seignor or tout b., *D* Or sei-  
 gnor trestot b., *E* Or seignors or tot b., *F* Biaux seignor or tout b.  
 — 246 *D* M. moi un poi d., *E* Menez me un mains d., *G* Me menés  
 un p. — 247 *DF* Que je — 248-9 *B* se destui non, *CDEG* Il n'en  
 est (*C* n'est) nus dont j'aie envie Des (*C* De) castiaus se, *F* Qu'il  
 n'en est uns dont j'aie envie Des chastiaux se — 250 *D* Quar fusse  
 ge or en — 252 *B* Par ce que, *F* Par couvent que fust miens icis —  
 253 *E* Si c. est qu'en f., *F* Comme il est et quanqu'il y a Qu'entres  
 les quatre portes a — 255 *BD* s'en seriez, *CG* si esteriés, *E F.*  
 cil vos s., *F* Vous averiez font il tort sire — 256 *BCG* Il n'entend-  
 doit, *D* Il n'entendirent pas a dire, *E* a son dire, *CF* a ce dire

- Le sofisme qu'il lor fesoit ;  
 Li bons chevaliers nel disoit  
 Se por oïr non qu'il diroient. (c)
- 260 Il lor demande s'i l'iroient  
 Veoir. « Que ferienes nous donques? »  
 Font il. « Chevaliers ne doit onques  
 Trespasser ne chemin ne voie  
 Ou bele dame ait qu'il nel voie. »
- 265 Fet il : « Je m'en tieng bien a vous  
 Et si le lo et vueil que nous  
 I alons, quant resons l'aporte. »  
 Atant guenchissent vers la porte  
 Chascuns le regne del destrier.
- 270 Criant : « Aus dames, chevalier ! »  
 (A tel voiage tel tençon).  
 Sor frain s'en vont a esperon,  
 Tant qu'il vindrent a la ferté.  
 Il ont le premier baile outré,
- 275 Clos de fossez et de palis.

257 *CG* s. k'i lor (*G* k'il lor) disoit, *F* Que li bons chevaliers disoit Pour ce soffime le fesoit Et pour savoir que il diroient — 258 *D* ch. lor d. — 259 *E* Fors por oïr mon qu'il — 260 *G* demandent — 261 *B* feriens, *C* V. et que feriens nos d., *D* V. la dame de la maison Qui de beauté a tel renon Font cil que ferions nos d., *E* feromes, *F* V. et que ferons nous, *G* V. et ke feriés vos d. — 262 *D* Par Dieu ch., *EF* Font cil — 263 *CD* Tr. n'en ch. n'en v., *G* Tr. n'en ch. ne v. — 264 *CDEFG* Bele dame qu'il ne la (*CFG* le) voie — 265 *CG* Il dist je, *D* Font cil, *E* Fet cil, *F* Je m'en tieng bien fet il a vous, *G* je me t. — 266 *DE* Et je (*E* Et si) le vueil et lo, *F* Je lo donques et vueil — 267 *D* se r. ne l'aporte — 268 *CG* A. tournent devers, *D* Adont g., *F* A. tornerent — 269 *CEF* la teste d., *D* les testes du d., *G* la teste le d. — 270 *ABE* aus armes ch. — 271 *AB* A tel voiz et a tel t., *CG* A tel voiage tel jouvent, *D* omet ce vers et le suivant, *FA* tel voiage tel chanson — 272 *CG* v. esperonnant, *E* Soufrain s'en, *F* Poingnant s'en — 273 *CEG* en la, *D* T. qu'il sont el chastel entré, *F* Au chastel et sont ens entré — 274 *DEF* o. un nouvel baile, *G* Tant qu'il ont — 275 *F* fossé, *G* Clos des f. et des p.



- Li sire avoit devant son vis  
 Torné son mantel en chancel  
 Et sorcot herminé trop bel  
 De soie en graine et d'escuirieux.  
 280 Autretel avoit chascuns d'eus  
 Et chemise ridee et blanche  
 Et chapel de flors et de venche  
 Et esperons a or vermeus.  
 Je ne sai que il fussent miex  
 285 Plesanment vestu por l'esté.  
 Il ne sont nul [l]iu aresté  
 Dusqu'au perron devant la sale.  
 Chascuns vallès encontre avale  
 Aus estres par fine reson.  
 290 Li seneschaus de la meson  
 Les vit descendre en mi la cort;  
 D'une loge ou il ert s'en cort  
 Dire a sa dame la novele  
 Que cil le vient veoir que ele

276-7 *CG* Li sires avant (*G* avoit) devant lui mis Son escut tourné en, *DE* d. son pis Torné son m., *F* devant lui mis Son mantel torné — 278 *CG* s. d'ermine, *DE* s. d'ermine molt b., *F* Et s'ot surcot frès et nouvel — 279 *CG* De s. en gr. bien (*G* molt) goutex, *D* De s. en gr. et chascuns d'els, *F* D'escarlante et de vairs entiers — 280-3 *Ces quatre vers manquent en A et en B. La leçon introduite dans le texte est celle d'E. Voici la leçon des autres manuscrits : CG* Et pour veoir (*G* voir) savoir chascuns d'iaus Chemise ridee molt (*G* molt très) blanche Et chapel de flours et de venche Et esperons dorés vermaus (*G* vermeus dorés), *D* [et chascuns d'els] Avoit bon mantel d'escureus Et chemise ridee et blanche Et chapel de flor inde et blanche Et esp. a or v., *F* Moult vestoit tout jours volentiers Chemise deliie et blanche Chapelet ot de flour de vanche Et esp. a or v. — 284 *C* que je fusse miex, *E* comment fusent, *F* comment il fust mieux, *G* qu'il i fussent meus — 285 *C* por esté — 287 *D* Jusqu'au pignon, *G* Dusqu'a p. — 288 *F* Il n'i a vallet qui ne sale — 289 *CEFG* As estriers, *D* As destriers — 291 *CG* Les voit d. ens en la, *DEF* Les vit — 293 *C* a la d., *E* Dire sa d. — 294 *C* Que cil venoit veoir, *F* cil li vient

- 295 Connoissoit bien par oïr dire;  
N'en devint pas vermeille d'ïre,  
Ainz li vint a mout grant merveille.  
Desus une coute vermeille  
Avoit lués droit esté trecie.
- 300 Ele s'est en estant drecie,  
La dame de très grant biauté.  
Ses puceles li ont geté  
Au col un mantel de samis,  
Avoec la grant biauté qu'a mis
- 305 Nature en li. En son encountre,  
Que qu'ele veut aler encountre,  
Cil se hastent tant del venir  
Qu'ainçois qu'ele peüst issir  
Fors de la chambre, i sont entré.
- 310 Au samblant que lor a moustré  
Li est il bel de lor venue;  
De tant poi comme ele ert venue  
Encontre aus, se font il mout lié. (d)  
Un chainse blanc et deliie
- 315 Ot vestu la preus, la cortoise,

296 *CD* Ne d., *F* El ne fu pas — 297 *DE* La dame ainz en ot gr. m., *F* Ne ce n'iert mie de m. — 299 *CG* Avoit lués esté (*G* esté lués) redrechie, *DF* Avoit errant esté, *E* Avoit esté tantost t. — 300 *Après ce vers, on lit en F*: N'iert pas loye a la coronne Uns chapiaux de fleurs a corone La dame de moult gr. b. — 303 *DE* samit — 304 *D* Avuec la beauté que j'ai dit, *E* b. c'ot mis — 305 *D* en lui, *E* li si com l'en conte, *F* li ot sens en contre, *G* si quen lon encountre (*sic*) — 306 *CG* Entrestant qu'ele aloit e., *D* Que qu'el volt aler a l'e., *E* volt — 307 *BCEG* de v., *D* Cil se hasta tant de v., *E* de v., *F* Se hastent cil si du v. — 308 *C* qu'ele puist venir, *E* peüst venir, *G* Que ançois K'ele puist i. — 309 *C* De la c. il (*sic*) sont il e., *D* De la ch. i sont cil e., *E* De la ch. i sont il e., *F* De la sale i sont cil e., *G* De la ch. u sont cil e. — 310 *C* qu'i lor, *D* qu'el lor — 311 *CG* Li est molt b., *D* Lor est il b., *E* de sa v., *F* Li fu moult bel — 312 *C* De tant por che qu'ele est v., *E* est v., *DFG* est issue — 313 *C* s'en sont il, *D* se font cil, *F* en sont il, *G* se fait il molt lié — 314 *D* ch. grant et

- Qui traïnoit près d'une toïse  
 Après li sor les jons menuz :  
 « Sire, bien soiez vous venuz,  
 Et vo compaignon ambedui, »  
 320 Fet cele qui bon jor ait hui,  
 Qu'ele est bien digne de l'avoir.  
 Si compaignon li distrent voir  
 Que n'ert pas dame a trespasser.  
 Sa biautez les fet trespensser  
 325 Toz .iiii., en lor salu rendant.  
 Ele prent par la main, riant,  
 Le seignor, sel maine seoir ;  
 Or ot auques de son voloir,  
 Quant delez li se fu assis.  
 330 Si compaignon sont bien apris :  
 Assis sont, ne lor firent cuivre,  
 Sus un coffre ferré de cuivre  
 Avoec .ii. seues damoiseles.  
 Que qu'il se delitent a eles  
 335 En demandant plusors aferes,  
 Li chevaliers n'i penssoit gueres

316 *B* tr. mieus d'une t., *C* plus d'une cose, *DEFG* plus d'une t. — 319 *C* Et vostre c. trestuit, *G* Et vostre compaignie andui — 320 *C* Fait cele, *E* Dit ele — 321 *CG* Car bien est d., *F* Qu'il est — 322 *C* li dissent, *F* li dient, *G* c. si dient — 323 *DG* Que n'est, *E* Qu'el n'est — 324 *B* respenser, *C* le fait, *D* nes penser — 325 *CDE* saluz — 326 *CG* Lors les pr. par les mains riant (*G* rians), *D* m. errant — 327 *CG* Li sires, *D* s. et le fait s., *F* sel mena s. — 328 *EF* Or a — 329 *G* Car dalés — 331 *C* Arriere vont ne li fissent c., *DEG* ne li f., *F* ne li font pas c. — 332 *C* c. s'asiet de c., *D* c. covert de c., *F* Lez un c. — 333 *C* A. aus de ses d., *D* Avuec .ii. gentix d., *E* Avecques ses deus d., *F* A. deus sages d., *G* Avieç soies d. — 335 *B* Quoi que il, *C* Que qu'il delitoient a, *D* Que qu'il se deduisent a, *E* Que qu'il se deduient a, *F* Çou qu'il entendirent, *G* Enqui se delitent — 335 *C* Et demandent, *D* Entendent a plusor affaire, *F* A demander — 336 *DE* Lor bons sires ne penssoit g., *F* Lor bons sires n'entendi g.

- A eus, ainz pense a son afere ;  
 Mès la gentiex, la debonere  
 Li set bien rendre par escole  
 340 Reson de quanqu'il l'aparole,  
 Qu'ele ert mout cortoise et mout sage.  
 Cil li met adès el visage  
 Ses iex por mirer sa biauté ;  
 Mout les a bien pris a verté  
 345 Ses cuers, qui toz est en li mis,  
 Que, de quanqu' il li ont promis,  
 Li tesmoingnent il ore bien  
 Qu'il ne li ont menti de rien :  
 Mout li plect ses vis et sa chiere.  
 350 « Bele trés douce dame chiere, »  
 Fet il, « por qui force de cuer  
 Me fet guerpir et geter puer  
 De toutes autres mon pensser,  
 Je vous sui venuz presenter  
 355 Quanques je ai, force et pooir,  
 Si en puisse je joie avoir  
 Qu'il n'est riens nule que j'aim tant  
 Comme vous, se Diex repentant  
 Me lest venir a sa merci,

337 *C* A iaus et bee a, *D* Ençois bee a, *FG* ains bee a — 338  
*F* La jentix dame debonaire — 339 *CDEFG* par parole — 340  
*C* de chou qu'il — 341 *E* Qu'ele estoit mout c. et s., *F* Quar  
 ele est — 342 *F* Il li tient a. — 344 *F* Bien les a pris a grant v. —  
 345 *E* qui s'est toz en — 345-6 *CG* (*intervertissant l'ordre des*  
*vers*) : De quanque il li ont (*G* ot) promis Ses cuers qui tous est  
 en li mis Li tesmoignoit, etc. — 346 *B* Qui, *E* ot pr., *F* Quar —  
 347 *CG* Li t. ore mout b., *F* Lor tesmongne il ore b. — 348 *CG*  
 Que ne — 349 *B* pl. son bel vis — 350 *CDEG* d. amie ch. —  
 351 *CD* Fet cil, *F* omet ce vers et le suivant — 352 *D* M'a fait —  
 353 *E* omet autres — 354 *G* omet sui — 355-7 *F* Tout mon ser-  
 vice et mon pooir Quar se Dieux me doinst joie avoir Il n'est nulle  
 que j'aim tant, *D* riens que je aim autant — 358 *D* Com vos se  
 Diex par repentant, *F* Com vous se Dieu vrai repentant — 359  
*D* Me l. a bone fin venir

- 360 Et por ce sui je venuz ci  
 Que je vueil que vous le sachiez  
 Et que gentelise et pitiez  
 Vous en praingne, qu'il est mestiers;  
 Quar, qui en feroit aus moustiers (f<sup>o</sup> 42)
- 365 Oroison, si feroit il bien,  
 Por ceus qui n'entendent a rien  
 S'a estre non leal ami.  
 — Ha ! sire, por l'ame de mi, »  
 Fet ele, « qu'avez vous or dit ?
- 370 — Se Diex me lest veoir lundit,  
 Dame, » fet il, « je vous di voir.  
 Vous toute seule avez pooir  
 Sor moi, plus que fame qui vive. »  
 La colors l'en croist et avive
- 375 De ce qu'il dist qu'il est toz suens.  
 Après a dit par mout grant sens :  
 « Certes, sire, je ne croi mie  
 Que si preudom soit sanz amie  
 Com vous estes. Nus nel croiroit,
- 380 Vostre pris en abesseroit  
 Et si en vaudriiez mout mains.  
 Si biaus hom de braz et de mains,

360 A Que por — 361 B omet ce vers et les trois suivants. — 362 A Que gentelises et p., C Vir se gentilleche et p. D Que gentillece et p., G Et gentilleces et p. — 364 DF au mostier, E Que qui — 365 C Orissons li f. — 366 CG qui n'i entendent riens — 367 C Fors a estre l., G Fors estre vrai l. — 368 FG Hé — 369 D por qu'avez ce dit, F Fait cele qu'avez ore d. — 370 D Dame fait il se Diex m'aïst, E Molt me merveil dont si fet dit, F Foi que je doi Saint Esperit — 371 D Sachiez de fi ge, F fet cil je di tout voir — 373 DE que dame qui — 374 BCDF c. li croist, G Lors li monte colors et avive — 375 CG que il ert (G est) s., F A cest mot qu'il dist qu'il est sens — 376 CG A. li dist, D Enprès a dit par m. beau s., E Puis li a dit par m. biau s., F Fet ele après par — 378 E Que si biaus hom, G Que si fais hom — 379 CG Com iestes nus ne le cr., E Que vous — 381 F Et vous en — 382 CGD de cors et de m.

De cors et de toute autre rien,  
 Vous me savriiez ja mout bien  
 385 Par parole et par l'ueil a trere  
 La pene et ce que ne vueil fere  
 A entendre par verité. »  
 Bien l'a en son venir hurté  
 Par parole et desfet son conte,  
 390 Si com cil qui m'aprist le conte  
 Le m'a fet por voir entendant.  
 Il se sueffre a mener tendant,  
 Qu'il n'estoit rien que tant amast.  
 S'une autre li mesaesmast,  
 395 Il s'en setüst bien revengier ;  
 Mès il est si en son dangier  
 Qu'il ne l'ose de rien desdire.  
 Puis li recommença a dire :  
 « Ha! dame, merci, por pitié !  
 400 Vostre amors m'a fet sanz faintié  
 Descouvrir les maus que je sent.  
 Mout mal s'i acorde et asent

383 *CG* De braz et, *D* Et de braz et de t. rien, *F* Et de c. et de toute r. — 385-7 *B* et par latrere (*sic*; *le reste de la phrase comme en A*), *C* Par p. et par oeil traire La penne a che que je voeil faire A entendre par verité, *D* Par p. et par l'ueil traire (*le reste comme en A*), *E* Par p. parmi l'ueil trere La plume et ce c'on ne doit fere Fere a entendre par verté, *F* Une plume traire par l'ueil Et ce quidier que je mains v[ueil] Faire entendant par verité, *G* Par p. et par l'uel traire La penne a chou que ne wel faire A entendre por verité — 388 *F* Mout l'a, *G* Bien manque — 389 *F* De parole — 391 *C* Le me fait, *G* Le me fist — 392 *D* Il se suevre (*ou cuevre*) mener t., *F* C'est ce qu'il maine plus tendant — 393 *B* Il n'e., *CG* Car il n'est riens que il (*G* qui) tant, *D* Que n'estoit — 394 *B* le mesamast, *DE* S'un autre le, *F* le mesaamast — 395 *CG* s. mout bien vengier, *D* Il se s. mout bien vengier — 396 *D* est tant en, *EF* il ert si — 397 *DE* l'osoit, *G* transpose 397 et 398 — 398 *DE* Ainz li, *F* Lors li ra commencié a — 399 *CF* dame fet il por — 400 *CG* a. me fait s. faintisse, *F* Fine amors me fet — 401 *F* le mal — 402 *CG* s'acorde, *D* Mon mal si, *F* Malement s'acorde

- Vostre parole et vos biaux iex,  
 Qui m'acueillirent jehui miex  
 405 Au venir, et plus plesaument;  
 Et sachiez bien certainement  
 Que cortoisie fu qu'il firent,  
 Quar dès lors que il primes virent,  
 N'en virent nul, ce est la somme,  
 410 Qui si se vousist a vostre homme  
 Tenir com je vueil sanz faintise.  
 Douce dame, vo gentelise,  
 Quar le vous plese a otroier! *ajouté* (b)  
 Retenez moi a chevalier  
 415 Et, quant vous plera, a ami;  
 Ainz que past .i. an et demi,  
 M'avrez vous fet si preu et tel  
 Et aus armes et a l'ostel  
 Et tant avrez bien en moi mis  
 420 Que li noms c'on apele amis,  
 Se Dieu plest, ne m'ert ja veez.  
 — Li cuidiers que vous en avez, »

403 *CGDEF* a vos, *C* v. dous iex, *G* vos .II. iex — 404 *F* Moul  
 m'a., *CDEFG* Qui m'a. orainz m. — 406 *C* Et bien s., *EF* Or s.  
 — 407 *D* Que molt grant cortoisie f., *EF* Ce fu cortoisie qu'il f.  
 — 408 *CG* Certes l'eure qui (*G* qu'il) premiers v., *D* Quar très  
 l'eure que pr., *E* Car très l'eure qu'il, *F* Quar puis l'eure qu'il —  
 409 *A* omet nul, *BE* Ne v., *C* Moi n'en virent nul, *D* N'en v. il  
 nul c'est, *F* [Ne] (*Par suite d'une mouillure, ce mot est difficile-*  
*ment lisible; de même les quatre ou cinq premières lettres des neuf*  
*vers suivants sont effacées dans le manuscrit* *F*) regarderent c'est  
 la s. — 410 *B* Que — 410-1 *DF* Qui si se tenist a v. h. Si comme  
 ge faz sans (*F*... je fais et sans) f. — 412 *B* dame na g., *CDEFG*  
 d. par g. — 413 *B* Car vous plese se a o., *CDEFG* pl. a essaier  
 — 414 *C* Reteneme a vo ch., *G* Retenés a vo ch. — 416 *B* Ains que  
 past an, *CG* Et anchois un, *DE* Quar ençois un, *F* ...cois un —  
 417 *CG* fet et pr. — 418 *C* et a hostel — 419 *CG* Et tant arés vos  
 en, *E* Et tant de bien en mon cors mis, *F* Et avrez en moi tant  
 bien mis — 420 *F* Que cis n. — 421 *D* pl. messera donez — 422  
*CDEG* vos i avez

- Fet ele après, « vous fet grant bien.  
 Je n'entendoie au regart rien  
 425 Se cortoisie non et sens;  
 Mès vous l'avez en autre assens  
 Noté comme fols, si m'en poise.  
 Se je ne fusse si cortoise,  
 Il m'en pesast ja mout vers vous.  
 430 Por c'est fole chose de nous,  
 Dames, qui sons mal parcevanz :  
 Quant cortoisie et biaux samblanz  
 Nous maine a cortoisie fere,  
 Lors cuident tout lor autre afere  
 435 Cil souspirant avoir trové.  
 Par vous l'ai je bien esprové :  
 Ansi l'avez vous entendu.  
 Miex vous venist avoir tendu  
 La fors une roi aus coulons,  
 440 Quar, se li anz estoit si lons  
 Et li demis com troi entier,  
 Ne savriez vous tant exploitier,

423 *E* ele vos f. — 426 *F* Et vous, *CDEFG* autre sens — 427 *C* Tourné folement, *DEFG* *N.* folement, *G* si me p. — 429 *CG* Il m'en (*G* me) peseroit ja vers v., *E* donne les vers que voici à la place des vers 429-434 des autres manuscrits : Il m'en pesast ja durement Mès il avient assez sovent Quant aucune dame vaillant Fet aucun chevalier semblant De cortoisie et d'ennor fere Lors cuident, etc., *F* Je m'en corçaisse ja vers v. — 430 *D* Molt est f., *G* Por ceste f. — 431 *BG* sont, *D* Dame si mal aparcevans, *F* Dames et moult mal p. — 432 *D* Quar quant amors et, *F* Quar quant parole ou b. — 433 *B* Les m. — 434 *B* tot l'autre, *CG* Lors i (*G* omet i) cuident un autre, *D* Dont quident tot, *F* Errant cuident tout l'autre — 435 *CG* souspirant — 436 *C* bien entendu, *F* A vous — 437 *C* omet ce vers, *DF* Qu'ainsi, *E* Tout ainsi l'avez e. — 438 *F* Vous avez en tel leu tendu Certes si comme nous cuidons Que se li ans, etc. — 439 *D* La hors une roiz a c. — 440 *E* Que se, *F* estoit plus l. — 441 *C* demi contre troi, *F* demis que troi — 442 *C* Ne saveriez tant, *DG* Ne savriez tant, *F* Ne porriez vous e.



Por rien que vous seüssiez fere,  
 Que je fusse si debonere  
 445 Envers vous com je fui orainz.  
 • Li hom se doit bien garder, ainz  
 Qu'il se lot, de qui il le fet. »  
 Or ne set cil, en dit n'en fet,  
 Qu'il puist fere ne devenir.  
 450 « Au mains ne puis je pas faillir,  
 Dame, » fet il, « que j'ai esté.  
 Pitié et debonereté  
 A il en vous, n'en doutez mie,  
 N'onques ne failli a amie  
 455 Nus, en la fin, qui bien amast,  
 Si me sui mis en mer sanz mast,  
 Por noier ausi com Tristans.  
 Comment que j'aie esté lonc tans  
 Sires de ma volenté fere,  
 460 A ce ai torné mon afere  
 Que, se je n'ai merci anuit,  
 Ja mès ne cuit que il m'anuit

443 *D* De riens, *F* vous peüssiez f. — 444 *E* ausi d. — 445 *C*  
 com je estoie, *D* com g'estoie hui main, *E* com j'estoie, *F* Vers  
 vous comme j'estoie, *G* Enviers com (*sic*) j'estoie — 446 *F* On  
 se doit mout bien g. — 447 *CG* K'il saiche (*G* Qui sace) de  
 qui (*G* cui) il se fait, *E* Qu'il se vant de chose qu'il n'ait, *F*  
*C*'on se vit a qui on le fait — 448 *B* s. il n'en d. ne f., *C* s. il ne  
 dit ne f., *D* s. en dit ne en f., *E* s. cil n'en d. n'en f., *F* Or ne  
 voit cil en d. n'en f. *G* s. il n'en d. ne f. — 449 *C* Qu'il puis (*sic*)  
 — 450 *CG* A (*G* Au) mains ne doie pas venir, *D* A meins n'en  
 doi ge pas venir, *E* Au m. ne puis je pas venir, *F* A mains ne doi  
 je pas venir — 451 *C* il com j'ai — 452 *CGP*. ne d., *FP*. ou d.  
 — 453 *B* ne doutez mie, *CDEFG* je n'en dout mie — 455 *F* En  
 la fin nulz qui — 456 *CF* Je me, *F* mis et met s. (*sic*) — 457 *CG*  
 Pour voir (*G* veoir) ausi comme — 458 *D* Combien que —  
 460 *B* A ce atorne, *CG* A el ai t. — 461 *F* Se vous n'en prent  
 pitié anuit — 462 *C* omet ce vers, *D* Ne quit jamais qu'ele m'aïst,  
*E* cuit que m'i anuit, *F* cuit qu'il m'en anuit, *G* Je ne cuit mais  
 que nus m'anuit

- Nule, quant g'istrai de cesti : (c)  
 Itel plet m'a mon cuer basti,  
 465 Qui en vous s'est mis sanz congié. »  
 Un petit en fesant ris : « Gié, »  
 Fet ele, « ainc mès tele n'oi!  
 Or puet bien demorer issi,  
 Puis que je voi que ce n'est gas.  
 470 Encore, par saint Nicolas,  
 Cuidoie que vous gabissiez.  
 — En nom Dieu, nes se vos fussiez  
 Une povre garce esgaree,  
 Bele gentiz dame honoree,  
 475 Ne m'en seüsse j'entremetre. »  
 Riens qu'il puist dire ne prometre  
 Ne li puet a ce riens valoir  
 Que il puisse ja joie avoir  
 De li, si ne set qu'il en face.

464 C pl. mes cuers me b., D .i. tel pl. m'a amors b., G pl. a mes cuers b. — 465 BC vos est, F Qu'il s'est mis en vous s. — 466 CG En f. un petit risset (G risié), D En f. un petit congié, E En f. un petit ditié, F En f. un petit ris gié. *Après le v.* 465 (Qui en vous est mis sans congié), C donne ces vers : Dont je ai molt men cuer blechié En faissant .i. petit risset Molt plaisant et molt netelet Et molt avenanment li sist Dont mes cuers molt s'en esjoist Certes fait cele ains n'oi, etc. — 467 F onques mais tel n'oi — 468 D d. ainsi, F Il puet bien remanoir ensi — 469 ABD que ce est gas, CG que che est a gas, E que n'est pas a gas, F Quant j'oi que ce n'est pas a gas — 470 D Cuidoige par — 471 D Encor que vos vos g., CG que me g. — F Cuidai je que — 472 A Dieu dame se f., B Dieu ne se vous f., CG Dieu fait il se f., D En non nes se vos f. (sic), E Certes dame se vos f., F Dieu nai se vous f. — 473 CG Une fole g. — 474 CDEG B. douce d. — 475 D m'en deüsse — 476 B qu'i puist, E Que qu'il puet — 477 E A ce ne li puet r. valoir, F Ne li p. aidier ne valoir — 478 CG Que ja en doie joie a., D Que il ja joie doie a., E Qu'il en doie ja joie a., F A enterine joie a. — 479 C se ne set que il f., D s'il ne set que il f., E si ne set que il f., F Pour ce qu'il ne set qu'il en f., G se n'en set que il f.

- 480 Li vermaus li monte en la face  
 Et les lermes du cuer aus iex,  
 Si que li blans et li vermiex  
 L'en moille contreval le vis.  
 Or est il bien la dame avis  
 485 Ne li fausse pas de covent  
 Ses cuers, ainz set bien que sovent  
 L'en semont il aillors qu'iluec.  
 Certes, s'or en plorast avoec  
 La dame, mout li feist bien.  
 490 Ele ne cuidast ja por rien  
 Qu'il deüst estre si destroiz.  
 « Sire, » fet ele, « n'est pas droiz,  
 Par Dieu, que j'aim ne vous ne homme,  
 Que j'ai mon seignor et pseudomme,  
 495 Qui mout me sert bien et honeure.  
 — Ha! dame, » fet il, « a bone eure!  
 Par foi, ce doit il estre liez!  
 Mais se gentelise et pitiez  
 Vous prenoit de moi et franchise,  
 500 Ja nus qui d'amors chant ne lise

480 *D* li cort a la, *G* v. ki m. — 483 *CG* Li mouille tout aval, *D* L'en cole c., *E* Li m. — 485 *F* li faille point de — 486 *B* que sovient (*sic*), *F* Ains voit ele b. — 487 *CDEFG* L'en souvient il — 488 *E* Certes s'ele pl. — 489 *CGD* La d. mout par fesist b., *EF* La d. mout feist grant b. — 490 *D* Qu'ele, *F* El ne c. pour nulle r. — 491 *CG* Que sil (*G* si) d. iestre d., *F* Qu'il peüst — 492 *CG* dist ele, *DE* il n'est — 493 *DE* Que je ainge vos ne autre h., *F* Certes que j'aim, *G* Por Dieu — 494 *CG* Car j'ai mon s. mon pr., *D* J'aime mon s. mon pr., *EF* mon s. molt pr. — 495 *F* Qui forment me s. et h., *G* Qui moult bien me s. et h. — 496 *D* Ha dame se Dieu me sequeure, *G* Ha dame dist il bone e. — 497 *CG* f. molt en doit e. l., *E* De ce doit il e. molt l., *F* Certes ce d. — 498 *AB* Se gentelises et p., *D* Se gentillece et p., *E* Et gentillece et — *Dans le manuscrit F, l'humidité a effacé les trois ou quatre dernières syllabes des vers 498-502.* — 499 *BF* prendroit, *CG* moi enfranchir — 500 *CG* cante et list

- Ne vous en tendroit a pior, *vous en tendroit* (d)  
 Ainz en feriez au siecle honor,  
 Se vous me voliiez amer :  
 A une voie d'outremer  
 505 En porriez l'aumosne aatir.  
 — Or me fetes de vous partir,  
 Sire, » fet ele ; « c'estroit lait ;  
 Mes cuers nē me sueffre ne lait  
 Acorder en nule maniere ;  
 510 Por ce s'est oiseuse proiere,  
 Si vos pri que vos en sofrez.  
 — Ha ! dame, » fet il, « mort m'avez.  
 Gardez nel dites mēs por rien, *vous ne* (d)  
 Mēs fetes cortoisie et bien :  
 515 Retenés moi par un joiel,  
 Ou par çainture ou par anel, *par sa ceinture*  
 Ou vous recevés un des miens,  
 Et je vous creant qu'il n'ert riens  
 Que chevaliers face por dame,  
 520 Se j'en devoie perdre l'ame,  
 Si m'ait Diex, que je ne face. *vous n'avez*

501 *D* au peor — 502 en *manque dans CEF*, *D* en feroit, *G* Ainz me feriés — 503 *B* volez, *CG* me daingniés — 505 *C* L'em poriés, *D* En porrez, *E* omet En — 506 *BD* Or me ferés, *F* Vous me ferez — 507 *C* s'iert molt l., *D* s'ert plus l., *E* c'est plus l., *F* Ce dist la dame s'iert plus l., *G* Sire dist ele s'ert plus l. — 508 *E* ne m'i s., *F* ne m'i veult ne nel. — 510 *C* Pour che s'est uisseuse parole et proiere, *D* Por ce est — 511 *D* vos m'en soffrez. *Les manuscrits ABCG n'ont pas ce vers ; ils donnent la leçon que voici* : Por ce s'est oiseuse proiere Ha dame fet il (*CG* dist il) mort m'avez Se vous de moi merci n'avez Gardez nel dites mēs (*C* d. pas, *G* d. ja) por rien — 512 *D* Haï fet il m. m'avriéz — 513 *E* Gardez nu fetes m., *F* Pour Dieu ne d., *G* d. ja por — 517 *BCG* vous retenez, *F* vous en prenez — 518 *CG* n'est, *D* Quar il est cortoisie et biens, *EF* qu'il n'ert biens — 519 *F* ch. doie p. — 520 *D* m'ame, *F* Faire se j'en devoie l'ame, *G* Se je d. — 521 *CG* Douche dame que, *D* Enz en la fin que, *E* je n'en f., *F* Perdre en fin que je ne le f.

- Vo vair oeil et vo clere face  
 Me puet de mout poi justicier.  
 Je ai tout souz vostre dangier  
 525    Quanques je ai, force et pooir.  
 — Sire, je ne vueil pas avoir, »  
 Fet ele, « le los sanz le preu.  
 Bien sai c'on vous tient a mout preu  
 Et s'est pieça chose setüe.  
 530    Bien seroie ore deceüe,  
 Se or vous metoie en la voie  
 De m'amor et je n'i avoie  
 Le cuer : ce seroit vilonie.  
 Il est une grant cortoisie  
 535    D'issir fors de blasme, qui puet.  
 — Dire tout el vous en estuet,  
 Dame, » fet il, « por moi garir.  
 Se vous me lessiez morir  
 Sanz estre amez, ce seroit teche,  
 540    Se cil biaus vis plains de simplece  
 Estoit omecides de moi.  
 Il en covient prendre conroi

522 *CG* Vo douch o., *D* Vostre doz vis vos clere f., *E* Vo douz vis et, *F* Vos clers vis et — 523 *C* Me porront por poi j., *D* Ne me puet de poi ostagier, *E* Me puent de poi ostagier, *F* Me porroit pour peu estanchier, *G* Me poroit de poi j. — 524 *CG* Car je sui s., *D* Ge met tot en v., *E* Je sui toz en v., *F* Que vous avez tout sans d. — 525 *B* Quanque j'en ai, *F* Q. j'ai et cors et avoir — 526 *BC* je nel, *D* ge n'en — 527 *CG* Dist elle, *E* Fet la dame le lox sanz preu — 528 *G* tient molt a preu — 529 *C* choseue (*sic*) — 530 *CGD* Molt s. (*Les trois ou quatre premières syllabes des vers 527-530 sont effacées en F; au v. 530, on ne lit plus que ....*lt deceüe — 531 *CDEFG* Se je vous, *D* a la v. — 532 *C* je n'avoie — 533 *C* seront — 534 *C* Il fait — 535 *DE* hors — 536-7 *F* Ha dame tout el vous estuet Dire f. — 537 *D* omet por — 538 *B* l. ci morir, *CG* l. or m., *D* m'i l. — 539 *CG* e. amis che sera t., *D* Pour estre amez — 540 *B* Se cist b., *C* Se chius biaus v. pl. de simple (*sic*), *D* Que si b., *F* Se vos dous v. — 542 *CG* Vous en

Prochain en aucune maniere.  
 Dame de biauté et maniere  
 545 De toz biens, por Dieu, gardez i! »  
 Cil bel mot plesant et poli  
 Le font en un penssé cheir  
 D'endroit ce qu'ele veult oïr  
 Sa requeste, s'en ot pitié,  
 550 Quar ne tint a point de faintié  
 Les souspirs, les lermes qu'il pleure,  
 Ainz dist que force li cort seure  
 D'Amors, qui tout ce li fet fere,  
 Ne que ja mès si debonere  
 555 Ami n'avra, se n'a cestui;  
 Mès ce que onques mès fors hui  
 N'en parla, li vint a merveille.  
 Avoec cel penssé la traveille  
 Resons, qui d'autre part l'oppose  
 560 Qu'ele se gart de fere chose  
 Dont ele se repente au loing.  
 A celui qui ert en grant soing  
 Du penser ou ele ert entree,  
 A mout bele voie monstree

543 *AB* De moi en — 544 *C* b. en maniere, *D* beautez, *F* et lumiere — 545 *D* d. pensez i — 546 *CG* Cil biel plaisant oeil (*G* bel oeil pl.) et p., *F* Cil douz mos — 574 *CG* Me font en un (*G* vo) penser, *D* en un endroit ch. — 548 *D* De ce que ele veult, *F* Endroit ce que ne veult — 549 *DE* Sa r. et s'en ot p., *F* Sa r. et s'en a p. — 550 *CG* Car n'i entent point de pitié (*G* de faintié), *D* Quar nel t., *E* El ne le tient mie a f., *F* Quar ne tient mie de f. — 551 *CG* As s. n'as l. — 552 *D* Et dit, *F* Lors d. — 554 *C* Et que, *D* Ne jamais nul si — 555 *DEF* s'el n'a — 556 *C* mais ne hui, *D* Mais de ce c'onques, *E* ce manque, *F* mais que hui, *G* o. fors ke lui — 557 *C* l'en v., *DEF* li vient — 558 *CGD* A. ce p. se tr., *E* ce p., *F* ce pensers — 559 *D* Amors qui — 561 *G* r. a lonc — 562-5 *Ces quatre vers manquent en ABCG* — 562 *DE* De c. qui est (*E* ert) en — 563 *F* est e. — 564 *F* A trop b.

- 565 D'une grant cortoisie fere  
 Amors, qui en tant maint afere (f° 43)  
 A esté sages et soutiex.  
 Entrues qu'ele estoit, la gentiex,  
 El pensser la ou ele estoit,  
 570 Cil tret erraument de son doit  
 Son anel, se li mist el suen.  
 De ce fist il un mout grant sen  
 Qu'il li desrompi son pensser,  
 Que ainc ne li lut apensser  
 575 De l'anel qu'ele ot en son doit.  
 A ce qu'ele mains se gardoit,  
 « Dame, » fet il, « a vo congié !  
 Sachiez que mon pooir et gié  
 Est tout en vo commandement. »  
 580 Il se part de li esraument,  
 Et si compaignon ambedui ;  
 Nus ne set l'achoisson, fors lui,

565 *D* De molt gr. — 566 *ABCG* Amors qui en tant maint (*C* mal) besoing, *D* Amors qui entent maint affaire, *F* Amours qui en maint tel affaire — 567 *CEFG* *e.* voiseuse et, *D* *e.* cortoise et — 568 *E* Entrus que estoit, *F* En ce qu'ele, *G* estoit si *g.* — 569 *CG* El p. de la u *e.*, *DE* El grant p. ou, *F* El p. ouelle entendoit — 570 *AB* Si tret, *CG* Il atrait l'aniel de son d., *F* Trait cil — 571 *CG* Erraument si l'a mis (*G* se li mist) el, *F* Ung anel — 572 *CG* il que molt grant bien, *D* Après a fait ausi gr., *EF* Puis (*F* Si) fist après un greignor sen — 573 *ABCG* Si ert sousprise del pensser, *F* Qu'il lui rompi lués son p. — 574 *B* Que nis ne, *CG* Onques ne, *D* Conques ne, *F* Qu'il ne li leüst a. — 575 *CDEF* qu'ele avoit el d., *G* qu'ele avoit en d. — 576 *C* Que qu'elle mains si se *g.*, *D* s'en *g.*, *E* A ce qu'ele ne s'en *g.*, *F* Et quant elle mains s'en *g.*, *E* Et qu'ele mains se regardoit — 577 *CG* dist il, *F* donne ainsi ce vers et les deux suivants : Si dist cil Or m'en irai gié Ma douce dame a vo congié Et tous a vo commandement — 578 *D* mon penser et — 580 *CG* Lors se, *D* Si s'en p. de lui, *E* Cil se — 581 *G* c. avuec lui, *F* remplace ainsi ce vers : Ains n'i fist plus d'arrestoisson — 582 *E* s. la reson f., *F* Nulz fors lui ne set l'achoisson

Por qu'il s'en est ainsi partis.  
 Il est souspiranz et penssis  
 585 Venuz a son cheval, si monte,  
 Et cele a cui le plus en monte  
 De lui remetre en sa leece :  
 « Iroit s'en il a certes ? Qu'est ce ?  
 Ce ne fist onques chevaliers !  
 590 Je cuidaisse c'uns anz entiers  
 Li fust assez mains lons d'un jor,  
 Mès qu'il fust o moi a sejour,  
 Et il m'a ja si tost lessie !  
 Ahi ! se m'i fusse plessie  
 595 Vers lui de parole ou de fez !  
 Por les faus samblanz qu'il m'a fez  
 Doit l'en mès tout le mont mescroire.  
 Qui por plorer le vousist croire  
 Ne por fere ses faus souspirs,  
 600 Si me conseut li Sainz Espirs,  
 Por ice n'i perdist il rien.  
 Nus ne guilast ore si bien  
 Ne si bel, c'est ore du mains. »  
 Atant envoie vers ses mains

583 *CG* Por quoi (*G P.* qu'il) en est ensi p., *D* Pour quoi il se depart ainsi, *E* Por quoi il se depart ensis, *F* Pourquoi il s'en aloit ensi — 584 *E* Il fu s. — 585 *DE V.* est al ch., *G V.* est a — 586 *B A* cele, *CG* Dist celle (*G ele*) a cui plus en amonte, *DEF* Fait c. — 587 *C* ira s'en il, *G* Ira il s'ent — 590 *C* Je cuidois cis (*G c'uns*) ans, *F* Je cuidois — 591 *AB m.* cors d'un — 592 *C* Puis qu'il, *DEG* Por qu'il, *F* Mais qu'il f. lez m. — 594 *C* Hahi se me f., *D* s'or m'i, *F* s'or me f., *G* Ahi se me f. baissie — 595 *CEG* fet, *D* Envers lui en dit ne en fait, *F* en p. ou en fait — 596 *CE* fait, *D* f. soupirs qu'il a fait, *G* k'il a fais — 597 *CG* On doit mais, *EF* Doit on m. — 598 *F* Certes qui or le — 599 *CG* f. les f, *DE* Et p., *F* Pour plorer ne faire souspirs — 600 *AB c.* sainz (*B* saint) esperiz, *CD* s. espriz — 601 *CG* ne p., *DE* Ja por ce n'i p., *F* Pour ce ne p. il ja r. — 602 *C* Nuls n'en gilla, *D* Onques nul jor n'en fu si bien, *G* Ne n'en gillast



- 605 Un regart, si choisist l'anel.  
 Toz li sans jusqu'el doit manel  
 Et jusqu'el pié li esfuï,  
 N'onques si ne s'esvanuï,  
 Ne n'ot de rien si grant merveille.
- 610 La face li devint vermeille,  
 Puis devint trestote empalie.  
 « Qu'est ce ? » fet ele; « Diex aïe !  
 Ne voi je l'anel qui fu suens ?  
 De tant sui je bien en mon sens »
- 615 Que jel vi orainz en son doit.  
 Ce fis mon, » fet ele; « et que doit ?  
 Et por qoi l'a il el mien mis ? » (b)  
 Ja n'est il mie mes amis  
 Et si pens je qu'il le cuide estre.
- 620 Or est il, par Dieu ! plus que mestre  
 De cest art, ne sai qui l'aprist.  
 Et comment vint ce qu'il me prist ?

605 *C* si coïst — 606-7 *B* jusqu'au doit menouel Et jusqu'el pié li effoï, *CG* dusqu'en (*G* dusqu'a) doit manuel (*G* meniel) Et dusqu'au pié li est fuï (*G* li esfuï), *D* jusques el cervel Et jusques as piez est eluis, *E* dusqu'au doit mainel(?) De son pié li esvanoï, *F* jusqu'el doit mainel De son pié li esvanuy — 608 *CG* Ne onques ne s'esvanuï, *DEF* N'onques (*D* Onques) mais si ne s'esbahi — 609 *B* Ne de rien n'ot — 610 *CDEFG* La f. qu'ele avoit v. — 611 *DEF* L'en devint, *G* Li devint, *C* Li devint la faice toute empalie — 612 *D* p. el seinte Marie — 613 *D* Ja voie l'ennel, *E* Je voi ci, *F* Voi je dont — 614 *C* fuisse b. — 615-6 *DEF* Que ge vi (*F* jel) vi orainz (*D* hui main) en son doit Cestui ce fis mon et que doit (*E* ce fis mon orendroit) — 616 *C* dist elle — 617 *C* Pour quoi l'a il mis el mien, *G* Et por cui l'ai jou el m., *F* Ne pourquoi — 618 *D* Dont n'est — 619 *CG* Et si pense qu'il, *F* Si cuit je bien qu'il — 620 *C* par foi pl., *F* Mout a esté a sage mestre — 621 *C* qui aprist, *F* Et si ne sai je qui — 622 *B* qu'il mesprist, *CG* Dieus com fuisse ensi (*G* comment fusse) qu'il l'i mist, *D* Dieus comment fu ce, *E* Dieus comment est ce qu'il me mist, *F* Mais comment fu ce qu'il me prist

- A ce que je ere si prise  
 Que je ne m'en sui garde prise  
 625 De l'anel qu'il m'a el doit mis,  
 Or dira qu'il est mes amis.  
 Dira il voir? Sui je s'amie?  
 Nenil, quar ce seroit folie;  
 Certes, por noient le droit!  
 630 Ainz limanderai orendroit  
 Que il viengne parler a mi,  
 S'il veut que jel tiengne a ami,  
 Se li dirai qu'il le repraingne.  
 Je ne cuit pas qu'il en mespraingne  
 635 Vers moi, s'il ne veut que jel hace. »  
 Atant commande c'on li face  
 Venir un vallet tout monté.  
 Ses puceles l'ont tant hasté  
 Qu'il i est venuz toz montez.  
 640 « Amis, » fet ele, « or tost, hurtez!  
 Poingniez après le chevalier!  
 Dites lui, si comme il a chier  
 M'amor, qu'il ne voist en avant,  
 Mès viengne arriere maintenant

623 *C* je fui si sousprise, *D* je fui si surprise, *E* je sui si  
 soutise, *F* je fui si sousprise — 624 *Vers omis en B* — 625 *B*  
 que m'a — 626 *BF* On dira qu'il ert, *C* qu'il ert — 628 *G*  
 Nenil ke che — 629 *C* Certes ce seroit por noient — 626-9  
*En DE*, ces quatre vers se lisent ainsi : Or dira qu'il  
 est (*E* que c'est) mes amis Ce fera mon ge n'en dout mie Dira il  
 voir sui ge s'amie Nenil pour noient le droit. *En F* : Or dira  
 qu'il est mes amis Dira il voir sui je s'amie Ensi dira je n'en  
 dout mie Mais pour noient voir le droit — 630 *CG* Ains le cou-  
 vera ore endroit, *DF* Ainz le m. — 631 *F* omet ce vers et le sui-  
 vant — 632 *CGE* S'il (*G* Si) v. que le t. — 633 *F* Si le d. — 634  
*C* que il m. — 636 *C* conmanda, *F* Elle c. — 638 *D* Les p. l'ont  
 tost hastez — 639 *CGF* Que chius est — 640 *C A*. dist ele or t.  
 montés, *D* Vallet f. e. tost alez, *F* Frere, *G* tost hatés — 641 *F*  
 ce ch. — 644 *F* a. tout errant

- 645 Parler a moi de son afere.  
 — Dame, » fet il, « je cuit bien fere  
 Vostre message dusqu'en son. »  
 Atant s'en part a esperon  
 Après le chevalier, poingnant,  
 650 Qui amors aloit destraingnant  
 Por celi qui l'envoie querre.  
 En mains d'une liue de terre  
 L'a il ataint et retorné.  
 Sachiez qu'il se tint a buer né  
 655 De ce qu'on l'avoit remandé;  
 Mès n'a pas au mès demandé  
 Por quoi on remandé l'avoit.  
 Li aniaus qu'ele avoit el doit  
 Ert l'achoisons del remander.  
 660 Ce li fist son oirre amender,  
 Quar tart li est qu'il le revoie.  
 Li escuiers s'est en la voie  
 Del retor de lui acointiez.

645 *EF* d'un sien a., *G* Parler arriere de son a. — 646 *C* dist il, *CG* bien le cuit f. — 647 *B* jusqu'en, *CGEF* *V.* volenté, *D* Vostre voloir de chief en son, *F* jusqu'a son — 648 *F* s'en torne, *G* se p. — 649 *D* En près, *C* ch. errant — 650 *F* Qui l'amours — 651 *CGF* De celi, *DE* De cele — 652-3 *F* À m., *CG*, au lieu de ces vers, en donnent trois : Et qui le destraint mout et serre Li escuiers par aramanie (*G* par l'aramie) Dedens une lieue et demie L'a etc. — 653 *C* L'a cil — 654 *CG* S. c'or se tient a bon né, *F* qu'il s'en t. a bon né — 655 *CG* De chou qu'ele le remanda, *D* De cele quil l'ot r. — 656 *CG* Mais pas au mès ne demanda, *DE* Il n'a — 657 *B* q. l'en demandé l'avoit, *CG* on l'avoit remandé Tost le savra par verité, *D* q. remandé on l'avoit, *F* S'il set pour quoi le remandoit — 658 *B* qu'ele on doit avoit — 659 *D* de remander, *C* Plus li grevoit que riens qui soit C'ert l'occoisons — 660 *C* fait son o. aprester, *D* li fait — 661 *D* Qu'il li est tart que il la voie, *E* Qu'il tarde cele qu'il le voie, *F* Qu'il li est moult tart qu'il la voie, *G* Car tant li est — 662 *BCG* e. est — 663 *B* a li, *EF* a lui

- E! Diex! comme il en par fu liez  
 665 Del retorner, se por ce non  
 Qu'il estoit en grant soupeçon  
 C'on ne li vueille l'anel rendre!  
 Il dist qu'il s'iroit ainçois rendre (c)  
 A Cistiaus qu'il le repreïst.  
 670 « Ne cuit pas qu'ele mespreïst  
 Envers moi, » fet il, « de tele oeuvre. »  
 La joie del retor li cuevre  
 Le penssé dont il est en doute.  
 Il est venuz a tant de route  
 675 Comme il ot vers la forterece.  
 La dame, qui en grant destrece  
 Estoit seur son cors deffendant,  
 Ist de la sale descendant  
 Pas por pas aval le degré;  
 680 Porpenseement et de gré  
 Vint en la cort por li deduire.  
 En son doit vit l'anelet luire  
 Qu'ele veut rendre au chevalier.  
 « S'il m'en fet ja point de dangier, »

664 *E* com il fust ore l., *F* Il ne fu onques mais si l. — 665 *CG* Del retour se por iche non, *F* De voiage se — 666 *D* omet grant, *F* Qu'il est en moult gr. — 667 *B* li vousist, *CG* De l'aniel qu'il le (*G* qu'il nel) represist, *D* Qu'ele li v., *E* Qu'el ne li v., *F* Que nel remant pour l'a. — 668 *B* s'iroit avant r., *F* Mès il d. qu'il s'i. ains r., *C* omet ce vers et le suivant — 670 *CG* qu'il entrepresist, *F* qu'ele en m. — 671 *CG* m. dist il de cele o., *DE* Fait il envers moi de cest (*E* cele) o., *F* Fait il vers moi d'une t. — 672 *F* li oeuvre — 673 *CG* Le pensee (*G* Le grant pensee) dont il se doute, *EF* il ert — 674 *omis en E* — 675 *C* il est, *D* Quanqu'il pot envers la f. — 676 *CD* qui a gr. — 677 *C E.* sous son, *D E.* envers lui d., *EF* Estoit et sor li d. — 678 *CD* s. maintenant, *F* sale en d. — 679 *CGD* les degrez, *F* un degré — 680 *CD* de grez, *F* Apenseement et de gré — 681 *CG* Vint (*G* Vient) en la c. p. soi d., *D* Vient en la c. por moi d., *E* Vient, *F* Ala en la c. pour d. — 682 *CG* L'aniel voit en son d. reluire, *DEF* L'anelet voit en son doit l. — 683 *DF* Qu'ele doit r. — 684 *C* Se il m'en f. point

- 685 Fet ele, « et il nel veut reprendre,  
 Por ce ne l'irai je pas prendre  
 Par ses biaux chevox. Se je puis,  
 Ainz le menrai ja sor cel puis,  
 Si parlerai iluec a lui ;
- 690 S'il nel veut prendre sanz anui,  
 Je romperai ci la parole.  
 Comment ? Je n'ere pas si fole  
 Que je le gete en mi la voie,  
 Mès en tel leu c'on ne le voie :
- 695 Ce ert el puis, n'est pas mençonge.  
 Ja puis n'en ert plus que d'un songe  
 Chose dite qui me messiece.  
 Dont n'ai je ore esté grant piece  
 O mon seignor sanz vilonie ?
- 700 Se cis par sa chevalerie  
 Ou par souspirer devant mi  
 Veut ja que jel tiengne a ami  
 A cest premerain parlement,  
 Il l'avroit ainçois durement
- 705 Deservi, se jel devoie estre. »  
 Atant est cil entrez en l'estre,

686 *E* ne li leré je pas, *G* nel li lairai pas — 688 *C* m. la se jou puis, *D* l'en m., *E* m. je, *FG* l'en m. ja sor ce p. — 690 *AB* S'il le v., *F* Et s'il nel repret — 691 *B* J'en r., *CG* Jou emprendreai (*G* en prendrai) ja la, *D* Ja n'en repenrai la, *E* Je romprai mout tost la, *F* Tost l'en repenrai sa p. — 692 *DG* n'iere ja si, *F* Ne ja de ce n'iere si — 693 *B* omet je, *CG* Que je li (*G* le) meche en, *F* Que jete puer en — 694 *CG* Ne en t. l. ou (*G* l. que) on le voie, *DEF* Ou dont en tel l. qu'on nel v. — 695 *CG* Ou dont el puch, *D* Ert ce el, *F* Droit en cel p. — 696 *CG* Ja plus n'en iert nes que (*G* n'en ert que) d'un s., *D* Puis ne m'en ert ne que, *E* ert ne que de s., *F* iert ne que d'un — 697 *CGD* dessieche — 698 *D* En'ai ge or, *F* Dont mar avrai esté tel p. — 699 *F* [S]i longuement sans druerie — 701 *DE* Et par — 702 *B* ja quel t., *F* je le t. — 704 *D* Il i avra ainz d., *F* a. autrement — 705 *D* D. que il le doie estre, *F* D. s'il le devoit estre

- Qui de tout ce ne se prent garde.  
 Il voit celi que mout esgarde  
 Volentiers aler par la cort.  
 710 Il descent lués et vers li cort,  
 Si com chevaliers fet vers dame.  
 Si dui compaignon ne nule ame  
 De l'ostel ne li font anui.  
 « A foi ! Bone aventure ait hui  
 715 Ma dame, a cui je sui et iere ! »  
 Ne l'a ore en autre maniere  
 Ferue del poing lez l'oïe. (d)  
 Ele a hui mainte chose oïe  
 Qui mout li touche près del cuer.  
 720 « Sire, » dist ele, « alons la fuer  
 Seoir sor cel puis por deduire. »  
 Il n'est chose qui li puist nuire,  
 Ce dit, puis que l'aqueut si bel ;  
 Bien cuide avoir par son anel  
 725 Conquise s'amor et sa grace ;  
 Mès n'est encor preu en la nasse,  
 Por quoi il se doie esjoïr :

707 *BCG* qui molt l'esgarde, *D* Ainz v. celui qu'il m., *E* Ainz voit cele que, *F* Et voit celi que il esg. — 710 *D* d. lors et, *F* d. lues contre lui c. — 711 *F* chevalier font — 712-3 *AB* c. n'ont nule (*B* nul) asme De l'oster, *CG* Si c. ne nul (*G* nule) autre ame De l'ostel, *F* c. ne nule ame De laiens — 714 *C* Che dist, *DEF* Fet il, *G* Il dist — 716 *CG* Ne m'a ore, *F* Ne l'ai hui en — 717 *CG* Feru du p. delés l'oïe — 718 *F* h. tante ch., *G* Qu'ele a mainte — 719 *B* touchent, *CG* Qui moult li touche (*G* torne) poi au cuer, *DF* Qui mout poi li touchent au cuer — 720 *DEF* fait ele, *D* a. ça f. — 721 *F* S. lez ce p. — 722 *CDEFG* Or n'est il riens qui — 723 *D* Ce dit ele puis l'aquelt bel — 724 *E* Or cuide bien par, *F* Tout c. — 725 *C* l'a. et la gr., *E* Avoir et s'a. et sa, *F* Recouvré s'a. — 726 *A* Il n'est, *B* Il n'est encore, *C* Mais il n'en est pas bien aisse, *E* en la trace, *F* Mais il n'est pas encore a ce, *G* Mais il n'en est pas bien en nasse — 727 *B* doit, *CG* Por qu'il se doie resjoïr (*G* esjoïr), *D* il manque, *F* Qu'il se doie esjoïr, *ensi*

- Ainz qu'il peüst lez li seïr,  
 Ot il chose qui li desplest.
- 730 « Sire, » fet ele, « s'il vous plest,  
 Dites moi, la vostre merci,  
 Cest vostre anel que je voi ci,  
 Por quoi le me lessastes ore ?  
 — Douce dame, » fet il, « encore
- 735 Quant m'en irai, si l'avrez vous.  
 Je vous dirai, ce sachiez vous,  
 Si nel tenez pas a faintié :  
 De tant vaut il miex la moitié  
 Qu'il a en vostre doit esté.
- 740 S'il vous plesoit, en cest'esté  
 Le savroient mi anemi,  
 Si vous m'avieez a ami  
 Reçut, et je vous a amie.  
 — En non Dieu, ce n'i a il mie, »
- 745 Fet ele, « ainçois i a tout el.  
 Ja puis n'istrai de cest ostel,  
 Si m'ait Diex, se morte non,  
 Que vous avrez ne cri ne non

728 CG Puis que il pot lés li seïr, *F* donne, au lieu de ce vers, les deux que voici: Qu'il a moult poi sis delez li, Quant il oy tout autre plait — 729 CG N'ot — 730 CG dist ele, *D* Dame fait il et que vos plaist — 731 *D* Dirai le vos vostre m., *F* Quar me dites par vo m. — 732 *EF* que je tien ci — 733 *CEG* me donastes ore, *F* Pour coi le lessastes vous ore — 734 *F* En mon doit si ferai je encore, *G* d. dist il — 735 *CG* Q. je m'en irai l'averés (*G* l'arés) vous, *F* Se Dieu plaist quant je m'en irai — 736 *CG* Je le vous (*G* Je vous) doins ce savés vous, *D* Gel vos dorrai tot a estrox, *E* Si vous dirai ce, *F* Dame fet il si vous dirai — 737 *C* Sel ne tenés pas a faintise, *D* Nel tenez a point de f., *F* Mais nel, *G* Si nel tenés a f. — 738 *B* m. de la, *D* D'itant — 742 *C* Que vous m'avés a vostre ami, *D* v. me tenez a — 743 *D* Et ge vos avoie a — 744 *D* ce ne vueil ge mie — 745 *CG* Fait (*G* Dist) elle ains i avera (*G* ara) tout el, *D* Sire fist ele ainz i a el — 746 *D* n'istrez — 747 *F* Ce sachiez bien se — 748 *C* K'en aiés l'otroi ne le don, *G* Que n'aiés se l'otroi non

- De m'amor, por rien que je voie.  
 750 Vous n'en estes preu en la voie,  
 Ainz en estes mout forvoiez.  
 Tenez, je vueil que vous aiez  
 Vostre anel, que je n'en ruis mie.  
 Ja mar me tendrez a amie  
 755 Por garde que j'en aie faite. »  
 Or se despoire, or se deshaite  
 Cil qui cuidoit avoir tout pris.  
 « Mains en vaudroit, » fet il, « mes pris,  
 Se c'est a certes que je oi.  
 760 Onques mès nule joie n'oi  
 Qui si tost me tornast a ire.  
 — Comment donques, » fet ele, « sire,  
 Avez i dont anui ne honte  
 De moi, a cui noient ne monte  
 765 Vers vous d'amors ne de lignage ?  
 Je ne faz mie grant outrage  
 Se je vous vueil vostre anel rendre. (f° 44)  
 Il le vous covient a reprendre,  
 Quar je n'ai droit au retenir,  
 770 Puis que je ne vous vueil tenir  
 A ami, quar je mesferoie.

749 *B* que g'i v., *E* que j'en v. — 750 *C* estes mie en, *EG* estes pas en — 752 *CDEFG* vous l'aiez — 753 *CDEG* n'en vuel mie, *F* anel quar je — 754 *B* m. m'en t. — 755 *G* Por garder ke je n'aie afaire — 757 *D* toz pr. — 758 *A* voudroit, *B* Mes en voudroit, *CG* vos pris, *D* Mielz en vaudroit fait mon pris (*sic*), *E* Fet il mains en v. mes pris, *F* Moult en v. ja mieux mes pris — 759 *CG* je voi, *E* Se c'ert a. c. que je voi, *F* Fait il se c'estoit voir que j'oi — 761 *BCEF* Que — 762 *C* C. fait ele donques s., *F* C. fait elle biaux douz s., *G* donques dist ele — 763 *CG* A. vous d., *D* A. en vos, *F* Vous n'i avez a. — 764 *G* n'en m. — 765 *C* D'amours vers vous, *D* omet de, *F* A vous d'avoir ne — 766 *CG* grant hontage — 767 *G* ne vuel vostre aniel prendre — 768 *C* omet a, *DE* Il n'i a voir fors del r. — 769 *F* el r. — 770 *CF* que ne vous v. retenir, *D* Dès que ge nel vueil deservir — 771 *D* Quar bien sai que ge m., *F* A ami je en m.



- Diex, » fet il, « se je me feroie  
 D'un coutel très parmi les cuisses,  
 Ne me feroie teus anguisses  
 775 Comme ces paroles me font.  
 Mal fet qui destruit et confont  
 Chose dont l'en est au deseure.  
 Trop m'i cort force d'amors seure  
 Por vous et met en grant destrece.  
 780 Chose n'est qui a ce me mece  
 Nule del mont que jel repraingne.  
 Ja Diex, a foi ! puis ne me praingne  
 A bone fin que jel prendrai !  
 Mès vous l'avrez et si lerai  
 785 Mon coer avoec en vo servise,  
 N'il n'est riens qui a vo devise  
 Vous serve si bien ne si bel  
 Comme entre mon cuer et l'anel. »  
 Fet ele : « N'en parlez vous onques,  
 790 Quar vos en perderiez adonques

772 *C* omet il — 773 *B* omet très, *F* Ja d'un c. parmi, *G* c. tout p., *CDEFG* la cuisse — 774 *B* tel anguisses (*sic*), *CG* Ne soufferoie je (*G* n'a pas je) tant d'anguisse, *F* Ne me feroit il t., *DEF* tel anguisse — 775 *CG* p. ci font — 777 *CDEFG* Ce dont il (*DE* dont on) puet estre au d. — 778 *BDEG* Trop me c., *C* Forche d'a. me keurt trop s., *F* Trop durment me queurt amours s. — 779 *D* Por voir m'estuet en — 780-1 *B* mette, *CG* Car n'est cose qui vous conteche Que je nel (*G* ne) faice ains que je prengne, *D* Ja mar baeroit en destrece Nule de moi que gel repreigne, *E* Ne ja mar baerez a ce Nule del mont que jel rep., *F* Ne ja mar baerez a ceste Por riens du mont que je le prengne — 782 *DE* Ja puis a foi Diex ne, *F* J'aim mieux que male mort me prengne — 783 *B* quel jel (*sic*), *C* f. quant je le pr., *DA* b. foi quant gel, *F* Au jour que je le reprendrai — 784 *AB* et si aurai, *CG* Mais vous l'aiés (*G* l'arés) et vous donrai, *D* et ge l., *E* Ainz l'avrez et si vos l., *F* Ainz l'avez vous et je l. — 785 *CG* a va, *D* c. avez vos de servise — 786 *D* Si n'est, *EF* Qu'il n'est — 787 *CDF* b. et si — 789 *CG* Elle dist, *C* donques, *F* Elle li dist n'en parlez onques

- M'acointance et ma feauté,  
 Se vous contre ma volenté  
 Me voliez fere a vous entendre.  
 Il le vous covient a reprendre.  
 795 — Non fet. — Si fet, la n'a que dire,  
 Ou vous estes mout plus que sire,  
 Se vostre anuis a ce m'esforce  
 Que vous le me vueilliez a force,  
 Maugré mien, fere retenir.  
 800 Tenez ! — Ja mès nel quier tenir.  
 — Si ferez. — Je non ferai voir.  
 — Volez le me vous fere avoir  
 A force ? — Naie, bele amie ;  
 Bien sai tel pooir n'ai je mie,  
 805 Ce poise moi, si m'aït Diex !  
 Ja puis vilonie ne deuls  
 Ne m'avendroit, c'est ma creance,  
 Se vous en un poi d'esperance  
 Me metiez por reconforter.  
 810 — Vous porriez ausi bien hurter  
 A cel perron le vostre chief

791 *CGE* ma seürté, *D* m'afinité, *F* m'amisté — 792 *EF* v. outre ma — 793 *CG* Me faisiez ja vo anel prendre, *D* Volez ore vers moi mesprendre, *E* Me volez fere a vos mesprendre, *F* Volez donques vers moi mesprendre. — 795 *CG* f. si fait chi n'a, *E* Si fet non fet la, *F* si fait n'i a q. — 796 *F* Dont seriez vous m., *G* Or estes vous m. — 797 *B* m'enforce, *CG* vos aniaus, *F* Se vos a. — 798 *CE* v. par f., *D* laissez a f. — 799 *B* Maugré mi, *D* Ne malgré mon cuer retenir — 800 *F* Dame jamais, *G* T. nel quier jamais — 801 *D* Ha si ferez non f. — 802 *F* le vous moi f. — 803 *C* n. douce a., *D* n. voir a., *E* nenil voir a., *F* Sor mon pois naie douce a., *G* n. voir douce a. — 804 *CG* s. que tel p. n'ai mie, *D* s. la force n'avez mie, *E* s. ce p., *F* En non Dieu ce n'i a il mie — 807 *D* m'avenrra — 809 *B* metez, *EF* p. conforter — 810 *B* porrez, *D* poez, *E* Ausi bien poriez h. — 811 *CG* A cest, *D* p. la v., *F* A ce

- Que vous en venissiez a chief ;  
 Si lo que vous le repraingniez.  
 — Il semble que vous m'apraingniez, »  
 815 Fet il, « a chanter de Bernart.  
 Je me leroie ainz une hart  
 Lacier el col quel repreisse. » (b)  
 Ne sai que je vous en feisse  
 Lonc plet : au reprendre n'a rien.  
 820 « Sire, » fet ele, « or voi je bien  
 Que ce vous fet fere enresdie,  
 Quant parole que je vous die  
 Ne vous puet au prendre mener.  
 Or vous vueil je aconjurer :  
 825 Par cele foi que moi devez,  
 Vous proi que vous le reprendez,  
 Si chier com vous avez m'amor. »  
 Or n'i a il en ceste error

812 *B* Vous an venissiez ja a, *C* et *G* omettent ce vers et le suivant, *D* Quar vos en venriez a ch., *E* omet ce vers, *F* Qu'en peüssiez venir a ch. — 813 *D* Si vueil, *F* Si vous lo que le r. — 814 *E* Il m'est vis que, *F*, au lieu de ce vers et du suivant, donne : Ha dame mais vous estaigniez La dolour qui m'esprent et art — 815 *CG* Dist elle, *E* de Renart — 816-7 *A* Ponicier, *GG* Ainz me l. a une h. Pendre (*G* Prendre) mon col quel repreisse (*G* que jel preisse), *D* Ainz me l. a une h. Lacier el col que gel preisse, *E* que jel preisse, *F* Ainz me l. a une h. Rompre le col quel r. — 818 *CG* Ne sai que plus (*G* que je) vous en desisse, *F* s. pour quoi je — 819 *C* n'a nient, *DE* pl. qu'au r., *F* pl. qu'el r. — 821 *B* enresderie — 822 *CG* Car p., *E* Que por p. que je die — 823 *C* amener — 824 *C* Premiers vous voeil a. *D* Mais or vos v. ge conjurer, *F* Or vous en v. je conjurer, *G* Proier vous vuel et conjurer — 825 *D* Que sor la foi que me d., *E* Par la grant foi que me d., *F* La grant foi que vous me d., *G* Par le toi ke v. moi d. — 826 *D* Vos pri ge que vos le prenez, *E* Et proier que le repreniez, *F* Et proier que vos le prenez — 827 *CG* ch. que v., *F* omet ce vers et le suivant. — 828 *CGE* en Dieu amor, *D* en Dieu enmor (*sic*)

Tor c'un seul, qu'il ne li coviegne  
 830 A reprendre ou qu'ele nel tiegne  
 A desleal et a gengleus.  
 « Diex! » fet il, « li quels de ces .II.  
 M'est or partis li mains mauvais?  
 Or sai je bien, se je li lais,  
 835 Qu'ele dira je ne l'aim mie.  
 Qui tant estraint crouste que mie  
 En saut, ce est par grant destroit.  
 Cil seremenz m'a si destroit  
 Que li lessiers ne m'i est preus,  
 840 Ainçois cuit je que li miens preus  
 Et m'onors i soit au reprendre,  
 Se je ne vueil de mout mesprendre  
 Vers ma douce dame honoree,  
 Qui s'amor m'a aconjuree  
 845 Et la grant foi que je li doi.  
 Quant je l'avrai mis en mon doi,

829-30 *C* Tout c'un seul qu'il ne li c. A reprendre u qu'il nel t., *D* qu'il ne li c. Reprendre que qu'il en aviegne, *F* Or n'i a plus qu'il ne c. Reprendre ou qu'ele ne le t., *G* Tour ch'un seul qu'il ne li conviegne A prendre u qu'ele le t. — 831 *CG* etanieus, *D* S'il le retient il est gengleus, *G* Con d. — 832 *CE* ces jeus, *G* Hé Diex dist il li quels des .II. — 833 *D* M'est au partir le m., *E* Partiz m'est or li, *F* Partiz m'est ore m. — 834 *CD* se je le l., *F* Or voi je — 835 *CG* Qu'ele dira (*G* dirai) que n'en ainc mie, *DE* Ele d. — 836 *D* Qui plus — 837 *C* Ensault certes trop est destrois, *D* ce par est trop destraint, *E* ce par est trop estraint, *F* En s. ce qui est plus estroit, *G* En vole c'est par trop destroit — 838 *C* m'est si destrois, *D* s. est trop estraint, *E* m'a si ataint, *F* Je le voi bien au grant destroit — 840 *C* A. cuide que, *F* A. voi bien que mes grans preux — 841 *CG* Et mes pourfis soit, *D* m'ennor si soit el r., *F* m'onors si est — 842 *D* v. auques m., *F* v. forment m. — 843 *DEF* ma gentil d. — 844 *CG* Qui de s'amor m'a conjuree, *D* Qui si forment m'a conjuré, *F* Qui s'amour m'i a conjuree — 845 *D* Et sor la foi — 846 *C* Que je, *F* La ou il est ens en mon d.

- Si sera il siens ou il iert.  
 Se je faz ce qu'ele me quiert,  
 Je n'i puis avoir s'onor non.  
 850 N'est pas amis qui dusqu'en son  
 Ne fet la volenté s'amie,  
 Et sachiez que cil n'aime mie  
 Qui rien qu'il puist en lest a fere.  
 Je doi atorner mon afere  
 855 Del tout a son commandement,  
 Quar il ne doit estre autrement  
 S'a la seue volenté non. »  
 Il nel nonma pas par son non,  
 Quant il dist : « Dame, jel prendrai  
 860 Par covent que je en ferai  
 Après la vostre volenté  
 La moie, encor ait il esté  
 En cel doit que je voi si bel.  
 — Et je vous rent donques l'anel,  
 865 Par covent que vous l'en faciez. »  
 N'ert enviesis ne esfaciez

847 *CG* siens u qu'il ert, *D* S'ert il siens ja uae nen ert (*sic*),  
*E* Si ert il s. la ou il ert, *F* S'iert siens l'aniaux la ou il ert  
 — 848 *D* ce qu'el me requiert — 849 *B* Je ne p. — 850 *AB* N'est  
 pas sages qui, *F* N'est mie a. qui jusqu'a s., jusques a son — 851  
*E* f. au voloir de s'a. — 852 *CG* Molt est cil de mauvaise vie, *F*  
 Sachiez ou il ne l'aime mie — 853 *F* La ou point en remaint a  
 faire, 853 *G* p. ne laist — 854 *CG* Ains doit a. son af., *D* Si doi  
 la doner mon, *E* Si doi, *F* a. cest af. — 855 *E* t. en son — 856  
*E* il n'en d., *F* Que ne doit pas e. — 858 *CG* Il n'en nouma  
 mie par non, *D* Ne l'apela pas, *E* Il na noma pas, *F* Ne la nom-  
 ma pas — 859 *CG* Ains a dit, *E* je pr. — 860 *CG* Par couvenant  
 que j'en f., *D* Par un c. que ge dirai, *E* Par un c. que j'en f. —  
 861-2 *G* A. la moie v. La moie (*sic*) — 863 *DEF* En ce — 864  
*D* Donques vos ren ge vostre ennel, *F* Tenez et je vous rench  
 l'anel — 865 *C* v. en f., *DG* v. le f. — 866 *B* enviesiez, *C* N'estoit  
 muisis ne enfachiés, *D* N'est pas devers moi empiriez, *E* N'ert  
 envielliz, *F* N'estoit enviezis n'esfaciez, *G* N'est il en voisies n'en  
 faicies (*sic*)

- Li sens del gentil chevalier ; (c)  
 Toz esprendanz de cuer entier,  
 Le prist tout porpenseement,  
 870 Si le regarde doucement,  
 Au reprendre dist : « Granz merciz !  
 Por ce n'est pas li ors noirciz, »  
 Fet il, « s'il vient de cel biau doit ».  
 Cele s'en sozrist, qui cuidoit  
 875 Qu'il le deüst remettre el suen ;  
 Mès il fist ainz un mout grant sen,  
 Qu'a grant joie li torna puis.  
 Il s'est acoutez sor le puis,  
 Qui n'estoit que toise et demie  
 880 Parfonz, si ne meschoisi mie  
 En l'aigue, qui ert bele et clere,  
 L'ombre de la dame qui ere  
 La riens el mont que miex amot.  
 « Sachiez, » fet il, « tout a un mot,  
 885 Que je n'en reporterai mie,  
 Ainz l'avera ma douce amie,

867 *D* donne ce vers après le v. 868, *E* du vaillant ch., *F* l'aniaux du courtois ch. — 868 *D* Toz espriz et cuer et entier, *E* Tot en prenant, *F* Molt joians et de — 870 *C* Si l'esgarda molt d., *D* Si le demande d., *F* regarda — 871 *DE* dit, *F* r. et dist — 873 *D* Por ce qu'il vient de ce b., *E* de vo b., *F* de ce b., *CG* Dist il — 874 *F* Cele sousrit qui bien quidoit, *G* Cele ki sorist ki — 875 *CG* Ke il le remesist el s., *D* Que le deüst r. — 876 *C* il a fait un mout grant bien, *D* Ainz fist après un grengnor sen, *E* Mès il fist un plus greingnor sen, *F* Mais il a fet un autre sen, *G* Mais il en fist un molt grant sens — 877 *DEF* Dont mout grant joie li vint puis — 878 *F* Il est — 879-80 *D* Qui n'avoit que t. et d. Parfont — 880 *F* P. il ne — 881 *AB* En manque, *A* ert et b., *C* ki est (ce vers se lit en *C* et en *G* après le vers 882), *E* De l'eaue — 882 *C* L'o. a la d. ki bele ere, *G* L'ombre la dame ki la ere — 883 *CDF* qu'il plus a., *E* que plus a., *G* qui plus a. — 884 *F* Fet il lués droit tout a un mot — 885 *A* Que je n'en reprendrai m., *BCG* Que je ne le retenrai m., *F* Je ne l'en reporterai m. — 886 *B* l'avra, *CG* l'avra ma très d., *D* l'avra ma dame m'amie, *E* l'avra ja ma

- La riens que j'aim plus après vous.  
 — Diex! » fet ele, « ci n'a que nous :  
 Ou l'avrez vous si tost trovee?  
 890 — Par mon chief, tost vous ert moustree  
 La preus, la gentiz' qui l'avra.  
 — Ou est? — En non Dieu, vez le la,  
 Vostre bel ombre qui l'atent ».  
 L'anelet prent et vers li tent.  
 895 « Tenez, » fet il, « ma douce amie ;  
 Puis que ma dame n'en veut mie,  
 Vous le prendrez bien sanz meslee. »  
 L'aigue s'est un petit troublee  
 Au cheoir que li aniaus fist,  
 900 Et, quant li ombres se desfit :  
 « Veez, » fet il, « dame, or l'a pris.  
 Mout en est amendez mes pris,  
 Quant ce qui de vous est l'en porte.  
 Quar, n'eüst il ore huis ne porte  
 905 La jus, si s'en vendroit par ci,  
 Por dire la seue merci  
 De l'onor que fete m'en a. »  
 E! Diex, si buen i assena  
 A cele cortoisie fere!  
 910 Onques mès rien de son afere  
 Ne fu a la dame plesanz ;

887 *DE* j'aim mielz a., *G* Ke plus anme après — 889 *B* l'avez —  
 890 *CGDE* En non Dieu ja v., *F* Mout par tans vous sera m. —  
 892 *F* est par mon chief v., *G* U est ele diex veez le la — 893 *D*  
 Vit le bel o. — 894 *CG* L'aniel li rue et il le prent, *D* et il li t.,  
*E* L'anel a pris et si li t., *F* Il prent l'anelet si li t. — 895 *F*  
 Prendez le fet il bele a. — 897 *C* prendés — 900 *F* umbres s'en d.  
 — 901 *DEF* Vez dame fait il or — 902 *C* vo pris, *G* Bien en est a.  
 vos pris — 903 *D* Quar ce qui de vos ert, *F* ce que, *G* Q. chou lki  
 est de vous l'emporte — 904 *BD* omettent il, *CG* n'eüst or ne h.,  
*EF* n'e. il ne h. — 905 *En A*, une tache empêche de lire le dernier  
 mot — 907 *C* qu'ele f. m'a — 908 *CG* D. com b., *E* si buer i, *F* D.  
 tant bon i — 909 *C* cele c. a f. — 910 *CG* N'onques, *D* C'onques

- Toz reverdiz et esprenanz  
 Li a geté ses iex es suens.  
 Mout vient a homme de grant sens  
 915 Qu'il fet cortoisie au besoing.  
 « Orainz ert de m'amor si loing  
 Cis hom, et ore en est si près! (d)  
 Onques mès, devant ne après,  
 N'avint, puis qu'Adam mort la pomme,  
 920 Si bele cortoisie a homme;  
 Ne sai comment il l'en membra.  
 Quant por m'amor a mon ombre a  
 Geté son anel enz el puis,  
 Or ne li doi je ne ne puis  
 925 Plus veer le don de m'amor.  
 Ne sai por qoi je li demor :  
 Onques hom si bien ne si bel  
 Ne conquist amor par anel  
 Ne miex ne dut avoir amie. »  
 930 Sachiez qu'ele n'en bleça mie,  
 Quant ele dist : « Biaus douz amis,  
 Tout ont mon cuer el vostre mis

912 CG T. embrasés (G embramis) et alumans, D T. revestuz et aprenans, F Entalentis et esprenans — 913 B a ces iaux getez, C g. as s. — 914 D M. muet a, vers omis en G — 915 Tous les manuscrits autres que A ont Qui, que l'on peut interpréter Qu'i, c'est-à-dire Qu'il — 916 B omet de, C Or estoit cius hom si, F Fet ele orains iert cis si, G Orains en estoit chius si lonc — 917 C Qui orendroit estoit si, D Et orendroit en est, G Qui orendroit en est — 918 D m. orainz ne, FG C'onques — 919 B A. manja — 921 D c. il avenra — 922 B a m'ombre, D por l'amor — 923 D en cest p., F en ce p. — 924 C Comment donques veer li puis, E ne le d., G. Or n'est il drois ne ne p. — 925 C le don ne l'otroi, D Devaer le — 926 D li deur (sic), F je le d. — 927 C N'onques, FG C'onques — 928 D c. dame p. — 929 CE ne doit, D Nus ne doit avoir mielz amie, F Ne si bien doie a., G Que miex deüst a. — 930 B ne bleça, C nel bl., F qu'el ne le blece — 932 C T. ai en vous le mien cuer mis, D o. vostre c. el mien mis, E T. vostre cuer ont el mien mis, G Tout ai mon c. el



- Cist douz mot et li plesant fet  
 Et li dons que vous avez fet  
 935 A mon ombre en l'onor de moi.  
 Or metez le mien en vo doi.  
 Tenez, jel vous doing comme amie.  
 Je cuït vous ne l'amerez mie  
 Mains del vostre, encor soit il pire.  
 940 — De l'onor, » fet il, « de l'Empire  
 Ne me feïst on pas si lié. »  
 Mout se sont andui envoisié  
 Sor le puis de tant comme il peurent.  
 Des besiers dont il s'entrepeurent  
 945 Vait chascun la douçor au cuer.  
 Lor bel oeil ne getent pas puer  
 Lor part, ce est ore del mains.  
 De tel geu com l'en fet des mains  
 Estoit ele dame et il mestre ;  
 950 Mès du geu qui or ne puet estre,  
 De celui lor couvendra bien.

933 *CGE* et cil, *F* Cil plesant mot et cil bien fait — 934 *CG* v. m'avez f., *D* li dels que — 935 *GA* m'ombre — 936 *D* Metez le mien en vostre d., *F* Or tenez metez en vo d. — 937 *E* T. je v., *F* Le mien jel — 938 *C* Je cuide vous nel hairés mie, *D* Je croi, *E* c. que vos ne l'avrez mie, *G* Je croi que vous n'en harés mie — 940 *B* omet ce vers, *F* De toute l'onor de l'E. — 941 *B* f. l'en, *C* f. nus hom si, *D* Ne me feïsse pas, *F* Je cuït nel feïst on si, *G* Ne me fesist on hui si — 942 *F* Moult sont puis, andoi — *Les vers 943 et 944 sont omis en G.* — 944 *C* De baisier car faire le dorent, *D* Des baisiers tant com il lor plorent — 945 *C* A. chascuns le don cuer a cuer, *G* Et fist chascuns don cuer a cuer — 946 *D* Lor amor ne g., *F* o. n'ont pas jeté p., *G* Des bials ne jetent puer (*sic*) — 947 *C* Lor partie c'est or d., *F* Lor p. del deduit c'est du m., *G* Lor partie c'est ore des mains — 948 *C* De teus gius, *E* comme on f., *F* De cel jeu comme on f., *G* De tel g. con on f. de rains — 949 *C* et cil, *D* omet il, *F* De c'ert ele d. — 950 *ABCG* Fors de celui qui ne, *F* Fors du jeu qui ne puet pas estre — 951 *DE* Dont il lor covenra moult bien, *F* Des autres lor estut il bien

N'i covient mais baer de rien  
 Jehan Renart a lor afere ;  
 S'il a nule autre chose a fere,  
 955 Bien puet son penssé metre aillors.  
 Quar puis que lor sens et Amors  
 Ont mis andeus lor cuers ensamble,  
 Del geu qui remaint, ce me samble,  
 Vendront il bien a chief andui ;  
 960 Et or me tais atant meshui.  
 Ici fenist li Lais de l'Ombre.  
 ConteZ, vous qui savez de nombre.

*Explicit li Lais de l'Ombre.*

952 CG N'en couvient ja penser de rien Car puis orent,  
*etc. (voir la suite aux notes des vers 960-2), D N'en c. mais*  
*parler de rien, E c. mès penser a rien, F N'en convient pas pa...*  
*(le reste du vers est illisible ; après ce vers, on lit en F : Ci le laira*  
*alor... (mots effacés) Se... (mots effacés) Je puis bien ces lay ci*  
*fenir Ci les lais andeus couvenir Si metrai mon penser aillours*  
*Quar puis que lor sens et amours (voir la suite de F aux notes*  
*des vers 956 et suivants) — 953-4 D Mais aut chascuns a son*  
*affaire Se il a autre chose a faire — 956 AB Puis que lor sens et*  
*lor amors, E Que puis que — 957 AB Et qu'il ont mis lor cuers*  
*(B cuer) e., D Ont mis andoi lor, F A mis lors cuers andeus e. —*  
*960-2 Ces trois vers ne se lisent tels quels qu'en A et en B. E*  
*donne le même texte qu'A et B, avec cette variante : Et or s'en*  
*tet. D termine ainsi : Du gieu qui remaint ce me samble Ne*  
*covient pas ci a parler Ge vueil ci mon conte finer. F termine*  
*ainsi : Du jeu qui remaint ce me samble Venront il bien a chief*  
*andui Or le lairai atant mais hui. C abandonne le texte des autres*  
*manuscrits dès le vers 952 et termine ainsi :*

952 ... N'en couvient ja penser de rien,  
 Car puis orent il mout boin tans  
 Et mout s'entrainerent tous tans.  
 955 Ne vaurrai plus lonc conte faire  
 Jehans Renars a lor affaire ;  
 S'il a nule autre chose a faire,  
 Il le fera sans nul contraire ;  
 Bien puet son penser metre aillors.  
 960 Contés, vous ki savés millors,  
 Car de cestui plus ne dirai ;

Quant lieus en ert, s'en parlerai  
 De la boine vie k'il orent.  
 Quant boin lor fu et il lor plorent,  
 965 En grant joie et en grant deduit  
 Furent souvent et jor et nuit,  
 Et les tournois souvant antoit  
 Et l'ounour de tous en avoit.  
 Bien le savoit sa douche amie,  
 970 Ki mout en ert joians et lie,  
 Car il estoit plaisans et dous  
 Et se faisoit amer a tous.

*Voici le texte de G, du vers 952 à la fin :*

952 N'en convient ja penser de rien  
 Jehans Renars a lor affaire.  
 S'il a nule autre cose a faire  
 955 Bien puet son penser metre aillors.  
 Contés, vous ki savés mellors ;  
 [Mout vient a home de grant sens] (cf. v. 914)  
 Car de cesti plus ne dirai.  
 Quant lius en ert, si parlerai  
 De la bone vie k'il orent.  
 960 Quant boin lor fu et il lor plorent,  
 En grant joie en grant deduit  
 Furent sovent et jor nuit  
 Et tornois sovent hastoit  
 Et l'onor de tous en avoit.  
 965 Bien le savoit sa douce amie,  
 Ki mout en ert joians et lie.

*Chi define li lais de l'ombre de l'aniel.*







## NOTES CRITIQUES

ET

REMARQUES SUR QUELQUES PASSAGES DIFFICILES

---

V. 12-3. *Fols est qui por parole lait Bien a dire.* J'ai écarté la leçon *por ramposne* du manuscrit A. Isolée dans ce seul manuscrit, elle n'est, je crois, qu'une faute de scribe, provoquée par le *ramposne* du vers précédent. Sans quoi, il faudrait admettre que le poète aurait d'un vers à l'autre donné au même mot deux sens différents : au v. 11 « critique que j'adresserais à autrui »; au v. 12, « critique qui me serait adressée. »

V. 14-15. *Et s'aucuns fel sa langue en sache Par derriere, tot ce li doit.* — Conservant la leçon AB, M. Foerster (*art. cité*, col. 149) préfère lire et ponctuer : *sa langue ensache, Par droiture tot ce li doit*, c'est-à-dire : « si quelque félon renferme sa langue (la retient, au lieu de conter comme moi de beaux contes), tout cela convient parfaitement à sa nature. » Mais, à notre avis, ce *felon* du v. 14 est le même que le *vilain* du v. 8, que le *felon* du v. 19, c'est-à-dire le personnage malintentionné qui se moquera de l'entreprise de notre poète. Jean Renart se le représente ici lui tirant la langue tandis qu'il produira son lai, et *par derriere* est nécessaire au sens.

V. 30. Faut-il rejeter *ou* du manuscrit A parce que les autres ont *et*? Ce serait pure superstition.

V. 46-9. G. Paris propose : *On dit que bien nage et bien rime Qui de haute mer vient a rive ; Qui a port de bien dire arrive, Plus...* » Mieux vaut, à mon sens, conserver la leçon A, en admettant une sorte de chiasme ou de croisement : « On dit : Qui navigue bien (développé dans le vers *Qui de haute mer vient a rive*) est plus estimé des rois et des comtes ; et pareillement, qui rime bien (développé dans le vers *Qui a port de bien dire arrive*) est plus estimé des rois et des comtes. »

V. 54-5. *En cele marche de l'Empiere De Loheraine et d'Alemaingne*. La leçon A « *De cele marche d'Angleterre* » était inadmissible ; une « marche » est un pays-frontière, et par suite l'Angleterre n'a point de marche et ne peut être dite la marche d'aucun pays. Mais, la leçon *de l'Empiere* une fois rétablie, quel pays le poète veut-il désigner ? Les mots *de Loheraine et d'Alemaingne* sont-ils des compléments déterminatifs de *marche* ? Si oui, l'auteur entendrait par *marche* une région du royaume de France, confinait à la Lorraine et à l'Allemagne, terres d'Empire. Mais, en cette hypothèse, l'expression serait grammaticalement embarrassée et géographiquement très vague. Ou bien, faut-il faire dépendre d'*Empiere* les mots *de Loheraine et d'Alemaingne* ? Ce serait grammaticalement plus simple, mais géographiquement plus imprécis encore : en effet, des Flandres à la Provence, toute terre voisine de la ligne-frontière, soit à l'Est, soit à l'Ouest, pourrait être ainsi qualifiée. Où donc le poète place-t-il la résidence de son héros ? Cette difficulté est liée à une autre, dont il est parlé à la note suivante.

V. 62-3. N'est-il pas étrange de dire, en présentant un personnage de roman : « Nul n'entendit jamais prononcer son nom, et j'ignore même s'il en avait un » ? Je proposerai de ce vers une explication alambiquée, mais qu'autorise peut-être le tour alambiqué de plusieurs autres passages. Il est banal (je prends dans les fabliaux des exemples au hasard) qu'un conteur dise : « *Il ot un jogleor a Sens, Ne sai comment on l'apela* », ou bien : « *Jel di por une damoisele Qui ert fame a un escuier, Ne sai Chartrain ou Berruier* ». Simple procédé pour marquer que le nom, la résidence de ce jongleur, de cet écuyer, n'importent pas au récit ; mais procédé qui a quelque chose de conventionnel, et, à la ré-

flexion, de contradictoire, puisque le même conteur qui avoue connaître si peu ses héros, se met aussitôt à décrire par le menu leurs faits et gestes et jusqu'à leurs sentiments les plus intimes. Jean Renart s'est amusé, je crois, à souligner la singularité du procédé. Non seulement il dit, comme font ces autres conteurs : « je n'ai jamais entendu », mais il dit : « personne n'a jamais entendu le nom de mon héros », et il ajoute : « peut-être après tout n'en avait-il pas ». C'est une façon outrée, et un peu parodique, de dire que son nom est chose indifférente ; et si l'on se rappelle que, quelques vers plus haut, pour déterminer sa résidence, le poète employait jusqu'à trois noms propres, *Empiere*, *Loheraine*, *Alemaingne*, qui, tout bien examiné, ne la déterminaient pas, nous concluons que les deux passages sont liés et que nous sommes en présence d'une double plaisanterie. Le poète dit : « Jadis un chevalier dont le nom n'importe pas vivait en un lieu qui n'importe pas ; supposez, si vous le voulez, qu'il n'avait pas de nom ; et quant au lieu de sa résidence, supposez, si vous le voulez, qu'il se trouvait quelque part entre le Royaume et l'Empire, depuis les Flandres jusqu'à la Provence ». — On conçoit que des scribes, indépendants les uns des autres, aient atténué, en remplaçant *nus n'oï* par le plus banal *je n'oï* ; c'est pourquoi nous avons conservé la leçon A.

V. 69. Il se produit ici un groupement des manuscrits anormal (*AC ruistece*, *BDEF proece*) et contradictoire à toutes les hypothèses envisagées dans notre préface pour nous rendre compte des rapports de ces manuscrits.

V. 82-3. Je comprends : « Mais aux armes, vous l'auriez trouvé autre que je viens de dire qu'il était à l'*ostel*. » G. Paris (*art. cité*, p. 614) conteste que ce soit le sens et préfère entendre : « Vous l'auriez trouvé différent de tel que je ne nomme pas ». Mais, outre qu'un trait satirique à l'adresse d'une personne qu'on ne nomme pas n'aurait nulle portée, un passage de l'*Escoufle* confirme notre interprétation :

756

Mout le tenoit chascuns a preu  
 Por les grans biens qui en lui sont.  
 Atant prentend congîé, si vont

La jus el borc, a lor ostex.  
 Li quens, qui n'iert autres que tex,  
 Remest o sa privee gent.

Entendez, dans ce passage : « autre que tel que je viens de dire qu'il était, c'est-à-dire preux. » Le hasard m'a fait d'ailleurs rencontrer des vers de Rutebeuf qui ressemblent curieusement aux vers du *Lai de l'Ombre*, et qui assurent à nouveau le sens que nous attribuons à ceux-ci (Rutebeuf, *Complainte de Joffroi de Sergines*, éd. Kressner, v. 68) :

Douz et cortois et debonere  
 Le trovoit l'en en son ostel,  
 Mès aus armes autre que tel  
 Le trovast li siens anemis,  
 Puis qu'il s'i fust meslez et mis.

V. 90-1. Nous n'avons à proposer de ces vers aucune interprétation qui nous satisfasse. Les tournois n'avaient pas lieu le lundi plutôt qu'un autre jour. Est-il permis de rappeler des expressions telles que « Il aurait voulu que chaque jour eût quarante-huit heures » ? *Lundi* serait là pour dire « un jour quelconque ». — *Fussent*, bien qu'isolé en A, est aussi recevable que *fust*.

V. 92. *Onques chevaliers ne fu teus (ABC)*, contre *Onques chevalier ne fist Dieus (DEFG)* : nouveau cas où les manuscrits se groupent de manière à contrarier un classement quelconque.

V. 94. On peut défendre la leçon A (*n'est*), bien que *n'ert* donne une corrélation des temps plus exacte.

V. 98. *Et toz jors veut (AB)*. Ne faut-il pas corriger *veut* en *vout* ? Les autres manuscrits y invitent ; la correction, ne portant que sur une lettre, serait légère ; et, surtout, les propositions les plus voisines (*donoit*, v. 96 ; *tenist*, v. 100) étant au passé, le passé serait plus normal dans celle-ci. Néanmoins, c'est ici, à notre sens, l'exemple-type des cas où il faut se garder de la tentation de toucher au texte. Si l'on regarde mieux le passage, on y trouve plusieurs présents de l'indicatif (*tret*, v. 60 ; *demaine*, v. 66 ; *ot*, v. 74), voisinant avec des verbes au passé ; et dès lors les raisons



qui invitaient à corriger se tournent en raisons de ne pas corriger : ni le nombre des manuscrits ni un classement quelconque ne peuvent nous révéler ce que Jean Renart avait écrit.

V. 102. *Pleüst* ou *plut* (ABD); *leüst* (EF) : nouveau cas de groupement anormal des manuscrits.

V. 115. *Qu'ele vout*. Conserver *Ele vout* (AB), ç'eût été arrêter la phrase précédente à la fin d'un vers de nombre pair, contrairement à l'usage constant du poète.

V. 146-9. Au v. 147, tel que nous l'avons imprimé, nous admettons qu'*i* (c'est-à-dire *il*, cf. le v. 260) désigne le chevalier et que *le* (c'est-à-dire *la* en picard, forme qui se retrouve au v. 211) désigne la dame : « Amour a dressé au chevalier un piège d'autant meilleur que le chevalier connaissait bien la dame et n'avait jamais vu créature aussi plaisante. » On pourrait aussi bien imprimer *qui le* : « Amour, qui connoissoit bien le chevalier ». Mais le poète n'avait pas besoin de marquer qu'Amour connaissait le chevalier, et d'autre part, *de tant* appelant un *que*, il faudrait au vers suivant corriger *N'onques* en *Qu'onques*.

V. 152. Il ne semble pas possible de défendre la leçon AB, *aversité*.

V. 166-7. *Se je sui amis, Que sera ce se n'est m'amie*? Peut-être vaudrait-il mieux lire avec D (appuyé par CGEF) : *se n'est amie*.

V. 171. AB ayant *solacier*, CGDE ont *alascier*, F *alegier*, et, quant au complément de ce verbe, les manuscrits donnent *cuer*, *mal*, *cors*. Il y a plusieurs façons de se représenter les relations de ces variantes.

V. 172. *Or n'i a fors de tenir chier*. La plupart des manuscrits ont *du*, et c'est le tour le plus fréquemment employé. Mais ni le nombre des manuscrits ni un classement quelconque ne sauraient ici nous renseigner sur ce qu'a pu écrire le poète. Ad. Tobler (*Mélanges de grammaire française*, traduction Kuttner et Sudre, p. 23) a cité deux exemples où l'infinitif n'est point précédé de l'article (*Il n'i a fors d'armer nos cors*, *N'i a fors de mairien a traire*) et dit que de tels exemples sont très rares. Ils seraient moins rares sans doute, si les éditeurs de textes ne les détruisaient pas à mesure qu'ils les rencontrent.

V. 186-8. Nous avons arrêté la phrase après *mainte foi* et nous faisons porter *or ne puet estre autre* sur ce qui suit, guidé en cela par la règle de versification suivie par le poète, qui évite de terminer une phrase à la fin d'un vers de nombre pair. De plus, si *or ne puet estre autre* se référerait aux songes illusoires du chevalier, l'expression *puisqu'autre estre ne puet* qui suit se référant à tout autre chose, cette répétition ne pourrait s'interpréter que comme une choquante négligence de style. La difficulté disparaît si l'on accepte notre ponctuation : « Il ne peut en être autrement : il me faut aller ou envoyer vers elle, non, il n'en peut être autrement, la prier... ». La répétition marque ici l'insistance sur l'idée.

V. 187-193. Si j'ai introduit dans cette phrase les vers 191-2, qui manquent en *A, B, F*, c'est que, si on la lit dans ces trois manuscrits, elle dit une chose absurde : « Je veux aller... prier ma dame... qu'avant que je ne meure, elle me garde la vie. » — M. Foerster (*art. cité*, col. 149), voudrait pourtant rejeter les vers 191-2, parce que, dans la phrase donnée par *CDEG*, il y a des *que* en abondance. Il est bien vrai que l'usage moderne en épargnerait deux, celui du v. 191 et celui du v. 193. Mais on lit dans *Guillaume de Dôle* :

5130 Vos estes mi signor, mi mestre,  
Si ne voel pas ne ne doit estre,  
Encor i soit ma volentez,  
*Que*, se vos ne la creantez,  
Qu'il aviegne n'a tort n'a droit.

L'incidente *se vos ne la creantez* a provoqué la répétition de *que*, comme dans la phrase du *Lai de l'Ombre* les incidentes *ainz que je fin* et *par sa grant gentillece*. Il en va de même en cette autre phrase de *Guillaume de Dôle* :

5545 Mout estoit en bele meniere  
Vestue, acesmee et trecie,  
Que ne l'avoit pas si blecie  
La nuit, Deu merci, l'emperere  
*Que* de ce dont la proiere ere  
Qu'ele n'en seüst bien respondre...

V. 196-7. *S'est bien droiȝ que de son cuer isse Douçors et pitiez de ses iex*. Si le poète y a réfléchi, il a dû faire plutôt du cœur le siège de la pitié, et considérer la douceur du regard comme un effet de cette pitié. La leçon *CGDEF Pitiez et douçors* semble donc la meilleure, et c'est un des cas où nous avons été tenté d'abandonner le manuscrit *A*.

V. 209. *Por destrece (CDEG)* est une leçon peut-être préférable, mais sa supériorité est si minime que nous n'avons pas cru devoir retoucher ici le manuscrit *A*.

V. 226. *Li sires quis i menoit*. Les manuscrits *CDEFG*, donnent *qui les*; mais leur accord ne nous renseigne aucunement sur l'usage de Jean Renart : trois ou quatre scribes ont pu, indépendamment les uns les autres, écarter l'énclise, si elle contrariait leurs habitudes. Dans *Guillaume de Dôle* on trouve *quis, qes* (= qui les), v. 211, 583, etc.

V. 229. La leçon *qu'il montrast*, isolée en *A*, est difficilement défendable : on attendrait plutôt *mostrast*, et *mostrer aus fosseȝ* est un peu surprenant comme construction.

V. 256-61. Ce passage est difficile à entendre. Nous en risquerons pourtant une explication. Le « sofisme » du chevalier, c'est-à-dire son raisonnement, sa manœuvre pour dérouter ses compagnons, a consisté à leur parler du château, non de la dame : il voudrait bien, leur dit-il, posséder ce château. « Et sans doute, répliquent-ils, le contenu avec le contenant? » Or ils ne feraient pas une telle plaisanterie, s'ils avaient déjà pénétré les intentions de leur seigneur. Leur propos rassure donc le chevalier, qui rit sous cape, et qui, une fois rassuré, leur demande : « L'ironons-nous veoir? » question qui renouvelle et prolonge l'équivoque.

V. 263-4. La leçon *Trespasser n'en chemin n'en voie Bele dame*... semble plus autorisée, non seulement par ce qu'elle se lit en des manuscrits plus nombreux, mais parce que le v. 323 l'appuie : *Si compaignon li distrent voir Que n'ert pas dame a trespasser*. Nous gardons pourtant le texte d'*AB*, vu que le poète n'a pas nécessairement construit *trespasser* les deux fois de la même façon.

V. 270. *Criant : « Aus dames, chevalier! »* M. Foerster (*art. cité*, col. 149) écrit : « *Aus dames* ne signifie rien ; lire, avec *ABE* « *aus armes!* ». Voici pourtant une preuve que *Aus dames* signifie quelque chose. Au vers 218 de *Guillaume*

de Dôle, l'empereur, ayant laissé ses compagnons de chasse dans un bois, retourne avec deux jeunes chevaliers rejoindre les dames, campées sous des tentes :

Et l'empereres, les galos,  
 Ert ja reperiez a sa tente  
 Vers cez qui ont mout autre entente  
 Que cil qu'il a el bois lessiez;  
 En un tref point toz eslessiez,  
 Criant : « Ça, chevalier, as dames ! ».

Le groupement de manuscrits *ABE* contre *CGDF* est anormal. Mais on conçoit que deux copistes indépendants l'un de l'autre, partageant l'avis de M. Foerster, aient remplacé « *Aus dames!* » par le cri plus ordinaire « *Aus armes!* »

V. 271. *A tel voiage tel tençon*. Je vois dans ce vers une réflexion du poète sur le « cri » des chevaliers : « Chanson bien digne d'un tel voyage ! » On peut aussi, comme le conseille Tobler (*art. cité*, p. 353-4), conserver la leçon *AB A tel voiz et a tel tençon*, et, mettant une virgule à la fin du vers, donner à *a tençon* le sens de *certatim*.

V. 274. *Il ont le premier baile (un nouvel baile DEF) outré*. Selon G. Paris (*art. cité*, p. 611), *un nouvel baile* voudrait dire une « enceinte neuve » et serait la bonne leçon. On peut défendre « *le premier baile* » (*ABCG*), bien qu'il ne soit point expressément parlé par la suite d'un second : il était normal (voir le *Dictionnaire d'architecture* de Viollet-le-Duc au mot *BAILE*) que les châteaux n'en eussent que deux : il suffit donc au poète de dire que les chevaliers ont franchi le premier pour déterminer avec précision l'endroit où ils se trouvent.

V. 280-3. Ces quatre vers manquent à *A* et à *B*. Ils sont, à notre avis, tombés par simple accident de ces manuscrits, car les vers *Je ne sai que il fussent miex Plesanment vestu por l'esté* se comprennent mal, si les vers précédents n'ont décrit que le costume du chevalier, sans parler de celui de ses compagnons; de plus, seuls *les chemises ridees et blanches* et *les chapels de flors et de venche* éveillent l'idée de parures printanières ou estivales, et justifient le dire du poète que ses héros ne sauraient être vêtus d'une façon plus

convenable à la saison. La rime *blanche venche* (vīnca) ne saurait, à notre avis, fournir un argument contre l'authenticité de ces vers : on trouve quelques exemples de *a* nasal rimant avec *e* nasal, sinon dans le *Lai de l'Ombre*, du moins dans l'*Escoufle* (*espandre portendre* 542, *commant coment* 3694) et dans *Guillaume de Dôle* (*genz sachanz* 1992). — Ajoutons qu'il n'est pas banal, même dans les romans, que les hommes se couronnent de fleurs; or dans *Guillaume de Dôle* (v. 949), il y a pareillement un « valet » qui porte un « chapel de flors et de mente ».

V. 316. Le *chainse* de la dame traînait-elle après elle *près d'une toise* (A) ou *mieus d'une toise* (B), ou *plus d'une toise* (CGDEF)? Ce serait nécessairement *plus d'une toise*, si l'on appliquait le classement de G. Paris, où CG, DF, E représentent trois familles indépendantes entre elles; mais c'est un bel exemple du danger de ces classements.

V. 360. Notre correction (*Et pour Que*) n'est pas tout à fait nécessaire; mais elle allège la phrase, et elle est appuyée par six manuscrits.

V. 363. A donne *Que gentelises et pitiez* et de même, au v. 498, *Se gentelises et pitiez*. Il semble bien que, les deux fois, il a remanié le texte pour y introduire la forme *gentelises*. Nous respecterions son intention, si l'effet de ces retouches n'avait pas été de rendre obscurs l'un et l'autre passage : *et* est presque nécessaire au v. 363; *mais* l'est tout à fait au v. 498.

V. 403. Je maintiens la leçon AB : *et vos*. Il est vrai que l'autre leçon, *a vos*, donne une phrase plus conforme à l'usage général. Mais voir, sur l'usage de Jean Renart en de tel cas, les fines remarques de Mussafia (*Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften*, Vienne, t. CXXXVI, p. 10 et suiv.).

V. 404. *Jehui* (AB). *Orainz*, que donnent les autres manuscrits, est peut-être préférable, car c'est le mot qu'emploie au v. 445 le poète pour désigner le même moment de l'aventure.

V. 413. On peut préférer *essaiier* à *otroier*.

V. 430 et suivants. Comme le remarque Tobler, le poète s'est probablement souvenu ici de ces vers de Chrétien de Troyes (*Yvain*, v. 2469) :

Et çaus puet l'an nices clamer  
 Qui cuident que les vuelle amer,  
 Quant une dame est si cortoise  
 Qu'a un maleüreus adoise,  
 Si li fet joie et si l'acole.  
 Fos est liez de bele parole,  
 Si l'a an mout tost amusé.

V. 476-8. Il est choquant de trouver dans cette phrase *puist, puet, puisse*. Peut-être *puisse*, qui ne se trouve qu'en *AB*, est-il une simple faute de transcription, provoquée par le *puist* et le *puet* des vers précédents : on peut donc préférer *doie*, que donnent les autres manuscrits.

V. 494. G. Paris conseille de lire plutôt, avec *EF*, *que j'ai mon seignor mout preudome*.

V. 507. *C'estroit*. Ce peut être interprété comme une graphie pour *se*.

V. 510. Peut-être vaut-il mieux, comme le conseille Tobler, ponctuer : *Acorder en nule maniere Por ce, s'est...*

V. 510-12. On ne saurait ponctuer les vers qui se lisent en *ABCG* que de la sorte : « ...oiseuse proiere. — Ha ! dame, fet il, mort m'avez, Se vous de moi merci n'avez. Gardez... » Ils ont le défaut : 1° d'arrêter sur un vers de nombre pair le discours de la dame ; 2° d'arrêter pareillement sur un vers pair la première phrase de la réplique du chevalier ; 3° de présenter une rime du même au même, négligence assez rare chez Jean Renart. La leçon *DEF* écarte ces trois difficultés, et il apparaît clairement que l'autre est l'effet d'un simple accident, l'omission dans un manuscrit du vers *Si vos pri que vos en sofrez*. Un scribe, *x*, s'étant par la suite aperçu que le vers *Ha, dame, fet il, mort m'avez* ne rimait à rien, a fabriqué le vers de remplissage *Se vous de moi merci n'avez* ; mais il s'est trompé sur la place où il convenait de l'insérer, faute de s'être rendu compte des règles de versification suivies par Jean Renart.

V. 523. On peut supposer que la leçon *DEF*, *ostagier* (*F estanchier*), est une refaçon de la leçon *justicier* (*ABCG*) : elle représenterait le désir qu'éprouva un remanieur d'introduire une rime plus riche.

V. 543. Si j'ai écarté la leçon *AB* (*De moi* au lieu de *Prochain*), c'est qu'on peut l'interpréter comme un accident de

copie, provoqué par *de moi* du v. 541. Mais cette correction n'est pas nécessaire.

V. 562-7. En adoptant, comme nous avons fait, la leçon *DEF*, nous avons ici une phrase un peu compliquée, élégante pourtant. Pouvait-on conserver le texte d'*ABCG*? Il se lit ainsi : *Resons... l'oppose Qu'ele se gart de fere chose Dont ele se repente au loing. Amors, qui en tant maint besoing A esté sages et soutiex. Entrues qu'ele estoit... »* *Amors* est ici le sujet d'un verbe que l'on cherche en vain. Il est vrai qu'on peut corriger *en tant en entent*; mais, si le poète avait voulu dire « Amours, qui comprend maint besoing, se montra sage *dans l'occasion que je vais rapporter* », il aurait, semble-t-il, employé *fu* plutôt qu'*a esté*. Surtout, comme c'est de la dame seule et de ses inquiétudes à elle seule qu'il a été question dans ce qui précède, le lecteur de ce texte ne peut manquer de croire que c'est sur elle qu'Amour va éprouver sa sagesse et sa subtilité. Or il n'en est rien, comme on le verra par la suite : la sagesse et la subtilité d'Amour vont consister à inspirer au chevalier, non à la dame, une certaine ruse : et c'est précisément à marquer ce retour du narrateur vers le chevalier que servent les quatre vers en surnombre de *DEF*. Ils seront tombés, par simple accident de copie, d'un manuscrit : dès lors le vers *Dont ele se repente au loing* ne rimait plus à rien ; un scribe, *x*, *y* a remédié de son mieux, en remplaçant *afere* par *besoing*.

V. 570-3. *ABCG* ont : *Cil tret erraument de son doit Son anel, si li mist el suen; De ce fist il un mout grant sen. Si ert sousprise del pensser Que...* » Ce texte a deux défauts : 1° la phrase s'arrête (après *sen*) à la fin d'un vers de nombre pair ; 2° on ne voit pas immédiatement en quoi l'action de passer l'anneau au doigt de la dame témoigne d'une grande sagesse. Au contraire la leçon *DEF*, que nous avons adoptée, outre qu'elle écarte l'irrégularité de versification, donne un sens excellent : le chevalier mit son anneau au doigt de la dame et fit un acte de grande sagesse « en ce qu'il interrompit sa méditation », sans lui laisser le loisir de remarquer l'anneau, car il lui dit aussitôt : « *Dame, a vo congié!* » et c'est dans la brusquerie de cet adieu que consiste son « *grant sen* ».

V. 583. *Por qu'il s'en est ainsi partis*. Comme *partis* rime avec *penssis* et qu'il n'y a pas de second exemple, dans le *Lai de l'Ombre*, d'un mot terminé par *z* qui rime avec un mot terminé par *s*, on est tenté de corriger *partis ensis*. La tentation est forte, car 1° la correction serait fournie par la simple transposition de deux mots; 2° elle serait appuyée par les manuscrits *D, E, F*; 3° elle enrichirait la rime; 4° Jean Renart a plusieurs fois employé dans l'*Escoufle* la forme *ensis* (en rime avec *assis*, v. 4272, 4640, 7010; avec *pais*, v. 5388). Nous conservons pourtant le texte *ABCG*, car on trouve, dans le même roman de l'*Escoufle*, la rime *Aelis esliz* (v. 1944).

V. 608. *S'esvanuï* rimant avec *esfuï* plus richement que *s'esbahi*, il y a préjugé que la leçon *s'esbahi* (*DEF*) est la plus ancienne des deux : à moins que *s'esbahi*, qui fournit une rime par trop pauvre, ne soit une simple faute de lecture pour *s'esvanuï*.

V. 610-1. On peut préférer ici la leçon des autres manuscrits, *CGDEF*.

V. 622. Il est ici, croyons-nous, un neutre : « Comment cela m'est-il arrivé? » G. Paris (*art. cité*, p. 613) voudrait transporter le point d'interrogation du v. 622 au v. 625. Tobler, qui adopte la leçon *ce qu'il l'i mist*, transporterait le point d'interrogation à la fin du v. 623. *Qu'il me prist* me paraît plus probable, vu que le poète semble s'être amusé au jeu des rimes *aprist, prist, prise, prise*.

V. 706. *Se jel devoie estre*, entendez *s'amie*, qui n'est pas exprimé, mais qui est dans l'idée. *S'il le devoit estre* (*F*) ou *que il le doie estre* (*D*) serait plus logique.

V. 712-3. J'ai dû rejeter, n'y voyant aucun sens, la leçon *AB* : *n'ont nule asme de l'oster*.

V. 719. *Près del cuer* (*ABE*), *poi au cuer* (*GGDF*); nouveau cas d'un groupement surprenant des manuscrits. — Pour ce qui est du sens, si l'on admet que les vers 716 signifient simplement : « Cette déclaration d'amour ne l'a pas autrement émue »; la suite la plus naturelle de la pensée est : « elle a entendu en ce jour mainte chose [déjà] qui lui touche *fort peu* le cœur ». On peut cependant, croyons-nous, garder *près del cuer*, en attribuant d'ailleurs à la phrase le même sens : il suffit de supposer qu'elle a une valeur



ironique : « elle a déjà entendu mainte chose, qui, en vérité, lui touche beaucoup le cœur ».

V. 776-7. *Mal fet qui destruit et confont Chose dont l'en est au deseure (AB)*. La leçon CFG, *Ce dont il puet estre au deseure*, se trouve reproduire syllabe pour syllabe le vers 4971 de *Guillaume de Dôle*.

V. 819. *Au reprendre n'a rien*. On attendrait *del reprendre* : Tobler note qu'il n'a jamais rencontré *au* dans cette expression bien connue.

V. 828-31. Le sens général de cette phrase est presque imposé par le contexte : le chevalier ne voit à sa situation qu'une seule issue (*un seul tor*), qui est de choisir entre deux alternatives : ou bien reprendre l'anneau, ou bien (ne le reprenant pas) être taxé de déloyauté par sa dame. Mais les deux *ne* (*qu'il ne li coviegne a reprendre ou qu'ele nel tiegne a desleal*) surprennent. Tobler a fort ingénieusement écarté cette difficulté en remarquant que l'idée de doute ou de crainte est contenue dans la proposition principale, *or n'i a il en ceste error, error* (au sens d' « embarras », « angoisse »), et que *ne* se trouve souvent dans les propositions subordonnées à un verbe exprimant le doute ou la crainte.

V. 850. La leçon *sages (AB)* ne peut se défendre en regard de la leçon *amis* des autres manuscrits, qui donne un sens bien meilleur et qui est fortement appuyée par les vers 165-6 et les vers 741-2.

V. 858. *Il nel nonma pas par son nom*. Tobler (*art. cité*, p. 357) a proposé de ce vers une très jolie interprétation. Le chevalier ne dit pas : « Je prendrai votre anneau », puisque la dame le refuse ; il ne dit pas non plus : « Je prendrai mon anneau », puisqu'il ne le reconnaît plus comme sien ; il évite tout ce qui pourrait le caractériser, et le nom même d'*anneau* : « *Jel prendrai.* » Ce qui semble confirmer cette interprétation, c'est que le chevalier a déjà, en une autre occasion (v. 260), employé de la sorte un pronom ambigu ; c'est surtout qu'au v. 788, il dit *l'anel* et non *mon anel*, et que dans le reste de l'entretien, tandis que la dame dit quatre fois « *vostre anel* », lui, au contraire, désigne toujours l'anneau par un pronom (v. 735, 738, 739, 781, 783, 800, 818, 834, 846, 857, 862, 872, 885, etc.).

V. 885. On est ici en présence de trois leçons : « *Je n'en*

*reprendrai mie* » (A), — « *Je ne le retenirai mie* » (BCG), « *Je n'en reporterai mie* » (DEF). — A moins de prêter au chevalier une singulière impropriété de langage, il était malaisé de lui laisser dire, comme le porte le manuscrit A : « *Je ne reprendrai pas cet anneau* », puisqu'en fait il l'a déjà bel et bien repris. Il y a d'ailleurs à cette leçon une autre difficulté, bien plus grave, et qui porte aussi sur la leçon BCG. Que le chevalier dise : « *Je ne reprendrai pas cet anneau, à telles enseignes que je le donnerai à une autre amie* » (A), ou qu'il dise : « *Je ne le garderai pas, mais je le donnerai à une autre amie* » (BCG), dans les deux cas comment comprendre la réplique étonnée de la dame : « *Où l'aurez-vous si tôt trouvée ?* » Car, ni dans l'un ni dans l'autre cas, le chevalier n'a donné à entendre qu'il compte la trouver bientôt. Mais c'est bien ce qu'il affirme en DEF : « *Je n'en reporterai mie* », dit-il, c'est-à-dire je n'emporterai pas d'ici cet anneau, je ne quitterai pas votre château avant de l'avoir donné à une autre. » Ici, mais ici seulement, la surprise de la dame s'explique, et sa question s'impose : « *Nous sommes seuls ici ; où sauriez-vous trouver de si tôt, et dans la cour même de ce château, une autre amie ?* » D'où il suit que la leçon originale est assurément celle de DEF.

V. 903. *Ce qui de vous est*, « ce qui vient de vous, votre double. »

V. 904-7. « Car, n'y eût-il là-bas ni huis ni porte, cela ne l'empêcherait pas de venir par ici pour qu'on la remercie de l'honneur qu'elle m'a fait. » Sens proposé par Tobler (*art. cité*, p. 357), qui renvoie, à une étude de lui sur cet emploi de l'infinitif (*por dire*). Voir ses *Mélanges de grammaire française* (traduction Max Kuttner et Léopold Sudre), Paris, 1905, p. 116.

V. 950. Les vers qui précèdent signifient, non pas que le chevalier et la dame étaient expérimentés au jeu des mains, mais seulement qu'ils se trouvaient libres de s'y livrer (cf. en ce sens le *sire* du v. 255 et celui du v. 796). Par suite, la leçon (*Fors de celui qui ne puet estre* (ABCG) est à première vue acceptable ; mais elle obligerait à ponctuer fortement après *estre*, ce qu'évite le poète ; et surtout *or* est nécessaire au sens ; Jean Renart distingue entre le jeu des

mains, permis dès maintenant à ses héros, et l'autre, qui ne peut être joué *pour l'instant* (*or*). De là notre correction (cf. Foerster, *art. cité*).

V. 952. Il y a plusieurs raisons de croire que les vers donnés ici par *C* et *G* n'ont pas été écrits par Jean Renart : 1° Ils sont plats et généralement insignifiants ; 2° La phrase, d'ailleurs incorrecte, qui commence au v. 955 comporte en *C* quatre vers sur une seule rime, négligence très rare chez notre poète ; 3° Le sens exige que l'on ponctue fortement à la fin de vers de nombre pair (*C*, v. 954, 956, 958, 968 ; *G*, v. 956, 964), ce qui est tout à fait contraire à la technique de Jean Renart).







## GLOSSAIRE

---

A, *prép.*; combiné avec l'art. au 60 etc.; aus 82 etc.— *Indique la direction*: vient a rive 47, nous maine a cortoisie fere 433; — *la manière*: a grant rage 222, a sejour 592;— *l'instrument*: a force 124, a esperon 648; — *l'association*: esperons a or 283; — *la concomitance dans le temps*: a ce que 576, a tant (ou atant) 604. — *Il est remplacé aujourd'hui dans certaines locutions par avec*: il se délitent a eles 334; — *par pour*: vestir sa robe d'esté a yver 95; — *par par*: a foi 714, a vo congié 577. — *Il s'emploie pour relier un infinitif au verbe dont il dépend*: lait bien a dire 12, eslit a estre 65, or li covint a geter puer 132, savoir... a trere 385, fere a entendre 387; — il se sueffre a

mener 392. — *Avec un sens distributif*: un a un membre 23. — A certes 77, 588, voir Certes. Aatir 505, *comparer*. Abessier, *neutre*; *diminuer*. Condit. abesseroit 380. Achoison 582, 659, *motif*. Acointance 791, *société*. Acointe 67, *qui est familier avec quelqu'un*. Acointier, *entrer en conversation avec*. Part. passé acointié 663. Acoler, *embrasser*. Ind. pr. acol 178. Aconjurer 824, *conjurer*. Part. passé aconjuré 844. S'amor m'a aconjuree 844, *elle m'a conjuré par son amour* (allusion au v. 827). Acorder 509, *réfl.*, *s'acorder*. Ind. pr. acorde 402. Acouter, *réfl.*, *s'accouder*. Part. passé acouté 878.

- Acueillir. *Ind. pf.* accueillirent 403.
- ADAM 919.
- Adès 342, *constamment.*
- Adonques 790, *alors.*
- Afere 88, 335, 337, 434, 460, 566, 645, 854, 910, 953, *affaire. Au v. 88, manière de vivre. Au v. 460, à cè ai torné mon afere, je me suis arrangé de telle façon que.*
- Ahan 126.
- Ahi, 152, 594, *exclamation.*
- Aidier, *aider. Impér. aïe* 612. *Subj. pr. aït* 521, 747, 805.
- Aigue 898, *eau.*
- Aillòrs 487, 955, *ailleurs.*
- Ainc 118, 467, 574, *jamais.*
- Ainçois 2, 745, 840, *mais. Au v. 235, plutôt. Au v. 704, auparavant. Ainçois que* 308, 668, *avant que.*
- Ainsi 583.
- Ainz 297, 337, 486, 502, 552, 630, 688, 751, 886, *mais. Au v. 876, au contraire. Ainz que* 416, 446, 728, 816, *avant que.*
- ALEMAINGNE 55.
- Aler 187, 306, 709. *Ind. pr. vait* 945, *vont* 173; *imp. aloit* 223, 650; *fut. irai* 686, 735. *Impér. alons* 720. *Subj. pr. voist* 643, *alons* 267. *Cond. iroit* 201, 588, 668. — *Pris substantivement* 199.
- Ame 368, 520, 712. *Nule ame* 712, *personne.*
- Amender. Amender son oirre 660, *changer sa route. Mout*
- en est amendez mes pris 902, *ma valeur en est rehaussée.*
- Amer 107, 503, *aimer. Ind. pr. aim* 357, 493, 835, 887, *aime* 852; *imp. amoit* 135, *amot (à la rime)* 883; *pf. ama* 102; *fut. amerez* 938. *Subj. pr. aint* 75; *imp. amast* 393, 455. *Part. passé amé* 135, *etc.*
- Ambedeus. *Sujet ambedui* 319, 581, *tous les deux.*
- Amesurer, *réfl., revenir à l'esprit de mesure. Ind. pr. amesure* 34.
- Ami 22, 23, 166, 208, 367, 415, 420, 555, 618, 626, 632, 640, 702, 742, 771, 850, 931.
- Amie 167, 454, 627, 743, 754, 803, 851, 886, 895, 929, 937.
- Amonter, *élever. Part. passé amonté* 231.
- Amor 157, 175, 400, 500, 532, 643, 725, 749, 765, 778, 827, 844, 916, 922, 925, 928. *Personnifié aux vers* 112, 147, 158, 165, 553, 566, 956, *et peut-être au v. 650.*
- An 416, 440, 590.
- Andeus 957. *Sujet andui* 942, 959, *tous deux.*
- Anel 516, 571, 575, 605, 613, 625, 658, 667, 724, 731, 753, 767, 788, 864, 899, 923, 928, *anneau.*
- Anelet 682, 894, *petit anneau.*
- Anemi 741, *ennemi.*
- Angoisseus. 161, *rempli d'angoisse.*
- Ansi 437, *ainsi.*

- Anui 690, 713, 763, *désagrément*. Au v. 797, *insistance désagréable*. Au v. 51, *signifie troupe d'importuns, comme au v. 1736 de Guillaume de Dôle*.
- Anuier, *ennuyer*. *Subj. pr.* anuit 144.
- Anuit 461, *adv., ce soir*.
- Anuitier, *commencer à faire nuit*. *Subj. pr.* anuit 462. Jamès ne cuit que il m'anuit Nule... 462-3, *je crois que je ne verrai pas arriver une nuit de plus après celle-ci*.
- Aovrer, *réfl., s'employer*. *Ind. pr.* aoevre 9.
- Aparler, *actif, parler à quelqu'un*. *Ind. pr.* aparole 340.
- Apeler, *nommer*. *Ind. pr.* apele 420.
- Apensser 220, 574, *réfl., faire réflexion sur*.
- Aporter. *Ind. pr.* aporte 267. *A ce vers, quant resons l'aportte signifie « puisque raison le comporte », comme dans cette phrase de Philippe de Novare : Il doivent porveoir se raisons l'aportte ou non (Les quatre âges, p. 5)*.
- Aprendre. *Ind. pr.* Aprent 203; *pf.* a prist 390, 621. *Subj. pr.*; apraingniez 814. *Part. passé* apris 330.
- Après 317, 641, 649, 861, 887, *prép. Adv. aux v.* 34, 376, 423, 918. *Après... que* 32-3.
- Aqueuldre, *accueillir*. *Ind. pr.* aqueut 723,
- Ardre, *brûler*. *Ind. pr.* art 183; *pf.* art. 22.
- Arester, *neutre, arrêter*. *Part. passé* aresté 286.
- Arme 82, 418. *Voir* Ostel.
- Arriere 644.
- Arriver. *Ind. pr.* arrive 48. Art 621.
- Assener, *viser*. *Ind. pr.* assena 908.
- Assens 426, *sens*.
- Assentir, *être d'intelligence avec*. *Ind. pr.* asent 402.
- Asseoir. *Part. passé* assis 252, 329, 331.
- Assez 591, *beaucoup*.
- Ataindre, *atteindre*. *Part. passé* ataint 653.
- Atant 268, 604, 636, 648, 706, 960, *alors*.
- Ataster, *tâter*. *Ind. pr.* atast 182.
- Atendre. *Ind. pr.* atent 893.
- Atorner 854, *arranger*. *Réfl.* 212, *s'accoutrer*. *Part. passé* atorné 212.
- Atrere. *Part. passé* atret 204 (*attiré, appelé à témoin*).
- Au, aus, *voir* Le.
- Aucun 7, 10, 14, 543, *quelque*.
- Aumosne 505, *aumône*; *a plûtôt ici le sens, courant dans la vieille langue, de « mérite acquis par une bonne action »*.
- Auques 328, *un peu*.
- Ausi 17, 457, 810, *aussi*.
- Autre 82, 97, 133, 185, 186, 383, 394, 434, 559, 716, 954. — Or ne puet estre autre 188, 190, *il ne peut en être autrement*.

- Autrement 856.
- Autretel 280, *pronom neutre, pareille chose.*
- Aval, *prép.* Aval le degré 679, *en descendant les degrés.*
- Avaler, *descendre.* *Ind. pr.* avale 288.
- Avant 643.
- Avenir, *arriver.* *Ind. pf.* avint 919. *Condit.* avendroit 807. *Part. passé* avenu 185.
- Aventure 45, 714.
- Averté, *avarice.* Tante averté ai fet de moi 152, *je fus si avare de moi-même (à tel point chiche de mon amour).*
- Avis (ou a vis), *estre a vis* 142, 484, *paraître, sembler.*
- Aviver. *Ind. pr.* avive 374, *s'aviver.*
- Avoec 333, 488, 558, 785. *Il est difficile de rendre compte d'avoec au v. 304; peut-être signifie-t-il « en plus de ». Comparer ces vers de Clément Marot (Dialogue de deux amoureux) : Avecques la grace qu'elle a, Elle vous avoit un corset D'un fin bleu...*
- Avoir 26 *etc.* *Ind. pr.* ai 153 *etc.*, a 116, *etc.*, avez 235 *etc.*, ont 155, 957; *imp.* avoit 85 *etc.*, aviez 742; *pf.* oi 760, ot 63, 64, 73 *etc.*, eut (en rime avec Iseut) 126; *fut.* avrai 846, avra 555, 891, avra 886, avrez 417, 735 *etc.* *Subj. pr.* aie 458, 755, ait 189, 714, 862, aiez 752; *imp.* eüst 101, 904. *Cond.* avroit 194, 704. *Part. passé* eü 116. — *Inf. pris substantivement* 27, 29, 73, 97, *fortune.* — Il se sot mout bien avoir 71, *il savait très bien se comporter, tenir son rang (comparer Guillaume de Dôle, v. 562).* — Il n'i a se de l'aler non 205, *il n'y a qu'à aller.*
- Baer 952, *tourner son attention (vers).*
- Baile 274, *enceinte fortifiée.*
- Baillieu 121, *bailli, personnage qui exerce une certaine juridiction au nom d'un seigneur.*
- Barbier 160.
- Bastir. *Part. passé* basti 146, 464.
- Bel 110, 237, 239, 264, 278, 311, 474, 803 *etc.*, biau 183, 382, 403, 432, 540, 546, 564, 687 *etc.*
- Bel, *adv.* 603, 723, 787, 927, *de belle façon.*
- Belement 245, *doucement.*
- BERNART, chanter de — 815. *C'est sous la forme chanter d'autre Bernart que se présente cette locution dans les deux autres exemples qu'on en connaît (Roman de Renart, éd. E. Martin, t. I, v. 1853, et Fabliaux, Recueil de Montaignon et Raynaud, t. III, p. 259), et qui ont été relevés par M. H. Suchier (Miscellanea linguistica in onore di Graziadio Ascoli, Turin, 1901, p. 65-7). Il y a autre pareillement*



- dans les nombreux exemples connus de la locution similaire chanter (parler ou pleidier) d'autre Martin. On ne sait de quel Martin ni de quel Bernart il est ici question; mais le sens est clair : « chanter une autre chanson, changer de ton, déchanter ». On ne voit pas nettement le rapport de ce sens à celui qu'indique notre texte : « il semble que vous m'apprenez une vaine chanson, que vous perdez votre temps ».*
- Besier 944, *baiser*.  
 Besoing 915, *besoin*.  
 Biau, *voir* Bel.  
 Biauté 544, *beauté*.  
 Bien 6, 419, 423, 514, 545, *subst.*  
 Bien 2, 39, 46, *etc.*, *adv.* —  
 Être bien de, *voir* Estre.  
 Blanc 281, 314, 482.  
 Blasme 585, *blâme*.  
 Blecier, *blesser*. *Ind. pf.* bleça 930.  
 Bon 59, 106, 146, 257, 496, 714, 783, *voir* Buen.  
 Braz 108, 177, 382, *bras*.  
 Buen 908, *adv.*, *bien*.  
 Buer, a — né, 657, *né sous une bonne étoile*.
- Çainture 516, *ceinture*.  
 Caire 244 ?  
 Ce 15, 38, 88, 111, 150, 162, 167, 168, 174, 211, *etc.*, *ce*, *cela*.  
 Cel 114, *etc.*, *ce*, *celui*, *celui-ci*. *Sg. sj.* cil 59, 94, 126, 227 *etc.* *Pl. sj.* cil 255, 307 *etc.*, *r.* ceus 157 *etc.* *Féminin sg.* cele 225, 320 *etc.*, *pl.* celes 155. *Datif m.* celui 562, 951, *fém.* celi 138, 651.  
 — *Au v.* 54, en cele marche équivaut à l'article, avec une nuance emphatique, « cette marche que vous connaissez bien. »
- Celer. *Gerondif* celant 223.  
 Cerchier 87, *parcourir*. *Voir* Renc.  
 Certainement 406.  
 Certes 156, 377, 488, 629. Onques a nule ne s'en prist Bien a certes 77, *jamais il ne s'en prit bien sérieusement à aucune femme*; a certes 588, *vraiment*, 759, [*dit*] *sérieusement*.  
 Cest 16, 50, 52, 703, *ce*, *celui-ci*, *ceste* 176. *Datif m.* cestui 17, 249, 555, *fém.* cesti 133, 145, 154, 463, *celui-ci*, *celle-ci*.  
 CHAIRE 243, *Le Caire*, en Égypte.  
 CHAALONS 57, *Châlons*.  
 Chainsse 314, *tunique légère qui se portait par-dessus la robe*.  
 Chanter 815. *Subj. pr.* chant 500. *Voir* BERNART.  
 Chantel, en —, 277, *de côté*.  
 Chapel 282, *couronne*.  
 Chascun 80, 90, 269, 280, 288, 945, *chacun*. *Chaque*, au vers 288.  
 Chemise 281, *vêtement léger*

- qui se portait par-dessus la robe.
- Cheoir, tomber. *Inf. pris substantivement* 899.
- Cheval 585.
- Chevalerie 700, ensemble des qualités qui font le chevalier accompli.
- Chevalier 53, 89, 92, 111, 258, 262, 270, 336, 414, 519, 589, 641, 649, 683, 711, 867...
- Chevauchier. *Ind. pr. chevauche* 216, 222.
- Cheveu 687.
- Chief 85, 811, 890, tête. Venir a chief 812, 959, venir à bout.
- Chier 350, 827, cher. *Au v. 172, dans tenir chier, chier, traité à la façon d'un ad- verbe, ne s'accorde pas en nombre avec le complément qui suit. De même au v. 642, il n'y a pas d'accord en genre.*
- Chiere 349, physionomie.
- Chois 58, choix.
- Choisir, apercevoir. *Pf. choisist* 605.
- Chose 430, 529, 560, 697, 718, 722, 729, 777, 780, 954.
- Ci 360, 691, 732, 888, 905, ici.
- Cinc 99, 251, cinq.
- CISTIAUS 669, Citeaux.
- Cité 248.
- Cler 141, 522, 881, clair.
- Clore. *Part. passé clos* 275.
- Coer, voir Cuer.
- Coffre 332.
- Cointe 68. *Le sens le plus usuel est « élégant », en bonne ou en mauvaise part. Mais Jean Renart l'emploie aussi (Guillaume de Dôle, v. 5566 et v. 6692) au sens plus rare de « dédaigneux », qui conviendrait aussi bien ici.*
- Col 177, 302, 817.
- Color 374, couleur du visage.
- Com 24, 126, 227, 241, 379, 390, 441, 445, comme. *Ausi... com 457. Si com et si... com 410-11, 711, 827. Tel... com 948.*
- Commandement 579, 859.
- Commander. *Ind. pr. commander* 636.
- Comme 59, 61, 125, 165, 253, 312, 427, 642, 664, 711, 775, 788. *Ausi... comme 17. Tant comme 675, 943.*
- Comment 169, 622, 692, 762, 921. *Comment que 458, quoique.*
- Compagnon 99, 213, 319, 322, 330, 581, 712.
- Confondre, anéantir. *Ind. pr. confont* 776.
- Congié 465, 577.
- Connoistre. *Ind. imp. connoissoit* 147, connoissoit 295.
- Conquerir. *Ind. pf. conquist* 928. *Part. passé conquis* 725.
- Conroi 542, parti, décision.
- Conseillier, venir en aide à. *Subj. pr. conseut* 600.
- Conte 24, 50, 390, conte.
- Conte 389, compte, calcul.
- Conte 49, comte.
- Conter, compter. *Impér. contez* 962.

- Contre 792.
- Corir, ou corre, *neutre ou refl.*, *courir*. *Ind. pr.* cort 292, 582, 710, 778, *pf.* corut 114.
- Cors 108, 129, 183, 383, 677, *corps*.
- Cort 291, 681, 709, *cour*.
- Cortois 239, 315, 341, 428, *courtois*.
- Cortoisie 9, 64, 407, 425, 432, 433, 514, 534, 565, 909, 915, 920, *courtoisie*,
- Coulon 439, *pigeon*.
- Coute 298, *couverture, ou tapis*.
- Covenir, *falloir*. *Ind. pr.* covient 137, 542, 768, 794, 952; *pf.* covint 132; *fut.* couvendra 961. *Subj. pr.* coviegne 829. *Au v.* 951, De celui lor couvendra bien, *le sens est* : « quant à celui-là, ils en feront leur affaire, ils se débrouilleront bien tout seuls. » *Cf.* « Covegne t'en, bele Yolanz. » (Bartsch, *Romanzen*, p. 9).
- Covent 485, *pacte*. Par covent 860, 865, à *condition (que)*.
- Covrir, *cacher*. *Ind. pr.* cuevre 672.
- Creance 807, *croiance*.
- Creanter, *assurer*. *Ind. pr.* creant 518.
- Cri 748, *réputation*.
- Crier. *Gérondif* criant 270.
- Croire 598. *Ind. pr.* croi 377. *Cond.* croiroit 379.
- Croistre, *augmenter*. *Ind. pr.* croïst 379.
- Crouste 836, *croûte (du pain)*.
- Cruel 164.
- Cuer 131, 135, 171, 196, 207, 345, 351, 464, 481, 486, 508, 532, 719, 788, 868, 932, 945, 957, *coer* 785, *cœur*.
- Cui, *voir Qui*.
- Cuidier, *croire*. *Ind. pr.* cuit 18, 56, 198, 462, 634, 646, 670, 840, 938, *cuide* 724, *cuident* 434; *imp.* cuidoie 471, *cuidoit* 757, 874. *Subj. pr.* cuide 619; *imp.* cuidaisse 590, *cuidast* 490. *Inf. pris substantivement* 422, *idée, croyance illusoire*.
- Cuisse 773.
- Cuivre, ne lor firent —, 231, *ils ne l'importunèrent pas*.
- Cuivre 232.
- Dame 74, 112, 117, 131, 232, 237, 264, 270, 293, 301, 323, 350, 371, 399, 412, 431, 676, 711, 715, 843, 859, 882, 896, 901, 911. *Pour le sens du v.* 948, *voir Seigneur*.
- Damoisele 333.
- Dangier 153, 524, 684, *refus*. Tant dangier ai fet de moi 153, *je me suis si souvent refusé (j'ai été si avare de mon amour)*. — Il est si en son dangier Que... 396-7, *il est si entièrement livré à sa discrétion que...* — Je ai tout souz vostre dangier 524, *tout ce que j'ai est à votre merci*. De 2, 34, 47, etc. — *Emploi partitif* 104, etc. — Uns autres de dis tans d'avoir 97, *un au-*

- tre d'une fortune décuple.  
*Emplois particuliers* : Por ce est fole chose de nous 430. Ne li fausse pas de covent 485. Me puet de mout poi justicier 523. — Voir Si, Tant.
- Debonere 19, 79, 338, 444, 554, noble de cœur.
- Debonereté 140, 452, noblesse de sentiments.
- Deçoivre, *décevoir*. *Part. passé* deceü 530.
- Dedenz 254, *prép.*, dans.
- Deduire 681, *réfl.* Au v. 721, se distraire.
- Deduit 116, 170, *plaisir*. — Deduit d'oisiaus 102, *par opposition* à deduit de chiens, la fauconnerie *par opposition* à la vénerie.
- Deffendre, seur son cors deffendant 677, à son corps *déffendant*, malgré elle.
- Degré 679, marches d'un peron.
- Del, voir Le.
- Delez 329, *prép.*, près de.
- Deliier. *Part. passé* deliie 313, *fin*.
- Delit 42, *plaisir*.
- Delitier, faire plaisir. *Réfl.* au v. 334. *Ind. pr.* delite 44. *Subj. imp.* delitast 181.
- Demaine 65, *propre*, qui appartient en propre au seigneur.
- Demander. *Ind. pr.* demande 260. *Part. passé* demandé 656. *Géron dif* demandant 335.
- Demener. *Ind. pr.* demaine 66.
- Demi 416, 441, 879.
- Demorer 468, demeurer en l'état. *Ind. pr.* demor 426; ici demorer est employé comme verbe actif au sens de « retarder ».
- Dent 161.
- Depecier, mettre en pièces. *Ind. pf.* depieça 22.
- Derriere 15.
- Des, voir Le.
- Des lors que 408, depuis le moment où.
- Desaüser 1, *réfl.*, renoncer à une habitude.
- Descendre 291. *Ind. pr.* descent 710. *Géron dif* descendant 678.
- Descouvrir 401.
- Desdire 397, contredire.
- Desembracier, rompre un embrassement. *Ind. pr.* desembrace 180.
- Deservir, mériter. *Part. passé* deservi 247, 705.
- Deseure, au —, 113, 777, au-dessus.
- Desfere, défaire, déranger. *Ind. pr.* desfet 389; *pf.* desfit 900.
- Deshaitier, *réfl.*, se désoler. *Ind. pr.* deshaite 756.
- Desleal 831, déloyal.
- Despense 66, dépense.
- Desperer, *réfl.*, se désespérer. *Ind. pr.* despoire 756.
- Desplere, déplaire. *Ind. pr.* desplest 729.
- Desrompre, interrompre. *Ind. pf.* desrompi 573.
- Destraindre, tourmenter. *Géron dif* destrainingnant 650. *Part. passé* destroit 491, 838.

- Destrece 191, 676, 779, *détresse*.  
 Destrier 269.  
 Destroit 837, *action de serrer*.  
 Destruire 5. *Ind. pr.* détruit 776.  
 Desus 298, *prép., sur*.  
 Deus 91, 177, 832. *Sujet dui* 712, *deux*.  
 Deul 806, *douleur*.  
 Devant 143, 276, 287, 701, *prép.* — *Adv. au v.* 918. — *Devant que* 208, *avant que*.  
 Devenir 449. *Ind. pf.* devint 296, 610, 611.  
 Devise, a vo —, 786, *à votre gré*.  
 Devoir. *Ind. pr.* doi 845, 854, 924, doit 111, 446, 497, 597, 616, 856, devez 234, 825; *imp.* devoie 520, 705; *pf.* dut 929. *Subj. pr.* doie 727; *imp.* deüst 491, 875. *Cond.* devroit 211. — *Et que doit?* 616, *qu'est-ce que cela signifie?* — *Tot ce li doit* 15, *tout cela convient à son naturel*.  
 DIEU 154, 190, 245, 358, 370, 420, 472, 493, 521, 545, 612, 620, 664, 744, 747, 772, 782, 805, 832, 888, 892, 908.  
 Digne 321.  
 Dire 2, 13, 29, *etc.* *Ind. pr.* di 25, 83, *etc.*, dit 46 *etc.*, dison 61, dites 513; *imp.* disoit 228; *pf.* dist 150 *etc.*, distrent 322; *fut.* dirai 633, 736, dira 626, 627, 835. *Impér.* dites 642, 731. *Subj. pr.* die 822, *imp.* deïsse 214. *Cond.* diroit 629, diroient 259. *Part. passé* dit 697. *Inf. pris substantivement* 256. — Si comme nos dison 61 *ne porte pas sur Gavain (Gauvain, ainsi qu'on l'appelle), mais sur l'ensemble de la phrase (il ressemble, je l'assure, à Gauvain), comme on voit par un passage de l'Escoufle, v. 101, où la même formule, si com nos dison, est pareillement employée à renforcer l'affirmation.*  
 Dis 97, *dix*.  
 Dit 7, 448, *parole*.  
 Doit 16, 570, 575, 615, 658, 873 (*dans ces exemples en rime avec des imparfaits comme cuidoit*), 625, 682, 739, 863, doi 846, 936 (*en rime avec doi, de devoir*), doigt.  
 Don 925, 934.  
 Doner. *Ind. pr.* doing 937; *imp.* donoit 96.  
 Donques 261, 762, 864, *donc*.  
 Dont 89, 237, 248, 561, 673, 777, 944, *dont, de qui*.  
 Dont 698, 763, *dont*.  
 Doucement 870.  
 Douçor 141, 197, 945, *douceur*.  
 Dous ou douz 79, 130, 350, 734, 843, 886, 895, 931, 933, *doux*.  
 Doute 136, 673.  
 Douter. *Impér.* doutez 453.  
 Drecier, *réfl., se dresser. Part. passé* drecié 300.  
 Droit 196, 769. Lués droit, *voir* Lués.  
 Du, *voir* Le.

- Dui, voir Deuſ.
- Durement 246, 704.
- Duſque 287, 647, 850, *juſque*.
- E 664, 908, *exclamation*.
- Eage. En ſon — 117, *au cours de ſa vie*.
- El, voir Le et En.
- El 3, 163, 536, 625, 745, *autre choſe*.
- Ele, voir Le.
- Elme 85, *heume*.
- Embracier, *embrasser*. *Ind. pr.* embrace 179.
- Empali 611, *pâti*.
- Emparlé 68, *habile à parler*.
- EMPIERE (*en rime avec ere*) 54, empire (*en rime avec pire*), 940 *l'Empire*.
- Emploier 39.
- Emprendre, *entreprendre*. *Part. paſſé* empris 38.
- En 54, 56, *etc.*, *prép.*, *dans*. *Combiné avec le*, el 569, 571, 606, 607, 617, 658, 695.
- En 55, 60, 80, 81, 135, *etc.*, *adv.* *Aux vers* 14, 127, *à cauſe de cela*.
- Encontre 305, *ſubſt.*, *rencontre*.
- Encontre 313, *prép.*, *vers*. *Adv.* 288, *à la rencontre*. Aler encontre 306, *aller à l'encontre*.
- Encor 110, 231, 726, 862, 939, encore 470, 734.
- Encuſer, *accuſer*. *Ind. pr.* encuſe 32.
- Endroit. *Au v.* 548, *d'endroit ce que, vu que*.
- Enreſdie 821, *folie*.
- Enſemble 137, 957.
- Entendre 793. *Ind. pr.* entendent 256; *imp.* entendoie 424. *Gérondif* entendant 391. *Part. paſſé* entendu 437. — *Au v.* 366, *tendre à, aspirer à; au v.* 424, *donner un ſens à*.
- Entier 441, 590, 868.
- Entor 177, *prép.*, *autour de*. Entor oſtel 81, *à la maiſon*.
- Entre, *entre mon cuer et l'anel* 788, *tant mon cœur que l'anneau*.
- Entremètre 475.
- Entrepreſtre, *réfl.*, *ſe raſſasier l'un l'autre*. *Ind. pf.* entrepreurent 944.
- Entrer. *Part. paſſé* entré 309, 563, 706.
- Entrues que 119, 568, *tandis que*.
- Envers 445, 671.
- Envie 248.
- Enviesir, *vieillir*. *Part. paſſé* enviesi 866.
- Envoyer 187. *Ind. pr.* envoi 199, envoie 604, 651.
- Envoisier, *réfl.*, *ſe donner du bon temps*. *Part. paſſé* envoisié 942.
- Enz 923, *dedans*.
- Erraument 570, *esraument* 580, *vite*.
- Errer 170, *voyager*.
- Error 828, *perplexité*.
- Eschaper 209, *échapper*.
- Eschés 104, *échecs*.
- Escole, *par —* 339, *habillement, ſelon les règles de l'art*.
- Escoufle 22, *écoufle, ſorte de milan*.

Escremie 104, *escrime*.  
 Escuier 662, *écuyer*.  
 Escuirieux 279, sorcot d'escui-  
 rieux, *vêtement garni de four-  
 rure d'écurueil*.  
 Esfacier, *effacer*. *Part. passé*  
 esfacié 866.  
 Esforcier 797, *contraindre*.  
 Esfuïr, *fuir*. *Ind. pf.* esfuï 607.  
 Esgarder, *regarder*. *Ind. pr.*  
 esgarde 708.  
 Esgarer, *égarer*. *Part. passé*  
 esgaré 473.  
 Esjoir 727, *réfl., se réjouir*.  
 Eslire, *élire, choisir*. *Part. passé*  
 eslit 43, 65.  
 Esloit 41 ? *Voir notre Introduc-  
 tion, p. xx, note*.  
 Esmerveillier, *réfl., s'émer-  
 veiller*. *Ind. pr.* esmerveillent  
 67.  
 Esmouvoir 211.  
 Esperance 808.  
 Esperon 272, 283, 648.  
 Espir 600, *Esprit (le Saint-Es-  
 prit)*.  
 Esprendre, *enflammer*. *Ind. pr.*  
 esprent 183. *Part. présent*  
 esprendant 868, 912.  
 Esprover. *Part. passé* esprové  
 436.  
 Esraument, *voir Erraument*.  
 Esté 95, 285, 740, *été*.  
 Ester, *se tenir debout*. *Géron-  
 dif* estant 300.  
 Estout 84, *fier*.  
 Estouvoir, *falloir*. *Ind. pr.* es-  
 tuet 187, 536.  
 Estraindre, *êtreindre*. *Ind. pr.*  
 estraint 179, 836.

Estre 3 etc., *être*. *Ind. pr.* sui  
 166 etc., est 113 etc., sons  
 431, estes 750, etc.; *imp.* ere  
 53, 623, ert 70, 94, 108, 110,  
 292, 312, 323, 421, 562, 563,  
 659, 866, 881, 916, ere 882,  
 estoit 78, 91, 393, 440, 541,  
 568, 569, 666, 677, 879, 949,  
 erent 157; *pf.* fui 445, fu 92,  
 407, 613, 911; *fut.* iere 745,  
 ere 692, ert 518, 695, 696,  
 iert 847, 890, sera 167, 847.  
*Impér.* soiez 318. *Subj. pr.*  
 soit 378, 841, 939; *imp.* fusse  
 253, 428, 444, 594, fust 91,  
 591, 592, fussiez 472. *Cond.*  
 seroie 530, seroit 533, 541,  
 628, estroit 507, seriez 255.  
*Part. passé* esté 739 etc. —  
 Estre de bons 21, *être issu*  
*de parents de haute condi-  
 tion. C'est du moins le sens*  
*que suggère l'exemple, allé-  
 gué aux vers suivants, de*  
*Guillaume, héros de l'Escou-  
 fle ; ce Guillaume fut un*  
*malchanceux, bien que né du*  
*duc de Normandie et de la*  
*dame de Gènes. — Estre bien*  
*(de quelqu'un) 77, être dans*  
*les bonnes grâces de quel-  
 qu'un; comparer ces vers de*  
*Marie de France (Guigemar,*  
*v. 39) : A merveille l'amot sa*  
*mere E mult estoit bien de*  
*sonpere.*  
 Estre 706, *cour d'un château*.  
 Estres 289, *balcon, galerie*.  
 Estruire 6, *préparer, pro-  
 duire*.

Esvanuïr, *réfl.*, *s'évanouir*. *Ind.*  
*pf.* esvanuï 608.

Esveillier. *Pris substantivement*  
180, *le réveil*.

Et 56, *etc.*, et si 150, 381, *et*.

Eür 27, 37, 230, *chance*.

Eure. Nestre de bone eure 20,  
*naître à la bonne heure, sous*  
*une heureuse étoile*. A bone  
eure! 496, *à la bonne heure!*  
*grand bien vous fasse!*

Eus, *voir Le*.

Face 480, 522, 610.

Faillir 450. *Ind.* *pf.* failli 454.

Faintié 400, 550, 737, *feinte*.

Faintise 411, *feinte*.

Fame 148, 373, *femme*.

Faus 596, 599, *faux*.

Fausser. *Ind.* *pr.* fausse 485.

Feauté 791, *privilège d'être ad-*  
*mis au service d'un seigneur*.

Felon 19. *Sujet fel* 14, *félon*.

Fenir. *Ind.* *pf.* fenist 961, *finir*.

Fere 17, 19, 80, *etc.*, *faire*. *Ind.*

*pr.* faz 52, 766, 848, fet 112  
*etc.*; fetes 506, 514, font 234

*etc.*, *imp.* fesoit 257; *pf.* fist

107, 572, *etc.*, firent 331; *fut.*

ferai 801, 860, ferez 801.

*Subj. pr.* face 479, 519, 521,

636, faciez 865; *imp.* feïsse

818, feïst 163, 489, 941.

*Cond.* feroie 774, feroit 364,

feriemes 261, feriez 502.

*Part. présent* fesant 466.

*Part. passé* fet 596, 907, fait

755. Fere a entendre 386-7,

ferentendant 391, *faire en-*  
*tendre*.

Ferir. *Ind. imp.* feroie 772.

*Part. passé* feru 717.

Ferré de cuivre 332, *muni de*  
*ferrures de cuivre*.

Ferté 273, *château-fort*.

Fet 7, 448, 595, 933, *action*.

Fil 60, *fil*.

Fin 189, 455, *adj.* — Par fine  
reson 289, *sagement, courtoi-*  
*sement*.

Fin 783, *subst.*

Finer, *mourir*. *Subj. pr.* fin 190.

Flor 282, *fleur*.

Foi 714, 825, 845. A foi! 714,  
782, *par ma foi*.

Foiz 186, *fois*.

Fol 12, 30, 125, 427, 430, 692,  
*fou*.

Folie 32, 35, 628.

Force 123, 351, 355, 525, 552,  
778, 798, 803.

Force 124, *ciseaux*.

Fors 29, 309, 535, 556, *prép.*,  
*hors de*. *Adv. au v.* 439. —

*Aux v.* 145, 582, *excepté*. —

N'i a fors de tenir chier...

173, *il n'y a qu'à aimer...*

Forterece 675.

Forvoier, *sortir du bon chemin*.

*Part. passé* forvoïé 751.

Fossé 229, 275.

Frain, aler sor — 270, *chevau-*  
*cher en rendant le frein au*  
*cheval*.

Franc 79, 109.

Franchise 499, *générosité*.

Fuer 720, *dehors*.

Gaber, *plaisanter*. *Subj. imp.*  
gabissiez 471.



- Garant 151.
- Garce 473, *filie*. Garce esgaree *paraît signifier ici fille de joie*.
- Garçon 5, *garçon, avec une nuance défavorable*.
- Garde 30, 624, 707, 755.
- Garder 446. *Ind. imp.* gardoit 576. *Impér.* gardez 513, 545. *Subj. pr.* gart 193, 560. *Au v.* 545, *gardez i, prenez-y garde*.
- Garir 537, *guérir*.
- Gas 469, *feré ses — (d'une chose) 8, en plaisanter*.
- Gaster, *dilapider*. *Ind. pr.* gaste 31.
- GAVAIN 61, *l'un des compagnons de la Table-Ronde*.
- Gengleus 831, *trompeur*.
- Gent 108, *noble, élégant*.
- Gentelise 210, 362, 412, 498, *noblesse d'âme*.
- Gentil 337, 474, 568, 867, 891, *noble*.
- Gentillece 192, *noblesse d'âme*.
- Genz 107, *gens*.
- Geter 132, 352, 946, *jeter*. *Subj. pr.* gete (*la forme régulière serait giet*) 693. *Part. passé* geté 302, 913, 923. *Voir Puer*.
- Geu 105, 948, 950, 958, *jeu*.
- Gié, *voir Moi*.
- Grace 725.
- Graine 279, *teinture écarlate fournie par la cochenille*.
- Grant 42, 70, 116, 130, 141, 192, 203, 222, 235, 297, 301, 304, 376, 423, 534, 562, 565, 572, 609, 666, 676, 698, 766, 779, 837, 845, 871, 876, 877, 914.
- Gré 207, 680.
- Gris 96, *fouffure de petit-gris*.
- Guenchir, *tourner*. *Ind. pr.* guenchissent 268.
- Gueres 336.
- Guerpir 352, *quitter*.
- Guiler, *enjôler*. *Subj. imp.* guilast 602.
- GUILLAUME 22, *héros du roman de l'Escoufle*.
- Ha 368, 399, 496, 512, *exclamation*.
- Haïr. *Subj. pr.* hace 635.
- Hardi 84.
- Hart 816.
- Haster, *actif et réfi., hâter, se hâter*. *Ind. pr.* hastent 307. *Part. passé* hasté 638.
- Haut 47.
- Hautece 41.
- Hé, 244, *exclamation*.
- Herminé 278, *garni d'hermine*.
- Hommage 118.
- Homme 493, 914, 920, omme 903. *Sj. sg.* hom 382, 446 (*au sens de on*), 917, 227. *Aux v.* 120, 410, *homme-lige*.
- Honor 502, *honneur*. *Voir Onor*.
- Honorer. *Ind. pr.* honeure 495. *Part. passé* honoré 474, 843.
- Honte 235, 763.
- Hui 18, 320, 556, 714, 718, *aujourd'hui*. *Ce n'est guère qu'une cheville au v.* 18.
- Huis 904, *ouverture*.
- Hurter 810, *heurter*. *Impér.* hurtez 640 (*de l'éperon*). *Part. passé* hurté 388. *Au v.*

- 388, *l'image est tirée de la langue des tournois : au moment où elle venait contre elle, elle l'a bien heurté par son propos (comme un chevalier arrête d'un coup de lance l'adversaire).*
- I 172, 193, 204, 207, 226, 247, 267, 309, 336, 532, 545, 601, 744, 745, 763, 839, 841, 849, 952, *y. Se rapporte à un objet non encore exprimé : Li chevaliers n'i pensoit gueres A aus 336-7. De même aux v. 402, 594.*
- I, voir Le.
- Ice 601, *cela.*
- ICI 961.
- Iex, voir Ueil.
- Il, voir Le.
- Iluec 487, 689, *ici, là. D'iluec après 34, par la suite.*
- Ire 296, 761, *colère.*
- Ireus 84, *bouillant.*
- ISEUT 125, *l'amante de Tristan.*
- Isnel 109, *vite.*
- Issi 468, *ainsi.*
- Issir 308, 535, *sortir. Ind. pr. ist 678; fut. istrai 463, 746. Subj. pr. isse 196.*
- Itel 464, *tel.*
- Ja 593, 618, *déjà. Explétif, se rapportant à un moment à venir 162, 208, 384, 429, 478, 490, 500, 593, 618, 684, 688, 702, 754. Ja mès 462, 554, 800, jamais; ja puis 696, 746, 782, 806, désormais.*
- Je, voir Moi.
- JEHAN, voir RENART.
- Jehui 404, *tout à l'heure (se rapportant à un moment déjà écoulé de la journée).*
- Jel, voir Le.
- Joie 144, 175, 356, 672, 760, 877.
- Joiel 515, *joyau.*
- Jonc 317.
- Jor 143, 169, 320, 591, *jour.*
- Jouste 87, *joute.*
- Jus 905, *en-bas.*
- Jusque 57, 129, 215, 606, 607.
- Justicier 523, *gouverner.*
- La, voir Le.
- La 73, 173, 437, 569, 720, 795, 892, 905, *là.*
- Lacier 817.
- Lai 52, *conte en vers.*
- Laire ou Laier (*verbe usité seulement au pr. de l'ind., au futur et au conditionnel. Ind. pr. lais 834, lait 12, 35, 36, 508, lest 359, 370, 853; fut. lerai 784. Cond. leroie 816, laisser. — Au v. 36, si la malechance le lui permet.*
- Lait, 11, 507, *injure.*
- Langue 14.
- Larguece 210, *générosité.*
- Las 166, 184, *malheureux.*
- Las 176, *lacet, chaîne.*
- Le 6 etc., *article. M. sg. sj. li 24 etc., pl. r. les 161 etc.; f. sg. la 35 etc., le 147, pl. les 481 etc. — Combiné avec a, au 60 etc., aus 82 etc.; — avec de, del 116, 659, 663*

- etc., du 225, 603; — avec en, el 131, 238, 342 etc. — *Pronom. M. sg. sj.* il 13 etc., i devant un mot commençant par une l 147, 260; r. le 13 etc.; s'appuie sur une voyelle précédente, nel (pour ne le) 69, 379, 513, 817 (au v. 264, nel est pour ne le, le étant ici une forme féminine du pronom), quel (pour que le) 817, sel (pour se le) 327; r. lui 98, 582, 587, 595 etc., li 15, 36, 114, 119, 122 etc.; pl. sj. il 220 etc., r. les 291 etc., s'appuie sur une voyelle précédente, quis (pour qui les) 226, eus 280, 337, aus 313. *F. sg. ele* 113 etc., r. la 73 etc., le 211, 413, li 297, 302, 305, 311, 317, 479, etc.; pl. eles 334. *Neutre* il 11, 119, 242, 357, etc., le 413 etc.
- Leal 367, loyal.
- Leece 587, joie.
- Legier 109, léger.
- L'en 46, 200, 597, 777, 948, l'on.
- Lerme 481, 551, larme.
- Les, voir Le.
- Lessier, laisser. *Ind. imp.* lessiez 538; *pf.* lessastes 733. *Part. passé* lessié 593. — *Inf. pris substantivement* 839.
- Leu, voir Lieu.
- Lez 717, 728, à côté de.
- Li, voir Le.
- Lié 216, 313, 497, 941, joyeux.
- Lieu 72, 122 (voir Tans), liu 286, leu 694. — Nul liu 286, nulle part.
- Lingnage 765, parenté.
- Lire. *Subj. pr.* lise 500.
- Lit 182.
- Liu, voir Lieu.
- Liue 652, lieue.
- Loer, conseiller. *Ind. pr.* lo 266, 813. *Subj. pr.* lot 447.
- Loge 292, galerie.
- LOHERAINE 55, Lorraine.
- Loing 561, 916, loin. Au loing 561, au bout du compte.
- Loisir, être permis. *Ind. pf.* lut 119, 574.
- Lonc 17, 106, 440, 458, 591, 819, long.
- Lor, voir Le.
- Lors 182, 434, alors. Dès lors que 408.
- Los 527, louange.
- LOTH 60, personnage des romans de la Table-Ronde.
- Lués 710, immédiatement. Lués droit 299, sur l'instant, tout récemment.
- Lui, voir Le.
- Luire 682.
- Lundi (en rime avec di) 90, lundit (en rime avec dit) 370. Nous ne comprenons pas le v. 90. Quant au v. 370, il convient d'en rapprocher les vers 1593 et suiv. de Guillaume de Dôle : Vos ne verrez devant l'Endit, Fêt il au conte de Forois, Ne ne veistes mès des mois Chevalier miex semblast prodome. Ne faut-il pas corriger dans notre texte l'endit ? Comparer Auberee, v. 605 : Se Dieus me

- doinst veoir Noel, *et voir, dans l'édition de M. Ebeling, une note sur ce vers.*
- Ma, voir Mon.
- Main 302, 604, 948.
- Mains 99, 194, 246, 450, 576, 591, 652, 758, 833, 939, moins. C'est ore du mains 603, 947, c'est le moins qu'on puisse dire. Un mains 194, un de moins (s'est dit jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle).
- Maint 60, 117, 134, 174, 186, 566, 718.
- Maintenant 644, *sur-le-champ.*
- Mais, voir Mès.
- Mal 401, *subst.*
- Mal 235, 402, 431, 776, *adv.*
- Mander. *Ind. fut.* manderai 630.
- Manel, doit — 606, *annulaire.*
- Maniere 509, 543, 544, 716.
- Manier 544, *disposé à, prêt à.*
- Manoir, *demeurer. Ind. pr.* maint 173; *imp.* manoit 225. *Subj. pr.* maingne 56.
- Mantel 276, 302.
- Mar 156, 754, *pour mon, votre malheur.*
- Marche 54, *pays-frontière.*
- Mast 455, *mât.*
- Maugré; — mien 799, *malgré moi.*
- Mauvais 833.
- May, avoir bon — 106, *avoir une vie agréable.*
- Me, voir Moi.
- Membre 23.
- Membrer, *souvenir. Ind. pf.* membra 921.
- Mençonge 695.
- Mener 823. *Ind. pr.* maine 327; *imp.* menoit 226; *fut.* menrai 688. *Impér.* menez 246. *Part. passé* mené 243. — Mener tendant 392 *doit être rapproché, croyons-nous, d'expressions comme mener batant (voir Littré au mot BATANT) et, pour le sens, d'expressions comme « tenir de court ».*
- Mentir. *Part. passé* menti 348.
- Menu 317.
- Mer 47, 456.
- Merci 189, 359, 399, 461, 731, *miséricorde. Aux v.* 871, 906, *remerciement.*
- Merveille 297, 557, 609. Li vint a merveille 557, *l'étonna fort.*
- Mès 31, 62, 71, 82, 136, 184, 230, 337, 396, 426, 514, 556, 644, 656, 694, 726, 784, 876, 950, mais 498, *mais. Aux v.* 513, 597, *désormais.* Onques mès 164, 556, 760, 910, 918, ainc mès 467, *jamais.* Ja mès 462, 554, 809, *jamais.* Mès que 592, *à condition que.*
- Mès 656, *messager.*
- Mesaesmer, *prendre en dédain. Subj. imp.* mesaesmast 394. *Part. passé* mesaesmé 156.
- Meschoisir, *manquer d'apercevoir. Ind. pf.* meschoisi 880.
- Mescroire 597, *ne pas croire.*
- Mesfere, *faire mal. Cond.* mesferoie 771.
- Meshui 960, *aujourd'hui.*

- Meslee 897, *querelle*.  
 Meson 290, *maison*.  
 Mesprendre, *commettre un manquement*. *Subj. pr.* mespraingne 634; *imp.* mespreïst 670. *Part. passé* mespris 241.  
 Mesprisier, *mépriser*. *Ind. pr.* mespris 103.  
 Messeoir, *ne pas convenir à*. *Subj. pr.* messiece 697.  
 Mestier 202, 363, *besoin, nécessité*.  
 Mestre 112, 620, 949, *maître, maîtresse*.  
 Metre 45, 73, 137, 955, *mettre*. *Ind. pr.* met 30, 342, 779; *imp.* metoie 531; *pf.* mist 131, 571. *Impér.* metez 936. *Subj. pr.* mece 780. *Part. passé* mis 28, 37, etc.  
 Mi, *voir* Moi.  
 Mi. Par mi le cors 129, *au milieu du corps*. En mi la cort 291, — la voie, 693, *au milieu de la cour, du chemin*.  
 Mie 836, 938, *mie de pain*. *Sert, au sens de « miette », à renforcer la négation* 70, 94, 103, 168, 377, 453, 618, 744, 753, 766, 804, 835, 852, 880, 885, 896, 930, 938.  
 Mien, *voir* Mon.  
 Miex 20, 26, 198, 242, 284, 404, 438, 738, 883, 929, *mieux*.  
 Mirer 343, *contempler*.  
 Moi 153 etc., me 40 etc., mi 368, 631, 701. *Sujet je* 4 etc., *gié* 466, 578. *Je peut élider son e (j'aime 358 etc.) ou ne pas l'élider (je ai 355, 524, 525)*.  
 Moillier, *mouiller*. *Ind. pr.* moille 483.  
 Moitié 738.  
 Mon 171, etc. *Forme accentuée mien* 252, 517, 617, 799, 840, 936. *F. sg.* ma 167 etc.; *forme accentuée moie* 862. *Pl.* mi 741.  
 Mon 616, *adv., assurément*.  
 Monjoie 224, *monticule servant d'observatoire, près d'un château*.  
 Monstrer, *montrer*. *Part. passé* monsté 564, moustré 310, 890.  
 Mont 597, 781, 883, *monde*.  
 Monter, *monter (à cheval)*. *Ind. pr.* monte 215, 480, 585, 586, 764. *Subj. imp.* montast 229. *Part. passé* monté 637, 639. *Aux v.* 229, 586, 764, *concerner*.  
 Mordre, *Ind. pf.* mort 919.  
 Morir 537. *Ind. pr.* muert 28. *Part. passé* mort m'avez 512, vous m'avez tué.  
 Mort 247.  
 Mot 546, 884, 933.  
 Moustier 364, *église*.  
 Moustrer, *voir* Monstrer.  
 Mout 42, 71, 106, 297, 313, 341, 349, 384, 402, 489, 528, 564, 572, 708, 719, 751, 796, 842, 876, 902, 914, 942, *très, beaucoup*.  
 Movoir 212, *se mettre en route*.  
 Mur 229, 254.  
 Nagier, *naviguer*. *Ind. pr.* nage 46.

- Naie 803, *non*.  
 Nasse 726.  
 Nature 305.  
 Ne 68, 74, 118, 148, 163, 164, 201, etc., *ni*.  
 Ne, *voir* Non.  
 Nel, *voir* Le.  
 Nenil, 628, *non pas*.  
 Nes 472, *pas même*.  
 Nestre 20, *naître*. *Part. passé* né 654.  
 NICOLAS (saint) 470.  
 Nient, *voir* Noient.  
 Noient 764, *rien*. Por noient 629, *en vain*. Nient plus que 16, *non plus que*.  
 Noircir. *Part. passé* noirci 872.  
 Non 62, 130, 208, 748, 858, 892, nom 420, 472, *nom, renom*.  
 Non 205, 259, 367, 425, 665, 747, 849, 857, ne 1, 51, 62, etc., *non, ne*. — Non fet 795, je non ferai voir 801, *néga-tion renforcée*.  
 Nonmer, *nommer*. *Ind. pf.* nonma 858.  
 Nombre 962.  
 Nous 61, 266, etc.  
 Noter, *interpréter*. *Part. passé* noté 427.  
 Novele 293, *nouvelle*.  
 Nuire 722.  
 Nuit 143, 177.  
 Nul 62, 76, 135, 148, 201, 286, 358, 378, 408, 455, 463, 500, 509, 582, 602, 712, 760, 781, 954.  
 O 98, 692, *avec*.  
 Oevre 10, 671, *œuvre*.  
 Oie 717, *ouïe*.  
 Oïr 259, 548, *entendre*. *Ind. pr.* oï 759, ot 74, 729; *pf.* oï 62, 467; *fut.* orrés 50. *Part. passé* oï 718. — Par oïr dire 295, *par oui-dire*.  
 Oïrre 660, *voyage*.  
 Oïsel 102, *oiseau*. *Voir* Deduit.  
 Oïseus 3, *désœuvré*; 510, *inutile*.  
 Ombre 882, 893, 900, 922, 935, 961, *reflet*.  
 Omecide 541, *meurtrier*.  
 Omme, *voir* Homme.  
 On 101, 528, 636, 655, 657, 667, 694.  
 Onor 841, 849, 907, 935, honnor 502, *honneur*. *Au v.* 940, *seigneurie*.  
 Onques 62, 76, 92, 124, 148, 160, 262, 454, 589, 789.  
 Onques mès 164, 556, 760, 910, 918, *jamais*.  
 Opposer, *représenter*. *Ind. pr.* oppose 559.  
 Or 283, 872, *subst.*  
 Or 50, 136, 154, 158, 172, 186, 240, 245, 327, 369, 448, 468, 484, 488, 506, 620, 626, 640, 756, 820, 834, 901, 924, 936, 950, 960; ore 347, 530, 602, 698, 716, 733, 904, 917, 947, *adv., or, maintenant*.  
 Orainz 445, 615, 916, *il n'y a qu'un moment*.  
 Orendroit 630, *à l'instant*.  
 Oroïson 365, *oraison*.  
 Oser. *Ind. pr.* ose 397.  
 Ostel 81, 418, 713, 746, *maison, logis*. *Aus armes et a l'ostel*

81, 418, *expression équivalente à domi militiaeque.*

Otroier 413, *octroyer.*

Ou 99, 187, 251, 516, 517, 701, *ou.*

Ou 73, 173, 225, 264, 297, 569, 889, 892, *où.*

Outrage 766.

Outremer 504.

Pais 127, *paix.*

Palis 275, *palissade.*

Par 129, 154, 182, 436, 470, 493, 497, 515, 516, 620, 687, 700, 701, 709, 724, 837, 858, 860, 865, 890, 905, *prép.*

Par, *particule qui donne le sens du superlatif à l'adv. ou à l'adjectif.* Mout par me torne a grant delit 42, comme il en par fu liez 664.

Parcevant 431, *avisé.*

PARCOIS OU PARÇOIS (*variantes* Perchois, Persois, Pierchois), 57. *Ce nom reparait au v. 665 de Guillaume de Dôle: En cele marche de Perchois. En cet endroit, l'éditeur, M. Servois, corrige Perthois, et M. P. Meyer (Roman de l'Escoufle, p. XLV) propose de lire pareillement dans le Lai de l'Ombre Perthois, le Perthois désignant un pays « qui eut pour chef-lieu à l'origine Perthes (Haute-Marne) et plus tard, au x<sup>e</sup> siècle, Vitry-en-Perthois (Marne) », Mais la double conjecture de MM. Servois et Meyer n'est pas receva-*

*ble, puisque le roman de Guillaume de Dôle (rapprochez les vers 664-6 des vers 779-786, etc.) place « cele marche de Perchois n'aux portes memes de Dôle (Jura). Or, à 7 kilomètres au sud de Dôle (Jura), se trouve la commune de Percey, sur la Loue, dont le nom n'est probablement pas sans rapports avec notre Perchois.*

Parfont 880, *profond.*

Parlement 703, *conversation.*

Parler 75, 631, 645. *Ind. pf.* parla 557; *fut.* parlerai 689. *Impér.* parlez 789. *Subj. imp.* parlaissent 232.

Parmi 773.

Parole 385, 403, 595, 691, 775, 822. Por parole 12, *à cause du qu'en dira-t-on.*

Part 559, 947.

Partir 506, *séparer, refl., partir.* *Ind. pr.* part 580. *Part. passé* parti 134, 583, 648. Li quels de ces .II. m'est or partis li mains mauvais? 832-33, *de ces deux alternatives, laquelle m'est la moins défavorable?*

Pas 679, *subst.*

Pas 4, 228, 256, 296, 450, 485, 492, 526, 634, 656, 670, 686, 695, 737, 850, 858, 872, 941, *subst. servant à renforcer la négation.*

Passer. *Subj. pr.* past 416.

Pene 386, *plume.* Treere la penepar l'ueil signifie « trom-

- per* », « leurrer », comme le contexte le montre ici et dans les quelques autres exemples de cette expression qu'ont relevés M. Tobler (art. cité) et M. G. Ebeling (note du v. 571 de son édition d'Aubree) : « Li soutiu En malisse et en orgueil Qui traient la pene par l'ueil As gentis cuers » (Cour. Renart, 3352). « Pour le borgois mieus decevoir, La pene li trait bien par l'ueil. » (Aubree, variante). Voir aussi Guillaume de Dôle, v. 3460-4. Il resterait à rendre compte de cette image, l'explication proposée par M. Ebeling étant douteuse.
- Peniu (d'armes) 93, qui se passionne (au jeu des armes). Pareillement, un personnage du Roman de Horn (voir le Dictionnaire de Godefroy, au mot PENIF), est dit penif de deduit.
- Penon 129, pennon, plumes qui garnissent la flèche.
- Pensé 547, 558, 673, 955, pensée.
- Pensser. *Ind. pr.* pens 619, pense 162, 337; *imp.* pensoit 336. — *Pris substantive-ment* 145, 217, 219, 223, 353, 563, 573.
- Penssif 216, 584, soucieux.
- Perdre 520. *Subj. imp.* perdist 601. *Cond.* perderiez 790.
- Perir. *Subj. imp.* perisse 195.
- Perron 287, 811, proprement bloc de pierre placé devant l'entrée principale d'un château et qui servait de marche-pied aux cavaliers.
- Peser. *Ind. pr.* poise 427, 805. *Subj. imp.* pesast 429.
- Petit, un — 466, 898, un peu.
- Pié 607.
- Pieça ou pieç'a 21, 202, 529, il y a longtemps.
- Piece, grant — 698, long-temps.
- Pire 939, régime pior 501.
- Pitié 191, 197, 210, 362, 399, 452, 498, 549.
- Plain 540, plein.
- Plere, plaire. *Ind. pr.* plest 349, 421, 730; *imp.* plesoit 740; *fut.* plera 415. *Subj. pr.* plese 413. Se Dieu plest 421, s'il plait à Dieu.
- Plesanment 285, plesaument 405, de façon agréable.
- Plesant 10, 148, 546, 911, 933, agréable.
- Plesaument, voir Plesanment.
- Plessier, réfl., céder. *Part. passé* plessié 594.
- Plet 819, discussion. Bastir bon plet 146, 464, chercher une belle querelle.
- Plorer. *Ind. pr.* pleure 551, *Subj. imp.* plorast 488.
- Plus 49, 96, 105, 181, 213, 214, 373, 405, 586, 620, 696, 796, 887, 925.
- Plusors 335, plusieurs.
- Poi 246, 522, 808, peu.
- Poindre 641, piquer (des épe-



- rons). *Impér.* poingniez 641. *Part. pr.* poignant 649.
- Poing 717.
- Point 114, 158, 165, *sert à renforcer la négation*, 63, 73, 550, 684.
- Poli 546.
- Pomme 919.
- Pooir 804, *pouvoir*. *Ind. pr.* puis 16, *etc.*, puet 171 *etc.*, poez 25; *pf.* peurent 943. *Subj. pr.* puisse 169, 356, puist 449, 476, 722, 853, puisse 478; *imp.* peüst 18, 81, 308, 728. *Cond.* porriez 505, 810. — *Inf. pris substantivement* 159, 355, 372, 525, 578.
- Por 38, 87, 430, *etc.*, *pour*. Garçon por tout détruire 5, *garçons bons à tout détruire*. — Por que 13, *supposé que*. — Por ce que 120, por ce... que 38-9, 360-1, *parce que*. — Por ce fere 174, *parce qu'ils font (ou ont fait) cela*. — Por pitié 399, *au nom de Pitié*.
- Porpenseement 680, 869, *à dessein*.
- Port 48.
- Porte 268, 904.
- Porter, *Ind. pr.* porte 903.
- Povre 473, *pauvre*.
- Premerein 703, *premier*.
- Premier 274.
- Prendre 72, 542, 686, 690. *Ind. pr.* prent 184, 707, 894; *imp.* prenoit 499; *pf.* prist 76, 622, 869; *fut.* prendrai 783, 859, prendrez 897. *Subj. pr.* praingne 363, 782. *Part. passé pris* 242, 344, 623, 624, 757, 901. — *Inf. pris substantivement* 823. — Prendre a verté 344, *prendre à témoin*.
- Près 719, 917.
- Presenter 354.
- Preu 417, 528, *excellent, vaillant*. *Sg. sj. masc.* preus 110, *fém.* preus 315, 891. *Au v.* 839, *avantageux*.
- Preu 527, 840, *profit*.
- Preu 726, 750, *adv.*, *suffisamment*.
- Primes 408, *pour la première fois*.
- Pris 37, 380, *prix, valeur*.
- Prisier, *apprécier*. *Ind. pr.* proisent 49. *Subj. pr.* prist 75.
- Prison 206, 250.
- Prochain 543.
- Proece 64, *prouesse*.
- Proier 188, *prier*. *Ind. pr.* pri 511, proi 826.
- Proiere 510, *prière*.
- Prometre 476. *Part. passé promis* 346.
- PROVERBES. Qui ne trueve ne prent, 184. — N'i a tel comme soi, 200. — Li mestiers aprent l'omme, 202.
- Pucele 74, 302, 638.
- Puer, geter — 132, 352, 946, *rejeter loin de soi*.
1. Puis 688, 695, 721, 878, 923, 943, *puits*.
2. Puis 398, 611, 877. Ja puis 696, 746, 782, 806, *désor-*

- mais. Puis que 188, 204, 469, 723, 770, 896, 956, *puisque*; aux v. 782-3, 919, *après que*.
- Qoi, 617, 657, 733, 926, *quoi*.
- Quanque 254, 340, 346, 355, quanques 80, 525, *tout ce que*.
- Quant 85, 267, 414, 432, 463, 735, 822, 846, 859, 903, 922, 931, *quand, puisque*. Au sens de « que » 43. — Quant lui pleüst 102, *supposé que cela lui plût*.
- Quar 78, 235, 240, 247, 364, 408, 440, 550, 628, 661, 771, 790, 856, 904, 956, *car*. — *Introduit une proposition exprimant un souhait* 176, 413.
1. Que, *pronom relatif sans distinction de genres ni de nombres* 101, 103, etc. *Sujet* qui 5, 75, etc.; *datif* qui (*pour* cui) 160, 651, cui 586, 715, 764. — *Quis* 226, *contraction de qui les*.
2. Que, *pronom relatif neutre (forme atone), que, quoi, ce que* 51, 259, etc. — *Que que* 306, 334, *tandis que*.
3. Que, *conjonction* 6, 13, etc. Au sens de « vu que », « parce que » 115, 135, 321, 341, 346, 363, 393. — Au sens de « comment » 284.
- Quel 832.
- Querre 651, *chercher, vouloir*, *Ind. pr.* quier 182, 800, 848, quiert 209.
- Qui, *voir* Que 1.
- Quis, *voir* Que 1.
- Quoi, or tout — 240, *restez coi, taisez-vous*.
- Rage 222, *joie, allégresse*.
- Ramosne 11, *raillerie*.
- Ravoir. Eürs le ra tost mis en pris 37, *La chance l'a vite remis en bonne situation*.
- Reçoivre, recevoir. *Impér.* recevés 517. *Part. passé* reçut 743.
- Recommencier, *Ind. pf.* recommença 398.
- Réconforter 809.
- Reconnoistre. *Ind. pf.* reconnut 120.
- Regarder. *Ind. pr.* regarde 870.
- Regart 424, 605.
- Regne 269, *rène*.
- Remaindre, rester. *Ind. pr.* remaint 958.
- Remander. *Part. passé* remandé 655.
- Remember, rappeler. *Ind. pr.* remembre 24.
- Remetre 587, 875.
- RENART, Jehan — 953, *l'auteur du Lai de l'Ombre*.
- Renc, cerchier un — 86, *passer, dans un tournoi, devant une rangée de chevaliers, en les provoquant*.
- Rendre 339, 667, 683, 767, 864, *rendre*. Au v. 658, *réfl., se faire moine*. *Gérondif* rendant 325. — *Rendre... reson* 338-40, *faire raison, riposter*.

- Repentir, *réfl. Subj. pr.* repente 561. *Part. pr.* repentant 358.
- Reprendre 768, 794, 830, 885. *Ind. pr.* repreniez 826. *Subj. pr.* repraingne 633, 781, repraingniez 813; *imp.* reprei-se 817. *Infinitif pris substantivement* 819, 841.
- Requête 549.
- Resambler 4 (*avec un complément direct*), ressembler.
- Reson 204, 221, 267, 289, raison. *Personnifiée* 559.
- Retenir 799. *Ind. fut.* retendrai 885. *Impér.* 414, 515. — *Inf. pris substantivement* 769. — Retenez moi a chevalier 414, ou simplement retenés moi 515, engagez-moi comme votre chevalier, expression du droit féodal.
- Retor 663, 672, retour.
- Retourner 665, faire retourner. *Part. passé* retourné 653.
- Retrere, dépeindre; ici, faire mention de. *Part. passé* retret 236.
- Revengier 395, *réfl.*, prendre sa revanche.
- Reverdir. *Part. passé* reverdi 912.
- Revoir, revoir. *Subj. pr.* revoie 661.
- Richece 70.
- Rider. *Part. passé* ridé 281, plisser, froncer (une étoffe).
- Rien 357, 383, 883, 887, chose, créature. Dans une phrase négative, au sens moderne de « rien », 78, 148, 228, 366, 393, 424, 443, 476, 477, 490, 513, 518, 601, 609, 749, 786, 819, 853, 910. — De rien 348, 397, 952, por rien 490, 513, en rien.
- Rime 45.
- Rimer. *Ind. pr.* rime 46.
- Rire. *Gérondif* riant 326.
- Ris 466, rire.
- Rive 47.
- Robe 95.
- Roi 49, roi.
- Roi 429, flet.
- Roiame 238, royaume.
- Rompre. *Ind. fut.* romperai 691.
- Route 674, troupe.
- Rover, demander. *Ind. pr.* ruis 753.
- Rubis 139.
- Ruistece 69, rudesse.
- Sa, voir Son.
- Sachier, tirer. *Ind. pr.* sache 14, 160.
- Sage 341, 567.
- Saiete 128, flèche.
- Saint 470, 600.
- Sale 287, 678, chambre principale dans un château.
- SALAHADIN 251, Saladin, soudan d'Égypte, mort le 3 mars 1193.
- Salu 325, salut.
- Samblant 310, 432, 596, visage, air. Au samblant que lor a moustré 310, à en juger par l'air de bon accueil qu'elle leur a montré.
- Sambler. *Ind. pr.* samble 138, 958.

- Samis 303 (*en rime avec mis*), étoffe de soie, d'origine orientale, caractérisée par la variété des couleurs.
- Sanc 606, sang.
- Sanz 136, 213, 378, 411, 456, 465, 527, 539, 690, 699, 897, sans.
- Sauter. *Subj. pr.* saut 837.
- Savoir 25, 230. *Ind. pr.* sai 63 etc., set 136, 448, 479, 486, 582, savez 962, *imp.* savoit 241; *pf.* sot 71 etc. *Impér.* sachiez 406, 578, 654, 736, 852, 884, 930. *Subj. pr.* i sache 159, 3 sache 13, sachiez 361; *imp.* seüsse 475, seüst 395, seüssiez 443. *Cond.* savriiez 384, savriez 442, savroient 741. *Part. passé* seü 529.
1. Se, voir Si 2.
  2. Se, *pronom réfl.*, 67, 71, 107, etc., soi 200, 213, etc.
  3. Se, *conj.* 9, 14, 51, 63, 166, etc., *si.* Se... non 205, 259, 367, 425, 665, 747, 849, 857, sinon.
- Seignor, 245, 328, 494. *Sg. sujet* sire 255, 276, 318, 368, 377, 492, 507, 526, 720, sires 226, 459, 730, 762, 820, seigneur, et, aux v. 494, 699, par restriction de sens, mari. — Si en seriez trop sire 255, vous en seriez par trop le maître; cf. 796. Les vers 255 et 796 indiquent qu'au v. 949, il ne faut pas comprendre que le chevalier et la dame étaient experts au jeu en question, mais bien qu'ils étaient « maîtres », libres de s'y livrer.
- Seir 728, s'asseoir.
- Sejor 170, le fait de rester chez soi, par opposition à l'action de voyager. A sejour 592, à demeure.
- Sel, voir Le.
- Sembler. *Ind. pr.* semble 814.
- Semondre, inviter avec insistance. *Ind. pr.* semont 487.
- Sen 876, action sage.
- Seneschal 290.
- Sens 3, 6, 39, 140, 193, 376, 425, 572, 614, 867, 914, 956, sagesse, talent.
- Sentir, 123. *Ind. pr.* sent 401.
- Seoir 327, 721, s'asseoir, être assis. *Ind. pr.* sist 227.
- Serement 838, serment.
- Service 118, 785, action de servir, pour le vassal.
- Servir 138. *Ind. pr.* sert 495. *Subj. pr.* serve 787.
- Ses, voir Son.
- Set 99, sept.
- Seue, voir Son.
- Seul 155, 162, 372, 829.
- Seür 253, qui a la possession assurée d'une chose.
- Seur son cors deffendant 677, à son corps défendant.
- Seure, corir — 114, 552, 778, courir sus.
1. Si 38, ainsi. Si fet 795, si ferez 801, mais si. Si me consente li sainz Espirs 600, aussi vrai que je souhaite que le

- Saint-Esprit me vienne en aide.* Si m'ait Diex 521, 747, 805, aussi vrai que je demande à Dieu de me secourir. Aux v. 619, 847, si signifie « *pourtant* » ; mais le plus souvent, c'est une particule explétive mise devant le verbe et servant de copule 35, 110, 196, 427, 456, 585, etc. — Se, avec élision de la voyelle, 529, 549. — Tant, tellement 231, 382, 396, 417, 428, 491, 554, 593, etc. Si com 24, 253, 390, 440, 444 ; si... comme 58-9, 61, 377-8, 409-10, 642, comme. — De si que 127, jusqu'à ce que. — Si... que 356-7, aussi vrai que. — Par si que 252, d la condition que.
2. Si, voir Son.
- Siecle 501.
- Sien, voir Son.
- Simplece 540, franchise.
- Sis 215, 251, six.
- Sofisme 257, raisonnement, manœuvre.
- Soi, voir Se.
- Soie 279.
- Soing 562, souci.
- Solacier 171, reconforter.
- Solas 175, plaisir.
- Somme. Ce est la — 409, bref.
1. Son 62 etc. M. sg. sujet ses 230, 345 ; pl. sj. si 67, 322, 330, 581, 712, r. ses 143 etc. F. sa 95, etc. Pl. lor 175, 946, 947, 953, 956, 957. — Formes accentuées :
- m. suens (en rime avec sens) 194, 375, 613, 913, suen 571, 875, sien 65, 847 ; f. seue 333. 857, 906.
2. Son, dusqu'en — 647, 850, jusqu'au bout.
- Songier. Ind. pr. songe 178.
- Sor 78, 272, 317, 688, 721, 878, 943, sur.
- Sorcot 278, robe de dessus.
- Soufrete 203, privation.
- Souffrir, permettre. Ind. pr. sueffre 392, 508 ; imp. souffroit 195. Subj. pr. sofrez 511. Aux v. 392, 511, réfl., s'abstenir.
- Soupeçon 666, soupçon.
- Souploier 40 ? Les vers 40-1 nous restent obscurs.
- Souspir 511, 559, soupir.
- Souspirant 435, soupirant d'amour.
- Souspirer 701. Part. pr. souspirant 584.
- Soutil 567, subtil.
- Souz 223, 524, sous.
- Sovent 486, souvent.
- Sozrire, sourire. Gérondif sozriant 244.
- Sus 232, prép., sur.
- Taire, réfl. Ind. pr. tais 960.
- Tans, voir Tens.
1. Tant 152, 153, 419, 566, adj., si grand.
2. Tant 228, 307, 312, 442, 614, 638, adv. Au pluriel dis tans 97, dix fois autant. — De tant... que 146, d'autant que. Tant que 224, 273, jus-

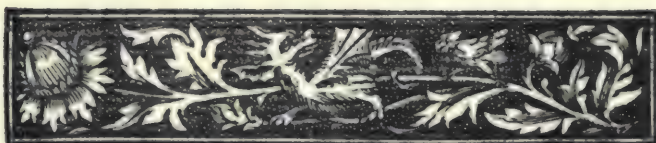
- qu'à ce que. — Tant comme 358, 674, 943, *autant que*.
- Tart, tart li est 661, *il lui tarde*.
- Teche 59, 339, *qualité (bonne ou mauvaise)*.
- Tel 82, 92, 158, 271, 417, 467, 671, 694, 774, 804, 948.
- Tençon 271, *chanson (ou émulation ?)*
- Tendre. *Ind. pr.* tent 894. *Impér.* tenez 895. *Part. passé* tendu 438. *Gérondif* tendant 392. Tobler. (*art. cité*) *rapproche ces vers de Gilbert de Berneville, Trouvères belges, t. I, p. 50*: Tost averiez vostre dame obliee; Je li lo bien qu'ele vos maint tاندant, *et traduit dans l'un et l'autre passage par « amuser », « faire languir »*. *Le sens est au contraire « mener serré »*: *il endure qu'elle le tienne de court*.
- Tenir 172, 770, 800. *Ind. pr.* tieng 265; tient 258; *pf.* tint 550, 654; *fut.* tendrez 754. *Impér.* tenez 752, 800, 937. *Subj. pr.* tiengne 632 702, 830. *Cond.* tendroit 501. — Tenir chier... 172, *aimer (voir Chier)*. — Je m'en tieng bien a vous 265, *je m'en rapporte à vous*.
- Tens, tans 106, 458, *temps*. Par tens 50, *le temps venu*. — En tans et en lieu 122, *au temps et au lieu propices*.
- Terre. 652.
- Tesmoingnier. *Ind. pr.* tesmoingnent 347.
- Tiers 213, *adj. Au v.* 126, *pris substantivement*.
- Toise, 316, 879.
- Tondre. *Part. passé* tondu 125.
- Tor 829, *façon de se retourner, issue*.
- Torner. *Ind. pf.* torna 877. *Subj. imp.* tornast 761. *Part. passé* torné 86, 276, 460. — Mout par me torne a grant delit 43-4, *cela se tourne pour moi en un grand plaisir*.
- Tost 28, 37, 593, 640, 761, 889, 890, *vite*.
- Touchier. *Ind. pr.* touche, 719.
- Tout 58, 78, etc. *Pl. sujet* tuit 67. — Del tout 855, *tout-à-fait* — Tout a un mot 884, *d'un seul mot*.
- Traîner, *trainer*. *Ind. imp.* traînoit 316.
- Travaillier. *Ind. pr.* travaille 558.
- Trecier, *tresser*. *Part. passé* trecié 299.
- Trere 385, *tirer*. *Ind. pr.* tret 60, 570, *trait* 150. *Part. passé* trait 128. — *Au v.* 60, *ressembler*. — Traire a garant 150, *appeler à témoin*. — Trere la pene... 385, *voir Pene*.
- Trés 164, 301, 350. *Au v.* 773, *de part en part*.
- Trespasser 263, 323, *dépasser sans s'arrêter*.

- Trespensser 324, *penser, réfléchir*.
- Trestout 611, *tout entier*.
- Treü 115, *tribut*.
- TRISTAN 105, 124, 457, *l'amant d'Iseut*.
- Tristece 209, *tristesse*.
- Trois 325, *troi* 441.
- Trop 68, 255, 278, 778.
- Troubler. *Part. passé* troublé 898.
- Trover, *trouver*. *Ind. pr.* trueve 184. *Subj. imp.* trovissiez 69. *Part. passé* trové 435, 889.
- TURC 243.
- Ueil 385, *pl. oeil* 522, 946, iex 143, 197, 342, 403, 481, 913, œil.
- Un 19, *etc.*
- User 2. *Ind. pr.* use 31. *Au v.* 2, *employer*; *au v.* 31, *épuiser*.
- Vair 522, *qualifie une certaine couleur des yeux, difficile à déterminer*.
- Valoir 477. *Ind. pr.* vaut 738. *Cond.* vaudroit 758, vaudriiez 381.
- Vallet 215, 288, 637, *jeune homme ou serviteur*.
- Veer 925, *refuser*. *Part. passé* veé 421.
- Venche 282, *pervenche*.
- Vengier 154.
- Venir 307, 359, 637. *Ind. pr.* vient 20 *etc.*; *pf.* vint 47, 297, *etc.*; *vindrent* 224, 273; *fut. vendront* 959. *Subj. imp.* venist 198, 438, venissiez 812. *Cond.* vendroit 242. *Part. passé* venu 312, 354, 585, 639, 674. *Inf. pris substantivement* 388 (*voir Hurter*), 404. — *Mieux* vient 20, *il vaut mieux*.
- Venue 311.
- Veoir 233, 261, 294, 370, *voir*. *Ind. pr.* voi 168, 469, 613, 732, 820, 863, voit 136, 708; *pf.* vi 615, vit 291, 682, *vi-*rent 408. *Impér.* vez 892, veez 227, 901. *Subj. pr.* voie 264, 694, 749.
- Ver 96, *fouurrure faite du ventre du petit-gris*.
- Verité 151, 387.
- Vermeil 283, 296, 298, 480, 482, 610.
- Vers 268, 429, 595, 604, 635, 675, 710, 711, 765, 843, 894, *prép.*
- Verté. Prendre a — 344, *prendre à témoin*.
- Vestir. *Ind. imp.* vestoit 94. *Part. passé* vestu 285, 315.
- Veüe 150, *vue*.
- Vie 193.
- Vilain 8, 160, *par opposition à « noble » ou à « courtois »*.
- Vilonie 533, 699, 806, *par opposition à « noblesse » ou à « courtoisie »*.
- Vis 141, 276, 349, 483, 540, *visage*.
- Visage 342.
- Vivre 169. *Subj. pr.* vive 373.
- Vo 412, 522, 577, 579, 785,

- 786, 936, *vosre*; 319, 522, *vos*.
- Voiage 221, 271.
- Voie 217, 219, 263, 504, 531, 564, 662, 693, 750, *voie*, *voyage*.
- Voir 25, 322, 371, 391, 627, *vérité*.
- Volenté 43, 459, 792, 851, 857, 861, *volonté*.
- Volentiers 201, 709.
- Voloir, *vouloir*. *Ind. pr.* vueil 1 *etc.*, vuet 154, veut 98, 159, 306, 548, 632, 635, 683, 702, 896, volez 802; *imp.* voliez 503, voliez 793; *pf.* vout 115. *Subj. pr.* vueille 667, vueillez 798; *imp.* vousist 80, 90, *etc.* *Cond.* voudroie 250. *Inf. pris substantivement* 328.
- Vos 403.
- Vostre 380, 400, 403, 410, 524, 647, 731, 739, 753, 767, 797, 811, 893, 932, 939.
- Vous 89, 214, 413, 415, *etc.*
- Vuel 163, *volonté*.
- Yver 95, *hiver*.







## TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION	
I. Analyse du poème.....	I
II. Les manuscrits et les éditions.....	VI
III. L'auteur.....	VII
IV. Du classement des manuscrits.....	XXIII
TEXTE.....	I
NOTES CRITIQUES et remarques sur quelques passages difficiles.....	51
GLOSSAIRE.....	67





TABIE DES MATIÈRES



**Publications de la SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS**  
 (En vente à la librairie FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, 56, rue  
 Jacob, à Paris.)

- Bulletin de la Société des Anciens Textes Français* (années 1875 à 1913).  
 N'est vendu qu'aux membres de la Société au prix de 3 fr. par année, en  
 papier de Hollande, et de 6 fr. en papier Whatman.
- Chansons françaises du xv<sup>e</sup> siècle* publiées d'après le manuscrit de la Biblio-  
 thèque nationale de Paris par Gaston PARIS, et accompagnées de la musi-  
 que transcrite en notation moderne par Auguste GEVAERT (1875). Épuisé.
- Les plus anciens Monuments de la langue française* (ix<sup>e</sup>, x<sup>e</sup> siècles) publiés  
 par Gaston PARIS. Album de neuf planches exécutées par la photo-  
 gravure (1875). . . . . 30 fr.
- Brun de la Montaigne*, roman d'aventure publié pour la première fois, d'a-  
 près le manuscrit unique de Paris, par Paul MEYER (1875). . . . . 5 fr.
- Miracles de Notre Dame par personnages* publiés d'après le manuscrit de  
 la Bibliothèque nationale par Gaston PARIS et Ulysse ROBERT; texte com-  
 plet t. I à VII (1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1883), le vol. . . . . 10 fr.
- Le t. VIII, dû à M. François BONNARDOT, comprend le vocabulaire, la  
 table des noms et celle des citations bibliques (1893). . . . . 15 fr.
- Guillaume de Palerne* publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal  
 à Paris, par Henri MICHELANT (1876). Épuisé sur papier ordinaire.  
 L'ouvrage sur papier Whatman. . . . . 30 fr.
- Deux Rédactions du Roman des Sept Sages de Rome* publiées par Gaston  
 PARIS (1876). . . . . Épuisé sur papier ordinaire.  
 L'ouvrage sur papier Whatman. . . . . 16 fr.
- Aïol*, chanson de geste publiée d'après le manuscrit unique de Paris par  
 Jacques NORMAND et Gaston RAYNAUD (1877). Épuisé sur papier ordinaire.  
 L'ouvrage sur papier Whatman. . . . . 24 fr.
- Le Débat des Hérauts de France et d'Angleterre*, suivi de *The Debate be-  
 tween the Herald's of England and France*, by John COKE, édition commen-  
 cée par L. PANNIER et achevée par Paul MEYER (1877). . . . . 10 fr.
- Œuvres complètes d'Eustache Deschamps* publiées d'après le manuscrit de  
 la Bibliothèque nationale par le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE,  
 t. I à VI, et par Gaston RAYNAUD, t. VII à XI (1878, 1880, 1882, 1884,  
 1887, 1889, 1891, 1893, 1894, 1901, 1903), ouvrage terminé, le vol. . . . . 12 fr.
- Le saint Voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure* publié par François  
 BONNARDOT et Auguste LONGNON (1878) . . . . . 10 fr.
- Chronique du Mont-Saint-Michel* (1343-1468) publiée avec notes et pièces  
 diverses par Siméon LUCE, t. I et II (1879, 1883), le vol. . . . . 12 fr.
- Elie de Saint-Gille*, chanson de geste publiée avec introduction, glossaire  
 et index, par Gaston RAYNAUD, accompagnée de la rédaction norvégienne  
 traduite par Eugène KOELBING (1879). . . . . 8 fr.

- Daurel et Beton*, chanson de geste provençale publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique appartenant à M. F. Didot par Paul MEYER (1880). . . . . 8 fr.
- La Vie de saint Gilles*, par Guillaume de Berneville, poème du XIII<sup>e</sup> siècle publié d'après le manuscrit unique de Florence par Gaston PARIS et Alphonse BOS (1881) . . . . . 10 fr.
- L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amour*, poème attribué à MARTIAL d'Auvergne, publié d'après les mss. et les anciennes éditions par A. DE MONTAIGLON (1881). . . . . 10 fr.
- Raoul de Cambrai*, chanson de geste publiée par Paul MEYER et Auguste LONGNON (1882). . . . . 15 fr.
- Le Dit de la Panthère d'Amours*, par NICOLE DE MARGIVAL, poème du XIII<sup>e</sup> siècle publié par Henry A. TODD (1883) . . . . . 6 fr.
- Les Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir*, publiées par H. SUCHIER, t. I et II (1884-85). . . . . 25 fr.  
Le premier volume ne se vend pas séparément; le second volume seul 15 fr.
- La Mort Aymeri de Narbonne*, chanson de geste publiée par J. COURAYE DU PARC (1884). . . . . 10 fr.
- Trois Versions rimées de l'Évangile de Nicodème* publiées par G. PARIS et A. BOS (1885) . . . . . 8 fr.
- Fragments d'une Vie de saint Thomas de Cantorbéry* publiés pour la première fois d'après les feuillets appartenant à la collection Goethals Vercreyusse, avec fac-similé en héliogravure de l'original, par Paul MEYER (1885). 10 fr.
- Œuvres poétiques de Christine de Pisan* publiées par Maurice ROY, t. I, II et III (1886, 1891, 1896), le vol. . . . . 10 fr.
- Merlin*, roman en prose du XIII<sup>e</sup> siècle publié d'après le ms. appartenant à M. A. HUTH, par G. PARIS et J. ULRICH, t. I et II (1886) . . . . . 20 fr.
- Aymeri de Narbonne*, chanson de geste publiée par Louis DEMAISON, t. I et II (1887). . . . . 20 fr.
- Le Mystère de saint Bernard de Menthon* publié d'après le ms. unique appartenant à M. le comte de Menthon par A. LECOY DE LA MARCHE (1888). 8 fr.
- Les quatre Ages de l'homme*, traité moral de PHILIPPE DE NAVARRE, publié par Marcel DE FRÉVILLE (1888) . . . . . 7 fr.
- Le Couronnement de Louis*, chanson de geste publiée par E. LANGLOIS, (1888). . . . . Épuisé sur papier ordinaire.  
L'ouvrage sur papier Whatman . . . . . 30 fr.
- Les Contes moralisés de Nicole Bozon* publiés par Miss L. Toulmin SMITH et M. Paul MEYER (1889). . . . . 15 fr.
- Rondeaux et autres Poésies du XV<sup>e</sup> siècle* publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Gaston RAYNAUD (1889). . . . . 8 fr.
- Le Roman de Thèbes*, édition critique d'après tous les manuscrits connus, par Léopold CONSTANS, t. I et II (1890). . . . . 30 fr.  
Ces deux volumes ne se vendent pas séparément.
- Le Chansonnier français de Saint-Germain-des-Prés* (Bibl. nat. fr. 20050), reproduction phototypique avec transcription, par Paul MEYER et Gaston RAYNAUD, t. I (1892). . . . . 40 fr.
- Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole* publié d'après le manuscrit du Vatican par G. SERVOIS (1893). . . . . 10 fr.
- L'Escoufle*, roman d'aventure, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de l'Arsenal, par H. MICHELAN et P. MEYER (1894). . . . . 15 fr.

- Guillaume de la Barre*, roman d'aventures, par ARNAUT VIDAL de Castelnaudari, publié par PAUL MEYER (1895)..... 10 fr.
- Meliador*, par Jean FROISSART, publié par A. LONGNON, t. I, II et III (1895-1899), le vol..... 10 fr.
- La Prise de Cordres et de Seville*, chanson de geste publiée, d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale, par Ovide DENSUSIANU (1896)..... 10 fr.
- Œuvres poétiques de Guillaume Alexis*, prieur de Bucy, publiées par ARTHUR PIAGET et EMILE PICOT, t. I, II et III (1896, 1899, 1908), le volume..... 10 fr.
- L'Art de Chevalerie*, traduction du *De re militari* de Végèce par JEAN DE MEUN, publié, avec une étude sur cette traduction et sur *Li Abrejançe de l'Ordre de Chevalerie* de JEAN PRIORAT, par Ulysse ROBERT (1897). 10 fr.
- Li Abrejançe de l'Ordre de Chevalerie*, mise en vers de la traduction de Végèce par JEAN DE MEUN, par Jean PRIORAT de Besançon, publiée avec un glossaire par Ulysse ROBERT (1897)..... 10 fr.
- La Chirurgie de Maître Henri de Mondeville*, traduction contemporaine de l'auteur, publiée d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale par le Docteur A. Bos, t. I et II (1897, 1898)..... 20 fr.
- Les Narbonnais*, chanson de geste publiée pour la première fois par Hermann SUCHIER, t. I et II (1898)..... 20 fr.
- Orson de Beauvais*, chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle publiée d'après le manuscrit unique de Cheltenham par Gaston PARIS (1899)..... 10 fr.
- L'Apocalypse en français au XIII<sup>e</sup> siècle* (Bibl. nat. fr. 403), publiée par L. DELISLE et P. MEYER. Reproduction phototypique (1900).... 40 fr.  
— Texte et introduction (1901)..... 15 fr.
- Les Chansons de Gace Brulé*, publiées par G. HUET (1902)..... 10 fr.
- Le Roman de Tristan*, par Thomas, poème du XII<sup>e</sup> siècle publié par Joseph BÉDIER, t. I et II (1902-1905), le vol..... 12 fr.
- Recueil général des Sotties*, publié par ÉM. PICOT, t. I, II et III (1902, 1904, 1912), le vol..... 10 fr.
- Robert le Diable*, roman d'aventures publié par E. LÖSETH (1903)... 10 fr.
- Le Roman de Tristan*, par BÉROUL et un anonyme, poème du XII<sup>e</sup> siècle, publié par Ernest MURET (1903)..... 10 fr.
- Maistre Pierre Pathelin hystorié*, reproduction en fac-similé de l'édition imprimée vers 1500 par Marion de Malaunoy, veuve de Pierre Le Caron (1904)..... 6 fr.
- Le Roman de Troie*, par BENOIT DE SAINTE-MAURE, publié d'après tous les manuscrits connus, par L. CONSTANS, t. I, II, III, IV, V et VI (1904, 1906, 1907, 1908, 1909, 1912), le vol..... 15 fr.
- Les Vers de la Mort*, par HÉLINANT, moine de Froimont, publiés d'après tous les manuscrits connus, par Fr. WULFF et Em. WALBERG (1905).... 6 fr.
- Les Cent Ballades*, poème du XIV<sup>e</sup> siècle, publié avec deux reproductions phototypiques, par Gaston RAYNAUD (1905)..... 10 fr.
- Le Mariage Guillaume*, chansons de geste du XII<sup>e</sup> siècle, publiées par W. CLOETTA, t. I et II (1906, 1911), le vol..... 15 fr.
- Florence de Rome*, chanson d'aventure du premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle publiée par A. WALLENSKÖLD, t. I et II (1907, 1909), le vol..... 12 fr.
- Les deux Poèmes de La Folie Tristan*, publiés par Joseph BÉDIER (1907). 5 fr.

<i>Les Œuvres de Guillaume de Machaut</i> , publiées par E. HÖEPPNER, t. (1908) . . . . .	12 fr.
— t. II (1911) . . . . .	15 fr.
<i>Les Œuvres de Simund de Freine</i> , publiées par John E. MATZKE (1909) . . . . .	10 fr.
<i>Le Jardin de Plaisance et Fleur de Rethorique</i> , reproduction en fac-similé de l'édition publiée par Antoine Vêrard vers 1501 (1910) . . . . .	40 fr.
<i>Chansons et descorts de Gautier de Dargies</i> , publiés par G. HUET (1912) . . . . .	5 fr.
<i>L'Entrée d'Espagne</i> , chanson de geste franco-italienne, publiée par A. THOMAS, t. I et II (1913) . . . . .	30 fr.
<i>Le Lai de l'Ombre</i> , par JEAN RENART, publié par J. BÉDIER (1913) . . . . .	6 fr.

*Le Mistère du Viel Testament*, publié avec introduction, notes et glossaire, par le baron James de ROTHSCHILD, t. I-VI (1878-1891), ouvrage terminé, le vol. . . . . 10 fr.  
(Ouvrage imprimé aux frais du baron James de Rothschild et offert aux membres de la Société.)

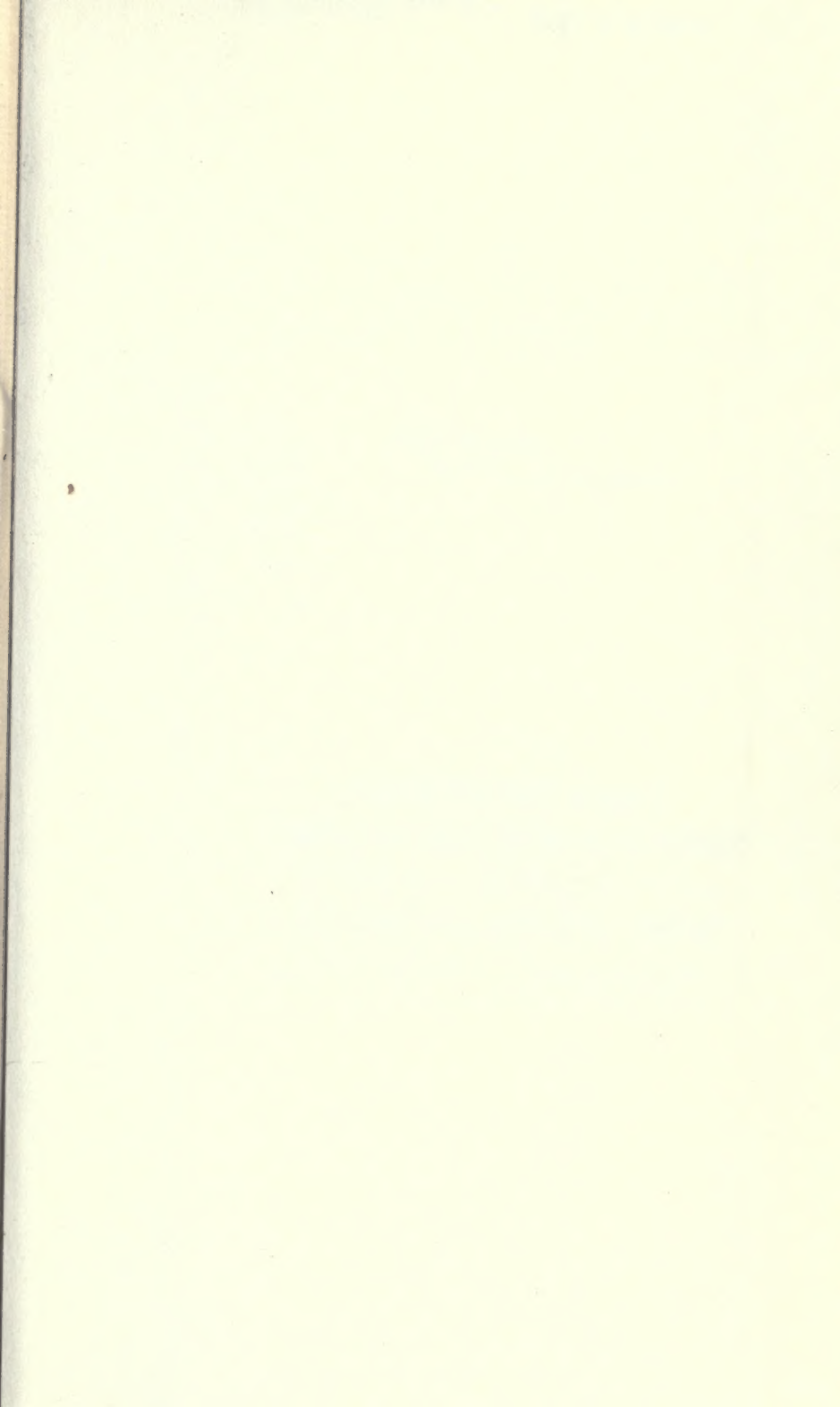
Tous ces ouvrages sont in-8°, excepté *Les plus anciens Monuments de la langue française* et la reproduction de l'*Apocalypse*, qui sont grand in-folio, et la reproduction du *Jardin de Plaisance*, qui est in-4°.

Il a été fait de chaque ouvrage un tirage à petit nombre sur papier Whatman. Le prix des exemplaires sur ce papier est double de celui des exemplaires sur papier ordinaire.

Les membres de la Société ont droit à une remise de 25 p. 100 sur tous les prix indiqués ci-dessus.

*La Société des Anciens Textes français a obtenu pour ses publications le prix Archon-Despérouses, à l'Académie française, en 1882, et le prix La Grange, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1883, 1895, 1901 et 1908.*









PQ  
1486  
J7L3  
1913

Jean Renart  
Le lai de l'ombre

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

